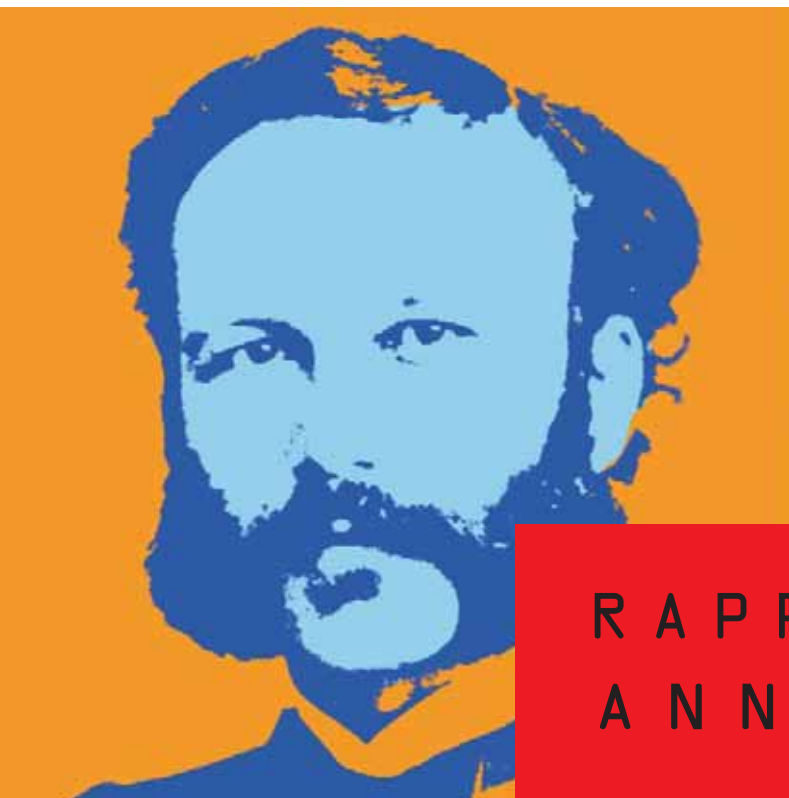


Urgence - Secourisme
Action sociale
Santé - Autonomie
Formation
Action internationale

croix-rouge française 



R A P P O R T
A N N U E L

2009

Humanisons la vie



Sommaire

Edito	
du président Jean-François Mattei	3
Entretien	
avec Olivier Brault, directeur général	4
Une organisation au service d'une ambition : humaniser la vie	7
■ Notre ambition traduite en actes.....	8
■ Pilotage et organisation.....	12
Les faits marquants	19
■ 150 ans de la bataille de Solferino : 150 ans de Croix-Rouge.....	20
■ La Croix-Rouge au fil des mois.....	23
Nos actions	33
■ Urgence et secourisme.....	34
■ Action sociale.....	38
■ Santé et aide à l'autonomie.....	42
■ Formation.....	48
■ Action internationale.....	52
Les moyens de l'action	57
■ Organisation territoriale.....	58
■ Développement des logiciels métier.....	59
■ Communication.....	60
■ Ressources humaines.....	61
■ Finances.....	62
■ Audit interne.....	64
Les chiffres clés de la Croix-Rouge française	65
■ Dons et valorisation du bénévolat.....	66
■ Nos 50 000 bénévoles.....	68
■ Ressources humaines salariées.....	70
Nos partenaires	71
■ Les entreprises.....	72
■ Les bailleurs de fonds à l'international.....	77

150 ans d'action, un objectif : humaniser la vie



Bien qu'intense pour le quotidien des 50 000 bénévoles et 17 000 salariés de la Croix-Rouge française — au service constant de toutes les personnes touchées par la fragilité et la précarité —, l'année 2009 fut aussi un moment particulier de commémoration puisque nous avons fêté le 150^{ème} anniversaire de la bataille de Solferino. Terrible moment d'une guerre synonyme de sanglante épopée, cette portion d'histoire est décisive, car c'est là que le fondateur de la Croix-Rouge, Henry Dunant, eut l'intuition de ce qui allait devenir le plus grand et premier mouvement philanthropique laïque au monde. C'est à cet instant qu'est née ce que nous appelons aujourd'hui l'aide humanitaire.

2009 fut donc une année de célébration que nous avons surtout mise à profit pour réfléchir sur le sens de nos missions.

Parce que l'époque actuelle révèle une société en perte de repères, où les conditions du vivre ensemble sont difficilement réunies, où le repli sur soi l'emporte sur le regard accordé à l'autre et où les tensions sociales sont de plus en plus fortes, le modèle associatif peut constituer une alternative. En effet, les associations portent au moins deux valeurs nécessaires à la société d'aujourd'hui : l'altruisme et le dévouement.

Dès lors, nous devons être plus exigeants au regard de nos missions : il nous faut renforcer notre contribution sociale et adopter un mode de fonctionnement plus rigoureux afin d'améliorer l'efficacité de nos actions.

C'est dans cet esprit qu'a été rédigé et adopté le premier projet associatif de la Croix-Rouge française qui s'intitule « Humaniser la vie ». Il exprime ce qui nous rassemble, ce qui nous caractérise et ce que nous proposons : « Accueillir pour agir » au service de tous les visages de la précarité et au-delà.

Ce rapport annuel témoigne de cette ambition.

Il est aussi l'occasion d'adresser un message de remerciement à toutes celles et ceux qui s'investissent chaque jour dans la lutte sans fin contre toutes les formes de précarité, et à toutes celles et ceux dont le soutien nous permet de venir en aide aux personnes fragilisées — ces personnes pour lesquelles nous voulons humaniser la vie.

Professeur Jean-François Mattei
Président de la Croix-Rouge française

Entretien avec Olivier Brault, directeur général



De votre point de vue de directeur général, que reprenez-vous de l'année 2009 ?

Dehors, le grand choc de la crise économique et sociale. Dedans, les promesses du projet associatif. Et d'ailleurs, les deux se répondent.

D'abord, on ne peut qu'être frappé par l'aggravation des problèmes de pauvreté dans notre pays. Les besoins essentiels ne sont pas satisfaits pour un nombre croissant de personnes, nous le constatons jour après jour dans beaucoup de nos délégations et de nos établissements. Malgré une très grande solidarité, notre société ne sait pas enrayer les mécanismes infernaux qui produisent la marginalisation et l'exclusion. Mais cette crise ne se limite pas aux plus pauvres ou aux plus modestes : elle généralise aussi un sentiment diffus d'insécurité et de précarité qui fragilise et menace la confiance dans l'avenir. Globalement, la montée du chômage, l'accumulation des déficits et la succession des crises financières de la mondialisation nous font ressentir que c'est bien notre modèle social qui est en cause, lui sur qui repose une si grande part de la cohésion sociale dans notre pays ! Et les efforts annoncés de redressement des finances publiques que cette crise rend nécessaires menacent à leur tour le financement de nombreuses actions.

Dans ce contexte qui ne laisse pas d'inquiéter, la Croix-Rouge française a l'audace d'affirmer qu'elle veut « humaniser la vie », c'est-à-dire qu'avec une attention toute particulière pour les personnes les plus vulnérables, elle veut accompagner sur le chemin d'une vie plus humaine. Je suis d'abord heureux, sans naïveté, que notre grande famille de près de 70 000 personnes ait le courage d'afficher une telle ambition. C'est le signe de notre vitalité et de l'apport irremplaçable des associations. En même temps, j'éprouve vivement le poids de cette promesse. Elle nous crée des obligations. Avec ce projet, on n'a pas le droit de décevoir.

Et comment tenir les promesses de ce projet associatif à l'échelle d'une organisation si grande et si diverse ?

Notre président souligne à raison les valeurs que portent nos équipes : l'engagement généreux, le professionnalisme, le dévouement, l'altruisme...

Mais on ne peut pas seulement compter sur elles. Ces valeurs peuvent trouver une efficacité plus grande encore si nous traduisons ce projet associatif dans l'action des équipes au jour le jour. C'est l'objet de la stratégie 2015 dont, avec le conseil d'administration, nous avons commencé la préparation en 2009. Car ce projet associatif n'est pas fait pour rester juste un beau document. Il doit être traduit en actes. Progressivement, il doit éclairer, orienter, informer l'action de la Croix-Rouge tout entière. C'est là l'ambition de ce nouvel exercice stratégique que nous avons engagé : construire un pont entre l'ambition et l'action.

Pourquoi une stratégie est-elle indispensable à une organisation comme la nôtre ? Parce que plus encore que toutes les autres organisations, les associations sont unies par

leur projet (ce sont des sociétés de personnes). Parce que ce projet — on l'a vu — doit être reformulé pour s'adapter à un environnement qui change. Parce qu'il faut expliciter les valeurs et les orientations du projet associatif dans les environnements d'engagement des uns et des autres. Parce qu'il faut fixer les objectifs concrets que nous voulons nous assigner et les moyens nécessaires pour les atteindre, d'une façon que nous puissions évaluer.

Des premiers travaux engagés avec le conseil d'administration, voit-on déjà émerger quelques tendances, quelques orientations pour cette stratégie des prochaines années ?

Les équipes impliquées, le conseil d'administration et l'assemblée générale n'ont pas encore terminé leurs réflexions qui vont aboutir en 2010 mais, sans préjuger des décisions qui seront prises, on voit apparaître quelques grandes priorités. J'en mentionne trois, rapidement.

D'abord, la qualité. De très nombreux efforts sont déjà faits, depuis des années, pour mieux garantir la qualité des services que rend notre association aux personnes qui lui font confiance, pour traduire concrètement dans nos pratiques la forte affirmation de valeur qui est fondatrice pour toute notre action, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Mais dans les prochaines années, l'association voudrait encore renforcer son engagement et redire, plus explicitement encore, qu'elle veut être concrètement fidèle aux promesses de son emblème, qu'elle veut rehausser l'exigence de qualité à un niveau de priorité plus élevé pour entretenir la confiance. Avoir l'humanité pour premier principe ne peut pas rester sans conséquences organisées.

Naturellement, cela se fera de façon différenciée dans nos différents secteurs d'activité, en s'adaptant aux particularités. Mais c'est bien une même ambition de « faire mieux » qui se réaffirme.

Ensuite, la poursuite améliorée de notre modernisation. Beaucoup de changements ont été introduits depuis plusieurs années dans nos statuts, notre organisation, nos processus de décision, nos façons de travailler, nos outils, notre communication... Ils constituent ensemble un programme de transformation interne dont l'objectif est double : renforcer l'efficacité collective de la Croix-Rouge en lui permettant de respecter les règles de toutes natures qui s'imposent à elle, permettre à ceux qui agissent de le faire dans un cadre clair, efficace, pas trop coûteux. Il est bon de rappeler que le slogan retenu au début des années 2000 pour lancer le programme Néo était « Priorité à l'action ! ». Nous savons que nous avons encore du chemin à parcourir pour atteindre complètement cet objectif. Ce sera donc l'objectif. Ensemble, nous devons relever encore notre niveau de performance garantie dans le contrôle des opérations et la gestion optimisée.

Enfin, dans les prochaines années, il va sans doute falloir diversifier encore plus nos financements. Le produit de la quête nationale a baissé en 2009 : nos donateurs aussi sont atteints par la crise... Il est clair de même que l'accès aux financements publics, quelles qu'en soient les formes, va devenir de plus en plus difficile. Les pistes et les opportunités qui s'offrent à nous dans un monde en pleine mutation sont nombreuses : à nous de relever ces défis nouveaux pour garantir à la Croix-Rouge une plus grande autonomie et les moyens de son ambition.

Une organisation
au service d'une ambition :
humaniser la vie

Notre ambition traduite en actes

NOS CINQ PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

La Croix-Rouge française est à la fois une association fidèle aux principes fondateurs de la loi de 1901 et une entreprise à but non lucratif engagée dans le secteur de la santé, de l'aide à l'autonomie, de l'aide sociale et de la formation. Les champs d'actions de la Croix-Rouge ont en commun de s'adresser aux blessés des champs de bataille d'aujourd'hui. Ce sont les victimes de la très grande précarité exclues de la société, les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur handicap, les enfants mis en danger, les personnes privées de leur liberté, celles — de plus en plus nombreuses — en perte de lien social ; ce sont enfin les victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou de la mauvaise gestion des ressources de notre planète.

Nous secourons et assistons ces victimes dans les situations d'urgence mais nous nous attachons aussi à redonner à chacune les conditions d'une existence digne. Pour faire la différence, nous bâtissons au quotidien une action humanitaire durable au service des bénéficiaires. Elle trouve sa source dans la prévention. Elle vise aussi la réinsertion et le retour à l'autonomie.



URGENCE ET SECOURISME

Plus de 10 000 secouristes bénévoles en France sont prêts à intervenir 24 heures sur 24.

Chaque année, cinq millions de nos concitoyens sont victimes d'accidents ou d'événements nécessitant une intervention d'urgence. Les 10 000 secouristes bénévoles de la Croix-Rouge française sont mobilisables pour dispenser les premiers soins avant l'arrivée des services médicalisés. Notre engagement civique ne s'arrête pas là : tout au long de l'année, nous œuvrons à placer le citoyen au cœur de la chaîne de secours en dispensant

des formations aux gestes qui sauvent qui comprennent des modules de prévention. Notre réseau de secouristes est également formé et équipé pour réagir aux situations d'exception : inondations, tempêtes, explosions...

ACTION SOCIALE

32 000 bénévoles agissent chaque jour auprès des personnes les plus démunies pour lutter contre l'exclusion et la précarité.

Solitude, isolement, éclatement de la famille, difficultés personnelles ou sociales, absence de domicile, illettrisme..., sont autant de menaces



pouvant entraîner la rupture du lien social. Nos 32 000 bénévoles et nos milliers de salariés s'efforcent d'y répondre par l'écoute, l'orientation, l'aide, l'hébergement et l'accompagnement des personnes les plus démunies. Au-delà de l'aide sociale d'urgence et immédiate, ce qui nous anime, c'est le retour des personnes vers l'autonomie.

ACTION INTERNATIONALE

Plus de 800 000 personnes aidées chaque année.

De l'intervention d'urgence à la mise en place de programmes de dévelop-

pement, la Croix-Rouge française est aussi engagée au-delà de nos frontières, avec une présence dans près de 40 pays à travers le monde. Elle l'est en coordination avec le réseau international des autres sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Aide aux victimes des catastrophes naturelles, réhabilitation des systèmes d'accès à l'eau potable, soutien à la reconstruction des logements, lutte contre le VIH..., la Croix-Rouge française a pour objectif de soutenir les populations fragilisées en créant les conditions d'une action humanitaire aux effets durables.

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE

Plus de 12 000 salariés œuvrent au quotidien contre la perte d'autonomie des plus vulnérables.

Fondée pour soigner, porteuse d'un emblème symbolisant la santé, la Croix-Rouge française se positionne à l'articulation du sanitaire et du social. Elle s'intègre dans le système global de santé français dans des missions pour lesquelles les besoins sont les moins couverts. Pour nous, l'engagement sanitaire est également un devoir social.

Nos efforts se concentrent sur l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité, l'aide et les soins à domicile, les soins de suite et de réadaptation, l'hébergement médicalisé des personnes âgées dépendantes, l'accompagnement des personnes handicapées...

Que ce soit au sein de nos 162 établissements et services sanitaires et médico-sociaux ou au sein des 129 services et 38 antennes de proximité à domicile, la qualité des soins et de l'attention portée à la personne sont les priorités de la Croix-Rouge française.

FORMATION

17 000 professionnels des métiers sanitaires et sociaux sont formés chaque année par la Croix-Rouge française.

Nos activités de soins et de secours nous rendent naturellement très

attentifs à la qualité des formations dispensées aux personnels de santé. Nous nous sommes toujours attachés à proposer des formations de qualité et apporter ainsi notre contribution au système médico-social français. Créatrice des premières écoles d'infirmières, la Croix-Rouge est aujourd'hui le premier formateur privé en soins infirmiers. Nous intervenons aussi dans le secteur de la formation professionnelle dans les domaines de la prévention des risques et des premiers secours au travail.



PRINCIPAUX CHIFFRES 2009

Urgence et secourisme

- **2 795** formateurs de premiers secours.
- **118 284** personnes formées aux premiers secours (IPS ou PSC 1).
- Dispositifs prévisionnels : **51 282** postes de secours réalisés et **62 077** personnes prises en charge.
- Prompts secours : **11 360** postes de secours réalisés pour les SAMU et/ou pour les sapeurs pompiers permettant la prise en charge de **17 628** personnes au cours de **16 820** interventions.
- **97** alertes dans **37** départements opérations d'urgence.
- **19 911** volontaires opérationnels dont **9 514** intervenants secouristes (**1 869** chefs d'intervention, **5 833** équipiers secouristes, **1 812** secouristes).

Action sociale

- **50 millions** de repas distribués à **plus de 500 000** personnes.
- **130** SAMU sociaux et équipes mobiles, **210 000** personnes rencontrées.
- **633** lieux de distributions alimentaires et **750** lieux de distribution vestimentaire.
- **1 800** places d'urgence et d'insertion.
- **2 593** enfants accueillis dans les **43** structures relevant de la petite enfance.
- **1 800** personnes ont bénéficié d'un programme d'apprentissage de la langue.

- **440** bénévoles engagés sur les missions d'accompagnement des personnes migrantes.
- **110** bénévoles agissent dans 90 prisons ; **19 000** personnes écoutées par les 42 bénévoles écoutants de Croix-Rouge Ecoute.
- **10** antennes médicales ; **15 000** passages ; **7 000** visites médicales et **5 000** visites sociales.

Action internationale

- **895 000** personnes aidées en moyenne tout au long de l'année.
- **104** projets mis en œuvre dans **38** pays.
- **518** dossiers ouverts pour rétablir le lien familial, **356** clôturés, et diffusion de **154** messages Croix-Rouge.
- **713** animateurs formés en droit international humanitaire.

Santé et aide à l'autonomie

- Près de **400 000** journées d'hospitalisation.
- **3 640** enfants et adultes handicapés accompagnés.
- **65 000** personnes aidées à domicile.
- *Prix de journée hébergement moyen des EHPAD Croix-Rouge : 59 €*
- *Quatre expérimentations d'équipes spécialisées Alzheimer en SSIAD dans le cadre du plan Alzheimer (soit 10 % de l'expérimentation nationale) sont réalisées par la Croix-Rouge française.*

Formation

La Croix-Rouge française a formé en 2009 :

- **4 300** étudiants en pré-qualification et préparation aux concours.
- **16 000** étudiants en formation initiale sanitaire et sociale.
- **100 000** salariés en formation 1^{ers} secours et prévention des risques.
- **750 000** jeunes formés aux premiers secours dans le cadre de la JAPD.
- **132** établissements de formation sanitaire et sociale.
- **2 196** salariés répartis dans 20 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS).

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

Pour mener à bien sa mission, la Croix-Rouge française met en œuvre deux modes d'organisation distincts et complémentaires qui sont régis par deux modèles économiques différents.

LES ACTIONS MENÉES DANS LE DOMAINE CARITATIF EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

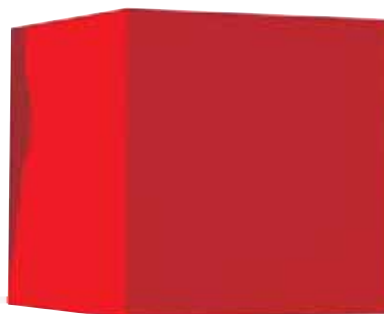
Elles sont menées principalement par les 50 000 bénévoles de l'association qui agissent dans plus de 900 délégations. Près de 800 salariés interviennent aussi dans ce secteur et à l'international. **Globalement, ces actions ne sont financées qu'à hauteur de 30,3 % par la générosité du public** (soit 6,2 % des ressources totales de l'association). D'autres ressources viennent compléter le financement de ces actions :

- les subventions publiques pour 12,2 % ;
- les produits de prestations associatives vendues (postes de secours, formations aux gestes qui sauvent, kermesses...) pour 36 % ;
- les concours financiers des bailleurs de l'aide internationale pour 21,5 %.

Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des catastrophes naturelles et des appels à dons de l'association.

LES ACTIONS MENÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX, SANITAIRES ET LES INSTITUTS DE FORMATION

Ces actions sont menées par les 17 500 salariés de la Croix-Rouge française. Elles sont financées principalement par les fonds versés par l'assurance maladie, les autres régimes de protection sociale et les collectivités publiques dans le cadre des politiques sanitaires et sociales de notre pays. De plus, les usagers des établissements contribuent, dans une faible mesure, au financement des établissements. L'activité générée par les établissements représente au total 823,9 millions d'euros.



Pilotage et organisation



Parce que la Croix-Rouge française a de grandes ambitions, parce qu'elle a de grands devoirs — accompagnés d'exigences rigoureuses —, parce qu'elle agit dans un environnement complexe et sans cesse en mouvement, l'organisation a évolué en mettant en œuvre des chantiers majeurs comme la clarification des rôles respectifs des dirigeants bénévoles et des salariés, aux différents échelons territoriaux de l'association, et le renforcement de l'échelon régional. Ainsi, les instances nationales définissent la politique de l'association, fixent le cadre général de sa mise en œuvre et la contrôlent. Elles peuvent déléguer une partie de leurs compétences aux instances régionales. Dans le même temps, une chaîne de pilotage professionnalisée a été mise en place pour les établissements, sous l'autorité du directeur général. Chaque établissement est également doté d'un conseil de surveillance qui vérifie la conformité du projet d'établissement à la stratégie et aux politiques de l'association, contrôle la qualité de la gestion, assure le lien entre l'établissement et les activités bénévoles de l'association. L'échelon régional assure la coordination des activités de la Croix-Rouge dans les régions.

UN PILOTAGE NATIONAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

Elle est composée des membres du conseil d'administration, des présidents de délégation régionale, des présidents de délégation départementale et d'un délégué par département. L'AG approuve chaque année les rapports moral et financier de l'association et délibère sur des questions mises à l'ordre du jour par le conseil d'administration.

LE PRÉSIDENT

Le président conduit, en accord avec le conseil d'administration et le bureau national, la politique de la Croix-Rouge française. Élu pour quatre ans par le conseil d'administration, il représente l'association auprès des pouvoirs publics et au niveau international. Garant de la neutralité et de l'indépendance de l'association, il est épaulé par un premier et un second vice-président.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

L'association est administrée par un conseil d'administration responsable devant l'assemblée générale. Il est assisté d'un bureau national, et notamment de deux vice-présidents. Composé de 31 membres, il se réunit au minimum quatre fois par an et de façon *ad hoc* si nécessaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009

Membres du conseil ayant voix délibérative

Collège des membres issus des conseils de délégations élus par l'AG :

Antoine Boutonnet
Jean Carensac
Jean Caste
Docteur Caroline Cross
Caroline Cussac
Philippe Delers
Docteur Françoise Fromageau
Sylvie Grandin
Myriam Homel
Jacqueline Ibrahim
Pierre Lacour
Michèle Martinez
Jean-Paul Nouhaud
François Novellino
Armand Perego
Claude Perrinelle
Pierre Richard
Docteur Bertrand Rousseau
Jean-Loup Valentin
Christian Saman
Marc Zyltman

Collège des personnes qualifiées élues par l'AG :

Professeur Yvon Berland
Mireille Gaüzère
Professeur Jean-François Girard
Patrick Hermange
Docteur Robert Sebbag
Thierry Sibieude

Représentant de l'Outre-Mer élu par l'AG :

Guy Guilohele

Représentants désignés par les corps constitués :

- Professeur Jean-François Mattei, pour l'Académie nationale de médecine
- Professeur Claude-François Degos, pour le Conseil national de l'ordre des médecins
- Richard Senghor, pour le Conseil d'Etat

Membres du conseil ayant voix consultative

Personnalités désignées par les ministres :

- Le Préfet Alain Perret, désigné par le ministre de l'Intérieur
- Le Médecin général inspecteur, Joël Marionnet, désigné par le ministre de la Défense
- Serge Mostura, désigné par le ministère des Affaires étrangères
- Un représentant désigné par le ministre du Travail et de la solidarité

Représentants désignés par les organisations nationales syndicales :

- Gilles Sacchi, Confédération française démocratique du travail (Cfdt)
- Françoise Riff, Confédération française des travailleurs chrétiens (Cftc)
- Eric Martin, Confédération générale des cadres (Cgc)
- Jean-Michel Cano, Confédération générale du travail (Cgt)
- Jean-Pierre Magnan, Confédération générale du travail - Force ouvrière (Cgt-Fo)

LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES (CAR)

Le comité d'audit et des risques a été institué en mars 2006, puis inscrit dans les statuts de décembre 2007. Il est composé de membres des instances nationales. Sa mission est « d'assister, à titre consultatif, le président et le conseil d'administration sur la maîtrise de l'ensemble des risques auxquels la Croix-Rouge française se trouve exposée ».

Le comité travaille en étroite relation avec la direction de l'audit interne, dont il supervise les missions, et dont il suit la mise en œuvre effective des recommandations. Le CAR tient quatre réunions par an, précédant les échéances trimestrielles des réunions du Conseil, auxquelles s'ajoute une journée entière de travail selon un format « Université d'été ».

Président

Patrick Hermange

Membres

Caroline Cussac
Claude-François Degos
Françoise Fromageau
Jacqueline Ibrahim
François Novellino
Jean-Yves Pabst
Christian Saman

LE BUREAU NATIONAL (BN)

Sous le contrôle du CA, il délibère sur toute question dépassant la gestion courante mais ne nécessitant pas d'être portée devant le CA. Il peut recevoir des délégations écrites du CA dans le cadre des prérogatives de ce dernier. Le bureau national se réunit une fois par mois et est composé de neuf membres élus au sein du CA.

LE COMITÉ DES SAGES

Il est composé de douze membres, adhérents de la Croix-Rouge française, choisis en raison de leurs compétences dans des domaines propres aux activités de la Croix-Rouge française, élus par le conseil d'administration sur proposition du président national. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable une fois. Le comité des sages est force de proposition à l'égard du président et du CA et procède aux attributions de distinctions, sous l'autorité du chancelier nommé par le président national et qui siège comme membre de droit au comité des sages.

Présidente

Simone Preyssas

Secrétaire

Jean-Louis Cordesse

Membres

Christiane Basset
Mireille Desrez
Alain Jacquet
Jean-Gabriel Laval
Yves Louville
Nicole Naudin
Virginia Rougier

Chancelier

Docteur Jacques Maleyx

LES MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Président

Professeur Jean-François Mattei

1^{ère} vice-présidente

Docteur Caroline Cross

2^{ème} vice-président

Patrick Hermange

Commission du bénévolat et de la Jeunesse

Président

Christian Saman

Commission des relations et des opérations internationales

Président

Docteur Robert Sebbag

Commission de l'urgence et du secourisme

Présidente

Docteur Françoise Fromageau

Commission de l'action sociale

Président

Armand Perego

Commission de la santé, de l'autonomie et de la formation

Présidente

Mireille Gaüzère

Commission des finances et de l'administration

Président

Pierre Lacour

Commission de la communication et du développement des ressources

Président

François Novellino

LA COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE (CNS)

Elle comprend neuf membres élus par l'AG, pris au sein des adhérents de la Croix-Rouge française. La CNS informe l'AG sur l'ensemble de la gestion de l'exercice écoulé. Elle intervient devant le CA à la demande de ce dernier et chaque fois qu'elle l'estime nécessaire, pour l'informer et lui présenter ses observations. Elle est force de proposition à l'égard du président. Elle dispose de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission, tant au niveau national que local. Le mandat des membres de la CNS est de quatre ans.

Président

Professeur Jean-Yves Pabst

Membres

Robert Gardette
Pierre Hamann
Yannick Le Broch
Christian Léger
Claude Lombard
Geneviève Poisson
Rose-Anne de Selancy
Professeur Gilbert Thibaut

LE SIÈGE

Par délégation du président, et sous l'autorité de la direction générale, le siège prépare et met en œuvre les décisions des instances nationales, assure une veille externe des activités et recommandations — notamment celles émanant de l'État. Le siège assure également un rôle de pilotage stratégique des activités, de portage des activités internationales et de certaines grandes opérations nationales. Cinq directions métier mettent en œuvre les cinq orientations stratégiques votées en 2006. Les neuf directions régionales correspondant aux neuf interrégions Croix-Rouge française sont également des composantes du siège.

Le siège assure la gestion courante de l'association, en apportant en outre soutien et conseil aux délégations et aux établissements. Les directions métier et support du siège sont les suivantes :

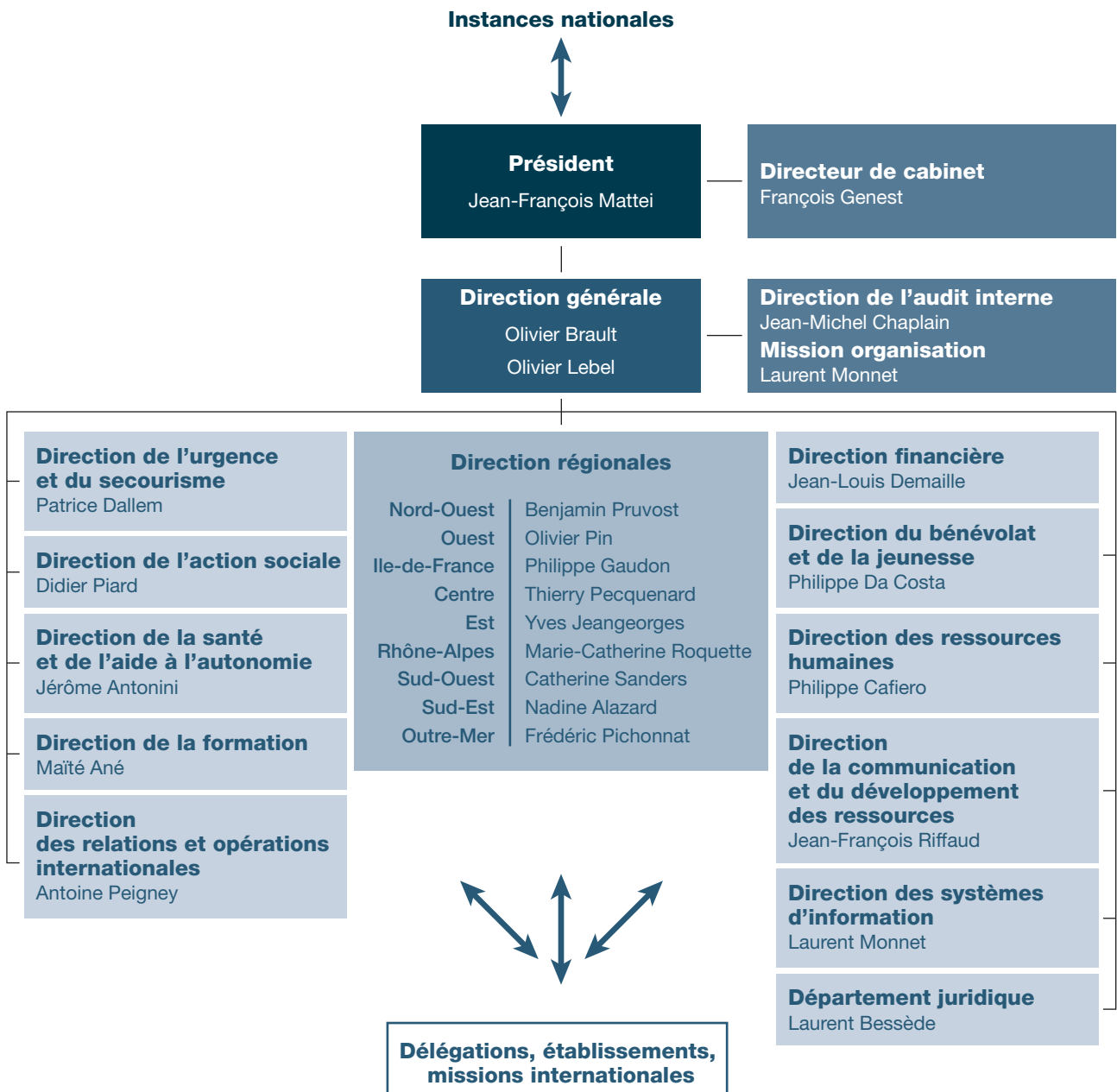
Cinq directions métier pour cinq orientations stratégiques

- La direction de l'urgence et du secourisme
- La direction de l'action sociale
- La direction de la santé et de l'aide à l'autonomie
- La direction de la formation
- La direction des relations et opérations internationales

Cinq directions support

- La direction du bénévolat et de la jeunesse
- La direction des ressources humaines
- La direction financière
- La direction de la communication et du développement des ressources
- La direction des systèmes d'information

Chaque mois, directeurs régionaux et directeurs métier et support du siège se retrouvent en comité exécutif autour du directeur général.



UNE ORGANISATION TERRITORIALE

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Dans sa circonscription, la délégation régionale est chargée d'organiser la coordination collégiale des délégations départementales et d'assurer la mutualisation de leurs moyens pour les actions conduites en commun. Le président de délégation régionale est le garant du projet collectif sur la région.

La délégation régionale contribue par ses avis à la définition et au développement de l'action de la Croix-Rouge française. Elle peut recevoir délégation de compétence du conseil d'administration dans des domaines intéressant la gestion de la délégation régionale, des délégations départementales et locales, ainsi que des établissements, de la région.

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

La délégation départementale est, dans sa zone d'action, dépositaire de l'autorité du président national et du conseil d'administration de la Croix-Rouge française. Elle veille à la mise en œuvre de leurs décisions, coordonne et anime l'action des délégations locales du département. Notre association dispose de 96 délégations départementales sur l'ensemble du territoire.

LES DÉLÉGATIONS LOCALES

La délégation locale est un regroupement géographique de bénévoles adhérents de l'association. Elle est en charge de l'action de proximité de la Croix-Rouge française, particulièrement dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme. Ses adhérents élisent, pour quatre ans, un conseil de délégation qui assure la gestion et l'animation des équipes de la délégation locale. La Croix-Rouge française compte environ 950 délégations locales sur l'ensemble du territoire.

ÊTRE ÉLU À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- Les élections générales à la Croix-Rouge française ont lieu tous les quatre ans. Leurs modalités sont précisées dans le règlement intérieur.
- Les élections au sein des différents organes délibératifs de la Croix-Rouge française ont lieu à bulletin secret.
- Tous les membres des organes délibératifs de la Croix-Rouge française doivent être adhérents majeurs. Ils exercent leur fonction gratuitement. Les frais de mission peuvent être remboursés selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration.

Pour plus d'information, téléchargez nos statuts et règlement intérieur sur notre site web :
www.croix-rouge.fr/Media-theque/Publications

LES DIRECTIONS RÉGIONALES

Le management régional est structuré en neuf directions régionales couvrant le territoire d'une ou plusieurs régions administratives. Chaque direction régionale assure l'encadrement et le soutien des établissements situés dans son interrégion. Des « directeurs filière métier » encadrent les directeurs d'établissement. Des experts assurent des fonctions supports (contrôle de gestion, ressources humaines, systèmes d'information, communication et développement des ressources) pour les établissements et les délégations. Un pôle de service régional (PSR) assure les fonctions de comptabilité et de paie pour les délégations

et les établissements de l'interrégion. L'ensemble contribue à la complémentarité et au développement de la Croix-Rouge française sur le territoire.

LE RENFORCEMENT DES DIRECTIONS RÉGIONALES

En déconcentrant le fonctionnement de l'association, notre objectif a été de donner davantage de latitude aux régions, ainsi que de regrouper certaines activités sur une région pour une meilleure efficacité. Cette réforme a été essentielle et nous permet d'être plus réactifs sur le terrain. Par ailleurs, elle est parfaitement en phase avec la logique organisationnelle de régionalisation de la politique de santé publique en France.

LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de la Croix-Rouge française regroupent les structures sanitaires, sociales, médico-sociales et les structures de formation initiale et continue de l'association telles que définies par le conseil d'administration en fonction de la nature et de l'importance de leur activité, de leurs ressources humaines et de l'origine de leurs ressources financières. Chaque établissement concourt, dans sa filière, à la réalisation des missions de la Croix-Rouge française, par son action et en complémentarité avec les autres établissements et les délégations de l'association.

INCOMPATIBILITÉS ET INÉLIGIBILITÉS

Les membres des différents organes délibératifs de la Croix-Rouge française ne peuvent prendre ou conserver directement ou par personne interposée, notamment par l'intermédiaire d'un conjoint, ascendant, descendant, frère ou sœur, des intérêts dans une entreprise participant à la prestation de fournitures de biens ou de services, à titre onéreux, à l'organe délibératif au sein duquel ils siègent.

Toute personne salariée de la Croix-Rouge française est soumise aux dispositions suivantes :

- elle peut être adhérente de la Croix-Rouge française ;
- elle peut être élue membre d'un organe délibératif, sauf celui auquel est rattachée son activité salariée ou celle d'une personne ayant avec elle un lien de parenté ou d'alliance au premier ou au deuxième degré. Pour les fonctions de président et de trésorier, une dérogation du bureau national doit être obtenue au préalable afin d'être éligible à ces fonctions ;
- elle ne peut être ou demeurer membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge française ;
- en cas de licenciement pour motif disciplinaire, elle devient inéligible à la Croix-Rouge française.

Pour plus d'information, voir l'article 5 de nos statuts, à télécharger sur notre site web :

www.croix-rouge.fr/Mediatheque/Publications

Présidents régionaux

Alsace-Lorraine

Armand Perego

Aquitaine

Docteur Jacques Rayé

Auvergne

Alain Gaillard

Basse-Normandie

Ghislaine Pichelot

Bourgogne

Pierre Desray

Bretagne

Yves Minguy

Centre

Michèle Martinez

Champagne-Ardenne

Marie-Annick Commenil

Franche-Comté

Philippe Courtieu

Ile-de-France

Emmanuel Stène

Languedoc-Roussillon

Professeur Jean-Jacques Eledjam

Limousin

Pascal Leroy

Midi-Pyrénées

Jean Carensac

Nord-Ouest

Pierre Bénard

Pays-de-la-Loire

Philippe Riant

Poitou-Charentes

Paul Bautz

Provence-Alpes-Côte d'Azur/Corse

Simone Long

Rhône-Alpes

Michel Robinet

Outre-Mer

Guy Guilohele (Administrateur national)
Guyane • Martinique • Guadeloupe •
Saint-Bathélemy • Saint-Martin •
Saint-Pierre et Miquelon • Mayotte •
Kerguelen • Wallis-et-Futuna

Directeurs régionaux

Centre

Thierry Pecquenard

Est

Yves Jeangeorges

Ile-de-France

Philippe Gaudon

Nord-Ouest

Benjamin Pruvost

Ouest

Olivier Pin

Outre-Mer

Frédéric Pichonnat

Rhône-Alpes

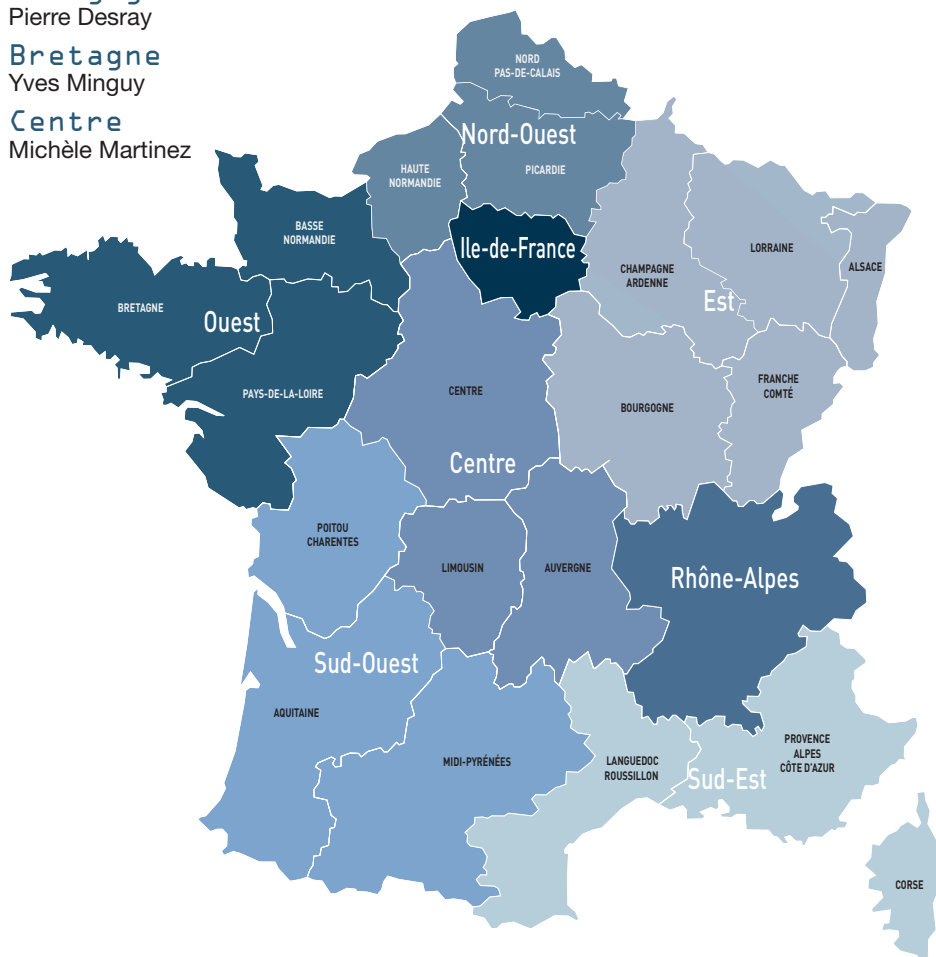
Marie-Catherine Roquette

Sud-Est

Nadine Alazard

Sud-Ouest

Catherine Sanders





Les faits marquants

150 ans de la bataille de Solferino : 150 ans de Croix-Rouge

L'HISTOIRE AU SERVICE DE L'AVENIR



Pour la Croix-Rouge française — comme pour toutes les autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge — 2009 s'est inscrit comme une véritable « année passerelle » entre un passé riche et le futur de la lutte contre les fragilités de toutes natures. La concordance du 150^{ème} anniversaire de la bataille de Solferino, du 90^{ème} anniversaire de la création de la Fédération et du 60^{ème} anniversaire des Conventions de Genève a fourni l'occasion de mesurer le chemin parcouru dans la construction d'un idéal et d'un engagement humanitaire qui mobilisent des millions de volontaires depuis six générations. Cet anniversaire a donné l'opportunité de se projeter dans l'avenir en essayant de partager avec le plus grand nombre les grands enjeux et défis humanitaires de demain. Parce que le XXI^{ème} siècle pourrait être le siècle des peuples en mouvement, le Professeur Jean-François Mattei a souhaité que soit organisé un séminaire sur les personnes migrantes. Il s'est tenu au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, fin février 2009 et a réuni 44 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il a permis d'établir des recommandations pour la stratégie 2020 de la Fédération, en cours d'élaboration en 2009. S'en est suivie l'organisation à Paris — avec le comité de direction de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge — d'une table ronde autour des grands enjeux humanitaires de demain. Ce rendez-vous a donné naissance à la « Déclaration de Paris » dans laquelle ont été réaffirmées l'ambition et les responsabilités du Mouvement. Ce document a été remis solennellement le 4 mai 2009 au Président de la République française, Nicolas Sarkozy.

En 2009, le Croix-Rouge française a également confirmé sa volonté de promouvoir l'engagement des jeunes, population vitale pour mener les actions de demain et au cœur du « projet Solferino 2009 ».

150 ANS SOL FER INO



« SOLFERINO » D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Un siècle et demi
d'engagement pour un
futur plus équitable

De grands événements Croix-Rouge ont marqué l'année 2009, tous placés sous le signe du « projet Solferino ». Solferino d'hier, avec les commémorations des 150 ans de la bataille et de la naissance de la Croix-Rouge ; Solferino d'aujourd'hui et de demain avec la conférence sur les migrants ou la journée nationale des sociaux.

11 février

Journée nationale des SAMU sociaux

Cette journée de réflexion entre acteurs de la lutte contre la grande précarité organisée par la Croix-Rouge française a mobilisé les principaux SAMU sociaux de la Croix-Rouge française et a permis de faire le point sur les difficultés auxquelles ils font face. À sa suite, la Croix-Rouge française a demandé au Gouvernement de porter la grande précarité au rang de grande cause nationale.

19-20 février

Séminaire « migrants » au Conseil de l'Europe à Strasbourg



Co-organisé avec le Conseil de l'Europe, ce séminaire des 19 et 20 février a rassemblé 44 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, européennes, africaines

et asiatiques. Deux thèmes majeurs étaient au cœur des débats : le rapprochement familial des mineurs isolés ; les retours forcés des migrants vers leur pays d'origine.

Mars-avril

La Croix-Rouge au collège



Grand déploiement des animations scolaires, lancées en janvier, « Mission : mobilisez votre pouvoir d'humanité » : les bénévoles de la Croix-Rouge française ont repris le chemin de l'école pour initier les collégiens au droit international humanitaire. À la clef, un grand concours et des élèves invités aux festivités des 150 ans de la Croix-Rouge à Solferino, en juin 2009.

Avril-mai

Concours Solferino 2009

À la suite des animations faites dans les classes de 4^{ème}, un concours est lancé avec pour but d'illustrer l'accroche « Mobilisez votre pouvoir d'humanité ». Dans chaque département, un gagnant est désigné par un jury Croix-Rouge.



Autour du même thème, les meilleurs « projets humanitaires » produits par les bénévoles de 16 à 26 ans de la Croix-Rouge française et les étudiants de ses établissements de formation sanitaire et sociale sont également récompensés.

2-6 mai**90^{ème} anniversaire de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Réunie à Paris, où elle est née en 1919, à l'invitation de la Croix-Rouge française, la FICR tient sa conférence bisannuelle, son conseil de direction et réaffirme son rôle d'acteur humanitaire de premier plan dans la Déclaration de Paris. « *Nous rappelons aux États que c'est à eux qu'il incombe au premier chef de fournir une aide humanitaire aux personnes vulnérables sur leurs territoires respectifs. En tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, nous, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous nous tenons prêtes à les seconder dans l'exercice de cette responsabilité* » (extrait de la Déclaration de Paris).

23-24 mai**Journées nationales de la Croix-Rouge française**

Une quête qui prend une dimension particulière, celle d'un relais de communication pour les engagements à

venir de l'association. Les bénévoles des 1 000 délégations et les salariés de nombreux établissements de la Croix-Rouge française se sont investis avec beaucoup d'intensité afin d'expliquer au grand public le sens de leurs actions quotidiennes.

29 août-13 septembre**Exposition photographique « L'humanité dans la guerre »**

Avec une exposition photo dévoilée au XXI^{ème} festival Visa pour l'Image de Perpignan, le CICR et la Croix-Rouge française se sont associés pour présenter un siècle et demi de photographies de guerre et d'action humanitaire, dans le cadre des 150 ans de la Croix-Rouge et des 60 ans des Conventions de Genève. L'exposition a ensuite été installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

**10 au 26 juin****Course Paris-Solferino : 1 200 km pour se souvenir**

Du 10 au 26 juin, bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française ont couru 1 200 km en relais de Paris à Solferino. Sur l'ensemble du parcours, chaque arrivée dans les 13 villes étapes a été l'occasion d'un événement festif autour de la célébration des 150 ans de la Croix-Rouge.

24-28 juin**Bienvenue au village !**

Le 24 juin, la délégation de la Croix-Rouge française a rejoint les milliers de membres et volontaires des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde entier. Les jeunes bénévoles et étudiants de la Croix-Rouge française participaient aux activités du village. Les collégiens lauréats du concours « Mobilisez votre pouvoir d'humanité » ont bénéficié, en plus, d'un programme d'animations spécifique, encadré par des animateurs Croix-Rouge : initiation aux premiers secours, Raid cross (jeu de sensibilisation au droit international humanitaire)... Une belle aventure humaine, clôturée par la fiacolata, marche aux flambeaux, symbole fort de l'engagement Croix-Rouge.

La Croix-Rouge au fil des mois

JANVIER > FÉVRIER

2009

JANVIER

URGENCE ET SECOURISME

Opérations de secours aux naufragés de la route du Sud de la France, suite à d'importantes chutes de neige



Les délégations Croix-Rouge de plusieurs départements du Sud de la France ont soutenu et hébergé des centaines de routiers, ainsi que les personnes isolées par les intempéries.

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE

Première rencontre nationale Croix-Rouge française sur l'autisme



Professionnels de l'autisme, administrateurs de la Croix-Rouge française, représentants des pouvoirs publics, chercheurs et parents étaient réunis au siège de l'association le 21 janvier

pour cette première rencontre sur le thème de l'autisme et de l'accompagnement de l'enfant. Les débats ont été introduits par la présentation du plan Autisme 2008-2010, nouvelle étape des politiques publiques dans ce domaine. La Croix-Rouge française a proposé des solutions de prise en charge innovantes, basées sur une évaluation régulière et adaptées aux besoins des enfants et de leurs parents.

JEUNESSE

« Mission : mobilisez votre pouvoir d'humanité » dans les classes de 4^{ème}



La Croix-Rouge française en partenariat avec l'Éducation nationale lance un grand concours précédé d'une initiation aux valeurs humanitaires dans les classes de 4^{ème} sur tout le territoire. Les vainqueurs iront à Solferino en juin, dans le cadre des commémorations des 150 ans.

ACTION INTERNATIONALE

Première formation ERU décentralisée
L'expérience était inédite. Fin janvier, 28 participants de neuf sociétés nationales, principalement d'Afrique centrale, ont été formés à intervenir dans le cadre d'une équipe de réponses aux urgences (ERU). Une initiative saluée par les participants comme par les observateurs de la Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

URGENCE ET SECOURISME

L'arrêt cardiaque en 10 questions



« Combien de personnes décèdent chaque année en France d'un arrêt cardiaque ? ». Voici l'une des dix questions posées aux quelque 300 personnes présentes le 17 janvier au Palais des Congrès de Paris. Les réponses recueillies lors de cette enquête ont mis en évidence les lacunes des Français. L'objectif de cette journée était d'informer le grand public et de démontrer comment des gestes simples peuvent sauver des vies. La Fédération française de cardiologie, le SAMU de Paris et la Croix-Rouge française étaient réunis à l'occasion de cette journée de sensibilisation.

FÉVRIER

ACTION SOCIALE

Première journée nationale des SAMU sociaux et des équipes mobiles



Le 11 février s'est tenue la première journée nationale des SAMU sociaux et des équipes mobiles rassemblant 132 personnes au siège de la Croix-Rouge française.

FÉVRIER > MAI 2009

Un plan d'actions Croix-Rouge française a été élaboré, point de départ d'une dynamique nouvelle pour les équipes de terrain (4 000 bénévoles engagés sur le tout le territoire). Étaient notamment présents lors de cette journée : Alain Régnier, préfet délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées ; Jean-Marie Le Guen, médecin et vice-président de l'Assemblée nationale, adjoint au maire de Paris chargé de la santé publique ; Stéphane Rullac, éducateur spécialisé et ethnologue.

ACTION INTERNATIONALE**Séminaire international sur les migrants de Strasbourg**

Co-organisé avec le Conseil de l'Europe, ce séminaire des 19 et 20 février a rassemblé 44 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, européennes, africaines et asiatiques. Le lieu était emblématique : le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Extrait du discours d'ouverture prononcé par le Professeur Jean-François Mattei : « *Derrière les enfants dont nous allons évoquer les parcours, derrière les migrants dont nous allons évoquer les errances, se cachent des destins le plus souvent dramatiques, des espoirs le plus souvent déçus, des vies le plus souvent brisées* ».

MARS**ACTION SOCIALE****31 mars : fin du plan hiver, la Croix-Rouge française interpelle les pouvoirs publics au nom des personnes sans abri**

Chaque année, du 1^{er} novembre au 31 mars, les équipes de la Croix-Rouge française renforcent leurs actions pour venir en aide aux personnes sans abri. Avec 120 SAMU sociaux mis en place en période de grand froid, dont 27 fonctionnent toute l'année, la Croix-Rouge française gère plus de la moitié des équipes mobiles et SAMU sociaux de France. Des places d'hébergement d'urgence ainsi qu'un soutien matériel, nourriture, duvets et vêtements sont notamment proposés aux plus démunis.



Avec la fin annoncée du plan grand froid et des financements qui y sont liés, un grand nombre des 500 personnes logées dans des centres d'hébergement d'urgence de la Croix-Rouge française ont retrouvé la rue dès le 31 mars. Forte de ce constat, la Croix-Rouge française a interpellé les pouvoirs publics afin que des solutions pérennes et adaptées soient rapidement trouvées et mises en place.

JEUNESSE**Un nouveau Projet Jeunesse**

Le Projet Jeunesse de la Croix-Rouge française, élaboré avec la participation de jeunes bénévoles, a été adopté lors du conseil d'administration du 18 mars. Ce projet vise entre autres à renforcer le lien intergénérationnel, soutenir l'envie d'agir des jeunes et s'appuie sur trois défis : le défi des valeurs (contribuer à la diffusion des valeurs humanitaires et des principes de la Croix-Rouge auprès du plus grand nombre de jeunes) ; le défi de l'action (développer les échanges et les actions de l'association auprès des personnes les plus vulnérables) ; le défi de l'expression (proposer aux jeunes des espaces d'expression et de proposition pour renforcer la participation des plus jeunes à la vie de notre association).

JEUNESSE**Une année de volontariat à l'étranger**

Après une première année d'expérimentation, les Croix-Rouge française et allemande, avec le soutien de

l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), s'associent à nouveau dans un programme d'échange de volontaires. En 2009, six jeunes bénévoles âgés de 18 à 26 ans ont participé à cet échange. En 2010, d'autres échanges seront développés dans le cadre du service volontariat européen (SVE), notamment avec la Croix-Rouge britannique.

AVRIL**URGENCE ET SECOURISME****La Croix-Rouge française mobilisée pour lutter contre la propagation de la grippe A H1N1**

Les dispositifs contre la propagation de la grippe A H1N1 lancés fin avril sont un exemple du rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics de la Croix-Rouge française. Sollicitée par les ministères de la Santé et des Affaires étrangères et européennes, la Croix-Rouge française a mobilisé ses volontaires. À l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, les bénévoles de la Croix-Rouge française ont accueilli et informé les passagers en provenance du Mexique, puis d'autres pays. Ils ont également renforcé la cellule téléphonique du ministère des Affaires étrangères. À ce titre, ils ont géré 5 000 appels dans les tout premiers jours de la mise en place du dispositif.

ACTION INTERNATIONALE**Séminaire des juristes européens**

Du 5 au 7 avril, la Croix-Rouge française a accueilli un séminaire de juristes européens. Les débats étaient centrés sur le droit international humanitaire et les relations internationales. Une dizaine de sociétés nationales Croix-Rouge européennes étaient représentées, ainsi que la Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge.

URGENCE ET SECOURISME**Déploiement du corps de réserve de l'urgence (CRU)**

Le corps de réserve de l'urgence (CRU), projet de la Croix-Rouge française encore en phase de test, a pu



être expérimenté à l'aéroport d'Orly lors du désamorçage d'une bombe datant de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif du CRU est de recenser et former une population de citoyens solidaires mobilisables en cas d'alerte, afin de mener des opérations de soutien aux populations en danger ou sinistrées.

URGENCE ET SECOURISME

L'Olympique Lyonnais (OL) et la Croix-Rouge française s'associent pour promouvoir les gestes qui sauvent en milieu sportif



L'OL Fondation a choisi la Croix-Rouge française pour sensibiliser les jeunes sportifs aux gestes qui sauvent. Afin de répondre à cette attente, la Croix-Rouge française a édité un DVD, entièrement financé par la fondation du club de football, lequel met en scène le bon usage du massage cardiaque et du défibrillateur ainsi que le comportement à adopter en cas de choc traumatique.

MAI

ACTION INTERNATIONALE

90 ans de la FICR, la déclaration de Paris est remise au Président de la République française

À l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), son conseil de direction s'est tenu à Paris, où la Fédération a été créée. Le président de la FICR, Juan Manuel Suárez del Toro Rivero, celui de la Croix-Rouge française, le Professeur Jean-François Mattei, ainsi que l'ensemble des membres du conseil de direction de la FICR ont uni leurs voix dans la déclaration de Paris, afin de rappeler le rôle essentiel joué par de simples volontaires et bénévoles lors des grandes crises humanitaires qui ont jalonné les dernières décennies. Tirant les leçons du passé, et au regard des défis d'aujourd'hui, ils y pointent du doigt les grandes priorités humanitaires de notre temps, à commencer par la nécessité d'une culture de la prévention, concrète et effective à tous les échelons.

URGENCE ET SECOURISME

Poursuite des opérations menées dans le cadre de la pandémie de grippe A H1N1

FACE À LA GRIPPE A, VOTRE MEILLEURE DÉFENSE C'EST VOUS...

Luttons contre la grippe A. Ensemble, limitons la propagation du virus et les risques de contagion en respectant ces 5 mesures élémentaires.

www.croix-rouge.fr

Les volontaires de la Croix-Rouge française demeurent mobilisés dans les aéroports parisiens pour accueillir les passagers présentant des signes de la maladie (7 000 personnes accueillies),

et poursuivent le renfort de la cellule de crise du Quai d'Orsay, au total, 20 000 appels sont traités. Enfin, la Croix-Rouge française débute l'écriture ou la réécriture des plans de continuité d'activités de son siège, de ses délégations et de ses établissements, travail qui se poursuit toute l'année.

URGENCE ET SECOURISME

Les secouristes de la Croix-Rouge française au Grand Prix de Monaco



Tous les ans, à l'occasion de la plus prestigieuse manifestation sportive automobile au monde, une quarantaine de secouristes Croix-Rouge, venus de toute la France, épaulent leurs homologues monégasques.

FINANCEMENT

Journées nationales 2009

Partenariats, événements sportifs ou culturels, rassemblements intergénérationnels, cette année encore, l'imagination des bénévoles de la



Croix-Rouge française n'a pas failli pour une grande mobilisation nationale les 23 et 24 mai. L'édition 2009 a été marquée entre autres par la mise en place d'un dispositif unique de collecte de dons sur le web qui a permis de doubler les dons en ligne. Cette édition des Journées nationales était aussi l'occasion de fêter les 10 ans d'investissement actif et solidaire de la marraine de la Croix-Rouge française Adriana Karembeu.

JUIN > SEPTEMBRE**2009****JUIN****ACTION INTERNATIONALE****Le Niger touché par de graves inondations**

De fortes pluies se sont abattues sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et ont provoqué de graves inondations dans de nombreuses régions. Le Niger a été l'un des pays les plus gravement touchés puisque les inondations ont affecté plus de 100 000 personnes.

Face à l'ampleur du désastre, les Croix-Rouge nigérienne et française se sont mobilisées pour distribuer des produits de première nécessité et travailler à l'assainissement des zones d'accueil des réfugiés, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à l'eau.

PILOTAGE
Adoption du projet associatif « Humaniser la vie » et réélection du Professeur Jean-François Mattei à la présidence de la Croix-Rouge française


Le Professeur Jean-François Mattei, président de la Croix-Rouge française depuis le 19 décembre 2004, a été réélu à l'unanimité pour quatre ans à la présidence de l'association lors de sa 65^{ème} assemblée générale. Cette même assemblée générale a adopté le projet associatif de la Croix-Rouge française, premier document de ce type dans l'histoire de l'association. Jean-François Mattei a d'ailleurs clos cet événement sur ces mots : « *Telle est bien l'ambition et la vocation de la Croix-Rouge aujourd'hui : humaniser la vie ! Nous devons être entrepreneurs, innovants, rigoureux. Nous devons être capables, chacun, de la plus grande attention dans le geste le plus simple du quotidien vers l'autre et capables, tous ensemble, de la plus grande ambition pour les dix années à venir ! [...] Ensemble, nous allons nous dépasser, affronter les difficultés. Les choses faciles n'ont pas d'intérêt et elles n'ont pas besoin de nous* ».

JEUNESSE**250 jeunes à Solferino**

Le 24 juin, dans le cadre de la commémoration des 150 ans de la bataille de Solferino, une délégation de 250 jeunes vainqueurs du concours Solferino 2009 était conviée au siège parisien de l'association. Le soir même ils prenaient le train pour l'Italie afin de retrouver des centaines d'autres jeunes venus de sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde entier.

FORMATION
Des partenariats pour créer des écoles d'infirmiers à l'international

Au Maroc, dans le cadre de son programme « Initiative santé », la Croix-Rouge française a soutenu la création de la première école d'infirmiers du Croissant-Rouge marocain. Un accord de jumelage entre l'Institut régional de formation sanitaire et sociale (IRFSS) de Midi-Pyrénées et l'école de Tétouan a été signé le 29 juin à Toulouse. Ce jumelage comprend cinq grands axes de partenariat : échange de formateurs et d'étudiants ; travaux communs entre étudiants ; partage de ressources documentaires ; journées thématiques ; développement d'un centre de formation.

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE
L'ESAT Croix-Rouge française Jardin des plantes, 25 ans d'insertion professionnelle des personnes handicapées

L'ESAT (établissement et services d'aide par le travail), anciennement nommé CAT (centre d'aide par le travail), est à la fois une entreprise et une structure médico-sociale. Chaque ouvrier a son projet professionnel personnalisé qui intègre des objectifs à atteindre. Au sein de l'ESAT Jardin des Plantes de Doué-la-Fontaine (49), qui a fêté ses 25 ans d'existence en 2009, 42 ouvriers atteints de déficience intellectuelle travaillent dans ce qui fait l'originalité de la structure : la production biologique de plantes aromatiques et médicinales.

**URGENCE ET SECOURISME**
Opération « Défibril' à cœur » avec la SNCF

En 2008, la SNCF s'était engagée à installer des défibrillateurs dans ses gares. L'opération « Défibril' à cœur » de 2009 a marqué le début de ce programme qui doit permettre d'équiper en défibrillateurs automatisés les 150 plus grandes gares françaises et 250 sièges sociaux d'entreprises. En juin 2009, et pour la première fois en Europe, les passagers des trains ont été initiés à l'utilisation de défibrillateurs par des bénévoles de la Croix-Rouge française dans 24 gares de Paris et de province.

JUILLET

ACTION INTERNATIONALE

La Croix-Rouge française au secours des victimes des inondations en Centrafrique



La Croix-Rouge française, en appui de la Croix-Rouge centrafricaine et en coordination avec la FICR a envoyé sur place du matériel d'assainissement permettant de produire 5 000 litres d'eau potable par jour. Deux sites d'accueil ont été créés pour accueillir les 6 000 personnes ayant perdu leur logement.

ACTION INTERNATIONALE

Débat international sur les règles du droit international humanitaire

Pendant 15 jours, le ministère français de la Défense, avec le soutien de la Croix-Rouge française et du CICR, réunissait à l'École militaire de Paris, des officiers supérieurs d'une soixantaine de pays. L'objectif de cette rencontre, intitulée SWIRMO (Senior Workshop on International Rules governing Military Operations), était de débattre en atelier des situations juridiques en fonction du contexte opérationnel et des règles du droit international humanitaire.

JEUNESSE

Orange RockCorp et la Croix-Rouge française testent un bénévolat d'un nouveau genre

Venu tout droit des Etats-Unis, le concept mis en place consiste à rendre le bénévolat plus attractif en l'adaptant au goût des jeunes avec, comme « arme de séduction massive », une place de concert au Zénith de Paris.

30 jeunes se sont prêtés au jeu pendant quatre heures en aidant une structure d'accueil médicalisée pour les sans-abri dans leur projet de création d'un jardin potager.

AOÛT

URGENCE ET SECOURISME

Huitième édition de la Caravane d'été



Du 6 juillet au 23 août 2009, la Caravane d'été de la Croix-Rouge française a sillonné l'hexagone pour la huitième année consécutive. Elle a fait escale dans 15 villes de France et dans une ville de Belgique pour initier gratuitement aux premiers secours et à l'autoprotection du citoyen les vacanciers et habitants. En 2009, l'opération a même battu un record d'affluence à Narbonne (11), puisqu'en deux jours, les bénévoles ont initié près de 500 personnes. Depuis sa création, la Caravane d'été de la Croix-Rouge française a permis d'initier aux gestes qui sauvent un total de près de 30 000 personnes.

URGENCE ET SECOURISME

Sapeurs Pompiers, SAMU et Croix-Rouge : le trio gagnant

Dans le Morbihan, durant tout l'été, l'équipe du véhicule radio infirmier (VRI) de la Croix-Rouge française a assuré des interventions d'urgence, en appui des services médicalisés d'urgence des pouvoirs publics. Ce dispositif expérimental et exceptionnel, mis en place avec le SAMU et les sapeurs pompiers, illustre un mode de coopération unique en France.

ACTION INTERNATIONALE

Exposition photo « L'Humanité en Guerre »



Au festival de photojournalisme Visa pour l'Image de Perpignan, le CICR, en collaboration avec la Croix-Rouge française, retrace l'histoire des conflits modernes et de leurs conséquences humanitaires, avec une exposition de 40 photos intitulée « L'Humanité en Guerre ». L'exposition a ensuite été présentée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, où elle a accueilli près de 15 000 visiteurs.

SEPTEMBRE

ACTION INTERNATIONALE

Cyclone Ketsana



Fin septembre, le cyclone Ketsana frappe le Vietnam et le Cambodge, après les Philippines. Inondations et glissements de terrain causent la mort de près de 170 personnes et laissent des milliers de sinistrés dans un dénuement total. Dans ce contexte de grande urgence, la Croix-Rouge française, présente au Vietnam depuis plusieurs années, a proposé son aide à la Croix-Rouge vietnamienne.

SEPTEMBRE > NOVEMBRE**2009****ACTION INTERNATIONALE****Inondations en Haïti**

Le 18 septembre, toute la région de l'Ouest de l'île d'Haïti a été touchée par des pluies torrentielles. L'approvisionnement en eau potable pour plus de 800 personnes et la distribution de matériel de première nécessité (kits hygiène, kits de nettoyage...) ont été les priorités des équipes de la Croix-Rouge française venues en renfort des équipes locales.

URGENCE ET SECOURISME**JMPS 2009**

Le samedi 12 septembre, à l'occasion de la journée mondiale des premiers secours (JMPS), plus de 100 villes françaises se sont mobilisées pour initier le grand public aux gestes qui sauvent. En 2009, l'accent a été mis sur l'arrêt cardiaque et l'utilisation du défibrillateur automatisé. Ce choix s'est imposé comme une évidence au vu des résultats d'une étude réalisée à la demande de la Fédération française de cardiologie et de la Croix-Rouge française. « Appeler », « masser » et « défibriller » étaient les trois mots clés de cette JMPS et de la semaine du cœur qui s'est achevée fin septembre.

ACTION SOCIALE**Les haltes-répît Alzheimer se multiplient**

La première avait ouvert ses portes en 2007. Avec le plan national Alzheimer 2008-2012, ces structures se multiplient et deux nouvelles haltes-répît Alzheimer de la Croix-Rouge française ont vu le jour en septembre 2009. Des bénévoles, spécifiquement formés pour cette mission, assurent un accueil de jour non médicalisé et permettent, non seulement aux malades d'avoir des moments de détente, mais aussi à leurs proches de bénéficier d'un peu de temps libre.

URGENCE ET SECOURISME**Renouvellement de l'agrément national de sécurité civile**

En septembre 2009, la Croix-Rouge française a obtenu le renouvellement de l'agrément national de sécurité civile pour une durée de trois ans. Ce label qualité-confiance, délivré par les pouvoirs publics, illustre la capacité de l'association à garantir l'efficacité de ses actions de sécurité civile au niveau national.

ACTION INTERNATIONALE**Évaluation de la mission Croix-Rouge française au Guyana**

Depuis janvier 2008, la Croix-Rouge française est présente au Guyana et y coordonne, avec la Croix-Rouge guyanaise, des programmes d'amélioration d'accès à l'eau potable et d'assainissement. En septembre 2009, l'association a décidé de faire une évaluation intermédiaire des actions menées sur place. Ce bilan a permis de proposer la mise en place d'un projet de santé communautaire dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement.

ACTION SOCIALE**« Tickets donnés, repas partagés »**

Ticket Restaurant (Accor Services France) a renouvelé pour la septième année consécutive son partenariat avec la Croix-Rouge française. Il s'agit d'inciter le million de détenteurs de carnets Ticket Restaurant à offrir un ou plusieurs tickets à l'association. Les fonds collectés servent à équiper 650 sites de distribution alimentaire et 90 épiceries sociales. Depuis deux ans, les fonds sont également dédiés à l'amélioration de l'alimentation avec la création de chèques d'accompagnement personnalisés (CAP). Depuis 2003, 925 000 € ont ainsi été collectés.

RESSOURCES HUMAINES**Prévenir la précarité des salariés Croix-Rouge**

La formation « Mieux vivre la relation à l'argent et prévenir la précarité financière » a débuté en septembre 2009, avec pour objectif d'aider les salariés de la Croix-Rouge française à mieux gérer leur relation à l'argent, lorsqu'ils rencontrent des difficultés à titre personnel ou, le cas échéant, lors de leurs missions de soutien auprès des personnes fragilisées.

JEUNESSE

Le Professeur Jean-François Mattei rencontre les étudiants tourangeaux



Depuis deux ans, la Croix-Rouge française est un partenaire privilégié de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers. Les étudiants sont invités à participer à des projets de l'association dans le cadre de leur projet pédagogique. Le Professeur Jean-François Mattei est intervenu devant 450 étudiants pour évoquer les enjeux du don de soi. Une initiation aux gestes qui sauvent a également été dispensée par des bénévoles de la Croix-Rouge française pendant la semaine d'intégration de l'ESCEM.

OCTOBRE

FORMATION

La Croix-Rouge au service de l'insertion professionnelle

Afin de lutter contre la pénurie de personnel soignant dans les secteurs sanitaire et médico-social, la Croix-Rouge française a signé le 7 octobre une convention nationale de partenariat avec le groupe Korian, leader européen dans la prise en charge de la dépendance. Cette valorisation, qui s'effectue en étroite relation avec le Pôle emploi, va permettre la mise en place de parcours de formation innovants et spécifiques pour les personnes qui possèdent des prédispositions à travailler dans ce secteur mais manquent de qualification.

HOMMAGE

Le Livre international de la Paix en 21 histoires

21 histoires inspirées de faits réels et racontées par quatre écrivains pour parler de paix, 35 illustrations et témoignages d'artistes et d'hommes célèbres sont contenus dans *Le Livre de la Paix*. Cette édition exceptionnelle émane du *Livre international de la Paix* de Chantal Bernard qui a recueilli pendant plus de vingt ans des messages de paix du monde entier (textes écrits par des personnalités de premier plan et œuvres d'artistes de renom). Secouriste à la Croix-Rouge française en 1968, cette femme hors du commun a fait don de son œuvre à l'association.



NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT

Parution du manifeste contre les précarités *Humaniser la vie*

Dans la continuité des événements commémoratifs des 150 ans de la bataille de Solferino, le Professeur Jean-François Mattei a publié l'ouvrage *Humaniser la vie. Plaidoyer pour le lien social*. Véritable manifeste contre les précarités, cet essai ouvre des perspectives sur les « Solferino d'aujourd'hui et de demain » : personnes exclues, détenues, dépendantes, migrantes, victimes de conflits ou de catastrophes naturelles, enfants en danger... Chacun de ces visages de la précarité est illustré par un récit de vie. Jean-François Mattei explore ces situations en envisageant des solutions

pour retisser le lien social, garant de la cohésion entre les hommes : « *Nous avons perdu la notion du fait que l'on existe avant tout avec les autres et par rapport aux autres. Je suis persuadé que l'humanisme est la solution, il faut recréer du lien social* ».

ACTION INTERNATIONALE

Assemblée générale de la FICR à Nairobi, élection de Tadateru Konoé à sa présidence



Des délégués de toutes les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se sont réunis du 18 au 25 novembre à Nairobi afin de débattre des défis humanitaires les plus pressants. C'est la première fois que le plus grand réseau humanitaire du monde tient une assemblée de ses dirigeants sur le continent africain. L'assemblée générale de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) s'y est tenue du 18 au 21 novembre. Tadateru Konoé, président de la Croix-Rouge du Japon depuis 2005, a été élu comme nouveau président de la Fédération pour un mandat de quatre ans. La Croix-Rouge française — représentée par son président, le Professeur Jean-François Mattei — a été réélue au conseil de direction de la Fédération.

ACTION INTERNATIONALE

Éruption volcanique au Vanuatu

L'éruption d'un volcan a entraîné le déplacement de 600 personnes en raison de la fumée, des cendres et des pluies acides qui ont contaminé les

NOVEMBRE > DÉCEMBRE**2009**

ressources en eau et brûlé la végétation de toute la partie est de l'île. Répondant à l'appel de la Croix-Rouge du Vanuatu, la Croix-Rouge française a fait acheminer trois tonnes de matériel par un patrouilleur de la Marine nationale française.

**SANTÉ ET AIDE
À L'AUTONOMIE**

Troisième journée annuelle de la filière domicile Croix-Rouge autour de la maladie d'Alzheimer



Engagée dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des aidants, la Croix-Rouge française a dédié une journée à ce thème en novembre 2009, au siège de l'association. La journée était ouverte par le Docteur Françoise Fromageau, médecin gériatre et administrateur national de la Croix-Rouge française. Les participants ont ensuite été sensibilisés à la vie des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer à travers des mises en scène de comédiens et l'exposition photo, « Souvent, Régine oublie ». Ensuite, le Plan Alzheimer 2008-2012 a été présenté par Virginie Chenal, de la direction générale de l'action sociale, puis par le Docteur Benoît Lavallart, de la direction générale de la santé. L'après-midi a laissé place aux interventions des membres de la Croix-Rouge française, puis à une réflexion autour de la recommandation sur l'encadrement des services à domicile faite par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

ACTION SOCIALE

**Journées nationales prison :
« La citoyenneté ne s'arrête pas aux portes des prisons »**



À l'occasion des seizièmes Journées nationales prison, les équipes de la Croix-Rouge française, présentes dans près d'une prison française sur deux, ont mené une opération de sensibilisation du grand public. Cette année, la question de l'exercice de la citoyenneté pour les personnes incarcérées était au cœur des débats.

RESSOURCES HUMAINES

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

En novembre 2009, la Croix-Rouge française a participé pour la première fois à la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Organisé par l'ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), cet événement a permis de sensibiliser le grand public au recrutement des personnes handicapées et d'organiser partout en France des actions concrètes facilitant la rencontre entre employeurs et candidats reconnus comme travailleurs handicapés.

JEUNESSE

Cinquièmes Journées Jeunesse à la Croix-Rouge française

Une cinquantaine de jeunes bénévoles et étudiants des instituts de formation Croix-Rouge était réunie à Paris pen-



dant deux jours pour les cinquièmes Journées Jeunesse autour du thème « Les jeunes comme acteurs du changement ». Ateliers, conférences et témoignages ont rythmé ces journées et permis de rappeler les trois défis portés par les jeunes de la Croix-Rouge française : le défi des valeurs, le défi de l'expression et le défi de l'action.

ACTION SOCIALE

Un partenariat « Coup de cœur »



À l'occasion du quatrième forum national des associations et fondations, le prix « Coup de Cœur » a été remis à la Croix-Rouge française pour son partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV). Le projet a été mis en place en 2006 et offre la possibilité de partir en vacances à des familles ou à des personnes isolées démunies. Les personnes handicapées peuvent elles aussi accéder à ce dispositif.

FORMATION

La Croix-Rouge française présente ses offres de formation professionnelle au Salon Batimat

Les instituts régionaux de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge française ont participé au Salon Batimat (du 2 au 7 novembre 2009 à Paris Expo, Porte de Versailles). Les employeurs du secteur du bâtiment, secteur à haut risque, ont pu s'informer sur les formations Croix-Rouge française,

comme celle de sauveteur secouriste du travail (SST) et celles liées à la prévention des risques en milieu professionnel.

ACTION INTERNATIONALE

Vente Louis Vuitton pour le financement de la lutte contre la malnutrition au Niger

Louis Vuitton a rendu hommage aux 150 ans de la Croix-Rouge à l'occasion d'une vente aux enchères exceptionnelle. Plus de 550 000 euros ont été collectés lors de cet événement organisé à Londres le 17 novembre 2009. Cette somme a assuré 50 % du financement nécessaire au fonctionnement pendant une année du programme Croix-Rouge française de lutte contre la malnutrition au Niger (au profit de 26 500 familles).

ACTION SOCIALE

Vente Georges Braque

Le 25 novembre, une vente aux enchères d'œuvres de Georges Braque a eu lieu à Paris, salle Drouot Montaigne, en présence d'Adriana Karembeu, marraine de la Croix-Rouge française. Les bénéfices de l'opération ont été reversés à l'association pour ses dispositifs d'aide sociale de proximité.

DÉCEMBRE

URGENCE ET SECOURISME

Mobilisation de la Croix-Rouge française dans les centres de vaccination

Tout début décembre, à la demande du ministère de l'Intérieur, la Croix-Rouge française apporte son concours



à la gestion des centres de vaccination répartis sur l'ensemble du territoire. En fonction des départements, son action va du simple accueil du public à la prise en charge complète du centre, vaccination comprise.

ACTION INTERNATIONALE

Journée mondiale de la lutte contre le sida du 1^{er} décembre



Le 1^{er} décembre est l'occasion chaque année, de faire un état des lieux sur l'évolution de la pandémie. La Croix-Rouge française est engagée dans la lutte contre le VIH dans 13 pays d'Afrique : 24 programmes axés sur les soins, la prévention et le dépistage y sont menés. Depuis une dizaine d'années et la création des premiers centres de traitement ambulatoire (CTA), la Croix-Rouge française a acquis une grande expertise dans ce domaine et élargi son champ d'action en développant notamment la prise en charge pédiatrique, le soutien aux systèmes de santé locaux ou encore l'accompagnement des personnes séropositives. La Croix-Rouge française s'engage également dans des actions de prise en charge en France des publics en grande précarité qui sont exposés au virus.

ACTION INTERNATIONALE

Forum IDRL (International Disaster Response Law)

La Croix-Rouge française et cinq autres sociétés nationales (Autriche, Bulgarie, Allemagne, Pays-Bas et Grande-Bretagne) sont très impliquées dans le projet de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'IDRL (programme des règles, lois et principes applicables aux actions internationales en cas de catastrophe naturelle). La Croix-Rouge française a organisé le 2 décembre 2009 dans les locaux de son siège un forum sur la sécurité civile et l'assistance internationale en France en cas de catastrophe. Cet événement a réuni des personnalités du ministère

de l'Intérieur, des services départementaux d'incendie et de secours, des ONG, des députés et des sénateurs. Au programme de cette journée : deux tables rondes et un exercice pratique de grande envergure.

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE

Premier colloque national sur les soins palliatifs

Le 17 décembre, le siège de la Croix-Rouge française a accueilli le premier colloque national consacré aux soins palliatifs. Ce rendez-vous a permis à l'association de réaffirmer sa volonté de poursuivre ses efforts dans le domaine des soins aux personnes en fin de vie. Grâce à la signature officielle d'un accord cadre avec la société française de gériatrie et gérontologie pour le déploiement de l'outil Mobiquel, la Croix-Rouge française peut désormais compter sur des outils pédagogiques de référence pour ses établissements pour personnes âgées. Par ailleurs, ce colloque a été marqué par le projet d'ouverture de la maison de répit et de soins palliatifs pédiatriques, L'Oasis, premier lieu d'accompagnement et de soins palliatifs pour enfants et adolescents.

FORMATION

JAPD : la Croix-Rouge française remporte l'appel d'offre et initie 750 000 jeunes par an

750 000 jeunes participent chaque année à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) en France métropolitaine. L'« initiation à l'alerte et aux premiers secours » est intégrée à cette journée. En remportant l'appel d'offre du ministère de la Défense en décembre, la Croix-Rouge française est devenue le formateur exclusif de ce module jusqu'en 2012. 500 formateurs de la Croix-Rouge française assurent désormais les 50 000 initiations annuelles.

URGENCE ET SECOURISME

Opérations de secours aux naufragés de la route du Sud-Est de la France suite à d'importantes chutes de neige

Les délégations de la Croix-Rouge française de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur se sont mobilisées massivement pour soutenir les automobilistes et la population touchés par les intempéries.

DÉCEMBRE 2009**SANTÉ ET AIDE
À L'AUTONOMIE**

Le centre de réadaptation des Massues (Lyon) rejoint la Croix-Rouge française



À l'issue d'un processus de sélection lancé fin 2008 par Groupama, le centre médico-chirurgical de réadaptation (CMCR) des Massues a rejoint la Croix-Rouge française. Ce rapprochement a permis à l'association de confirmer sa volonté de développer ses activités de soins de suite et de réadaptation (SSR). L'entrée du CMCR Les Massues dans le giron de la Croix-Rouge française offre des perspectives de synergie avec les autres établissements de l'association. L'ambition est de renforcer la transversalité dans la prise en charge des personnes fragilisées en région Rhône-Alpes et sur l'ensemble du territoire.

ACTION SOCIALE

Troisième édition de « Tous en fête ! »



À l'occasion des fêtes de fin d'année et pendant un mois, les bénévoles de la Croix-Rouge française ont organisé 450 événements festifs dans la France entière, auxquels 77 000 personnes démunies ont pu participer. L'association a pu compter sur le soutien de la Française des Jeux qui a versé 350 000 euros pour faciliter l'organisation de ces moments de solidarité conviviale.

ACTION SOCIALE

« Mieux manger, mieux vivre » : 4 ans de partenariat avec Nestlé France

Le programme « Mieux manger, mieux vivre » a été lancé en 2005 grâce au partenariat de la Croix-Rouge française et de la Fondation Nestlé France. Il s'inscrit dans le plan national nutrition santé (PNNS) et consiste à sensibiliser les 11-15 ans à l'équilibre alimentaire. En 2009, ce programme s'est étendu à l'Outre-Mer. Afin de pérenniser cette opération, une nouvelle convention pour la période 2009-2011 a été signée entre la Croix-Rouge française et la Fondation Nestlé France.

URGENCE ET SECOURISME

Le bus du cœur en tournée



Pendant 15 jours, l'opération « Bus du Cœur », organisée par l'association RMC-BFM, a permis d'informer les citoyens français et plus particulièrement les collégiens, les élus et les chefs d'entreprise sur l'urgence cardiaque. Le bus a effectué un circuit dans 16 départements et, à chaque étape, deux secouristes de la Croix-Rouge française participaient à la sensibilisation des personnes.

ACTION INTERNATIONALE

Première réunion des chefs de délégations internationales de la Croix-Rouge française

Les 17 et 18 décembre, à Paris, tous les chefs de délégations internationales se sont réunis pour la première fois. Leur objectif : faire le bilan du plan d'actions 2006-2010 de la Croix-Rouge française, lui-même inscrit dans la stratégie 2010 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Quatre principaux domaines d'actions ont été évoqués : la réponse aux catastrophes ; la prévention et la préparation aux catastrophes ; la santé ; la lutte contre les discriminations.

VIE ASSOCIATIVE

Deuxième conférence de la vie associative

Martin Hirsch, Haut commissaire à la jeunesse et aux solidarités actives contre la pauvreté, a réuni l'ensemble des acteurs du paysage associatif français, dont la Croix-Rouge française, à la cité universitaire de Paris pour la deuxième conférence de la vie associative. Les questions de la reconnaissance des bénévoles, du renouvellement des ressources humaines, et de l'accès des jeunes au bénévolat, ainsi qu'aux responsabilités associatives ont été soulevées. Ce travail collectif a donné lieu à deux mesures phares : la création d'un référentiel de compétences ; une charte qui prévoit de développer des certificats de compétence associative.

ACTION SOCIALE

« Donnez un sens à vos vœux ! » : 180 000 euros pour l'aide alimentaire des personnes démunies

Depuis 2004, « Donnez un sens à vos vœux » soutient la Croix-Rouge française avec la vente de cartes de vœux dans les réseaux de la grande distribution. En 2009, l'opération a permis de collecter 180 000 euros qui ont servi à l'acquisition de chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) pour renforcer les dispositifs d'aide alimentaire de l'association.

FINANCEMENT

Quand Astérix aide la Croix-Rouge



Astérix, le célèbre Gaulois, a fêté ses 50 ans en 2009. La Poste, partenaire historique de la Croix-Rouge française, a mis en vente un bloc de six timbres à l'effigie du héros de bande dessinée et de ses comparses. 1,84 euro par bloc de timbres à 5,20 euros a été reversé à la Croix-Rouge française.



Nos actions

Urgence et secourisme

Faire face aux urgences du quotidien comme aux événements exceptionnels fait partie de la mission de la Croix-Rouge française. De plus, la Croix-Rouge est à la source du secourisme faisant d'elle une référence incontournable pour l'initiation du grand public aux gestes qui sauvent et pour les formations plus avancées. Nos 50 000 bénévoles comptent 10 000 secouristes rompus aux techniques les plus à la pointe. Ils interviennent tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, souvent en renfort des pouvoirs publics, que ce soit à l'échelle nationale ou locale. Ainsi, des dizaines de milliers de personnes sont protégées ou secourues chaque année par la Croix-Rouge française.

LES GRANDES OPÉRATIONS DE 2009

AIDE AUX VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES

L'année 2009 a été marquée par plusieurs intempéries. Les violentes tempêtes et les inondations qui se sont abattues sur la France ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels. La Croix-Rouge française s'est mobilisée à de multiples reprises pour porter secours aux victimes.



Tempête Klaus



Les 23 et 24 janvier, la tempête Klaus s'abat sur le Sud-Ouest, touchant violemment trois régions : Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Les effets sont plus dévastateurs que lors de la grande tempête de 1999 : 1,7 million de personnes sont privées d'électricité et 300 000 de téléphone. De plus, on déplore la mort de 12 personnes. La Croix-Rouge française se mobilise dans 13 départements de l'interrégion pour faire face à l'urgence et 250 bénévoles portent assistance aux sinistrés. Cet engagement solidaire a été salué par les habitants des communes touchées et les autorités locales.

Tempête dans le Sud-Est

Le 10 juin, des phénomènes météorologiques violents frappent le Sud-Est de la France, provoquant la mort de six personnes, trois à Marseille et trois à Montpellier. En cinq heures, 200 millimètres d'eau s'abattent sur la cité phocéenne, alors que la pluviométrie annuelle habituelle est d'environ 700 millimètres. Les délégations de la Croix-Rouge française sont sur le terrain et portent secours à des centaines de sinistrés.





Inondations dans le Centre

Début novembre, les départements du Centre sont touchés par de violentes intempéries. Plusieurs milliers de foyers sont privés d'eau potable, les routes sont coupées et des centaines de personnes doivent être évacuées de leur logement. Les bénévoles des délégations locales sont aux avant-postes pour venir en aide aux victimes.



LES ACTIVITÉS DE PROMPT SECOURS

En Île-de-France, à la demande des pouvoirs publics, les équipes de la Croix-Rouge française renforcent les secours publics (SAMU, sapeurs pompiers...) :

En 2009, 16 928 interventions de prompt secours ont été réalisées dans ce cadre à Paris et en banlieue parisienne.



LES DISPOSITIFS PRÉVISIONNELS DE SECOURS



La Croix-Rouge française met en place des couvertures sanitaires lors des grands rassemblements culturels ou sportifs et des grandes manifestations, afin d'offrir tous les moyens humains et matériels de premiers secours indispensables en cas d'incidents. En 2009, la Croix-Rouge française était présente aux championnats du monde de ski alpin de Val-d'Isère, à l'Enduro du Touquet, à la Féria de Nîmes, aux fêtes de la Madeleine à Mont-de-Marsan, au festival des Vieilles Charrues en Bretagne, et lors du Bol d'or, compétition

motocycliste d'endurance qui se déroule sur le Circuit de Magny-Court.

Au cours de ces manifestations, les secouristes bénévoles de la Croix-Rouge française ont pris en charge 62 077 personnes et prodigué autant de soins.

LES OPÉRATIONS D'URGENCE

Il s'agit des opérations de sécurité civile de type A (plans particuliers d'intervention mis en œuvre à la suite d'incendies ou d'explosions, d'accidents de car...).

En 2009, 23 alertes de ce type ont été recensées.

D'autres opérations d'urgence d'envergure interdépartementale, voire nationale, ont été menées lors des chutes de neige de janvier et décembre 2009, lors de la tempête Klaus de janvier 2009, de la tempête de février 2009 et bien sûr tout au long de la période d'alerte et de prévention de pandémie de la grippe A H1N1.

Aix-en-Provence sous la neige

En février, Aix-en-Provence connaît soudain de fortes chutes de neige et des températures glaciales. Peu préparés à ces conditions météorologiques, les bénévoles de la délégation locale équipent leurs véhicules de chaînes et se munissent de pelles

de jardin pour tenter de se frayer un chemin en ville, n'hésitant pas à partir à pied à la rencontre des populations les plus isolées. Ainsi, toutes les personnes sans abri ont pu se réfugier dans le centre d'hébergement de la Croix-Rouge ainsi que dans ceux du centre d'action sociale de la ville.

PRÉVENTION DE LA PANDÉMIE DE LA GRIPPE A H1N1

Dès l'annonce en avril 2009 du niveau quatre de l'alerte pandémique, la Croix-Rouge française joue pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics et s'apprête à gérer une situation d'ampleur exceptionnelle. Coordonnées au plan mondial et structurées au plan national, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge sont immédiatement sur le qui-vive. La Croix-Rouge française répond dès la fin avril à l'appel du ministère des Affaires étrangères et européennes.



Accueil des passagers en provenance du Mexique à l'aéroport Roissy- Charles-de-Gaulle

Le mardi 28 avril, les bénévoles de la Croix-Rouge française s'installent à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle pour coopérer à l'action du ministère de la Santé et répondre aux questions des passagers en provenance du Mexique, puis d'autres provenances. Ils distribuent des brochures, expliquent les mesures sanitaires d'usage et incitent les passagers à surveiller l'apparition de symptômes éventuels. Plus de 7 000 passagers sont ainsi accueillis.

Plans de continuité de l'activité Croix-Rouge française

En mai, le plan d'épidémie grippale se met en place. La Croix-Rouge française commence à élaborer les plans de continuité de ses divers secteurs d'activités au niveau du siège (notamment celui de son centre opérationnel national), de ses délégations, de ses établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et de formation..., ainsi que pour ses activités à l'international. Veiller à la protection des personnels — bénévoles et salariés — est en effet indispensable pour pouvoir apporter secours et assistance à la population en cas de pandémie grippale. La première action à mener est d'informer sur les risques encourus et les précautions à prendre, mais aussi de préparer les différents personnels à modifier leur comportement en cas de pandémie. Ainsi, dans les délégations comme dans les établissements, on prend un maximum de mesures : formation, distribution de masques, réorganisation du travail, etc. La Croix-Rouge française est prête à remplir pleinement sa mission.

Renfort des actions du ministère des Affaires étrangères en phase critique

À partir du lundi 27 avril, la Croix-Rouge française renforce la cellule téléphonique du ministère des Affaires étrangères et européennes. Huit bénévoles relayés toutes les six heures assurent la permanence de sept heures à minuit pendant 20 jours. Plus de 20 000 appels sont ainsi traités. De sa propre initiative, la Croix-Rouge renforce aussi ses messages à l'attention du grand public sur son site internet ou en mettant à la disposition de son réseau des présentations simples à diffuser.



Accueil dans les centres de vaccination

Lorsque la campagne de vaccination est lancée, le ministère de l'Intérieur fait rapidement appel à la Croix-Rouge française pour renforcer les équipes travaillant dans les centres de vaccination. De très nombreux bénévoles interviennent partout en France. Ils se chargent de l'accueil et aident les médecins à remplir les questionnaires. De leur côté, d'autres équipes de bénévoles préparent les lots et les distribuent aux infirmières. Enfin, la Croix-Rouge française joue un rôle important de conseil et répond à toutes les questions posées par le public sur le vaccin.

PRÉVENTION DES RISQUES DU QUOTIDIEN ET EXCEPTIONNELS

LE CORPS DE RÉSERVE DE L'URGENCE

Le constat remonte à 2007. En raison de l'évolution sociétale et de l'augmentation des situations d'urgence, les



effectifs de la Croix-Rouge française s'avèrent parfois insuffisants pour assurer à la fois les missions quotidiennes et exceptionnelles. C'est pourquoi l'association a décidé de créer un corps de réserve de l'urgence (CRU), constitué de citoyens solidaires mobilisables pour venir en aide aux populations sinistrées en cas d'alerte exceptionnelle. Lancée fin 2008 dans dix délégations départementales, l'expérimentation a donné en 2009 des résultats encourageants dans cinq départements. Par exemple, l'une

des délégations a recruté 300 réservistes. Les membres du corps de réserve de l'urgence sont déjà intervenus avec succès dans des opérations d'urgence comme celle de la tempête Klaus. Fin 2009, la décision a été prise d'étendre les CRU à l'ensemble des délégations territoriales et départementales.

L'AUTOPROTECTION DU CITOYEN

L'information et la sensibilisation des citoyens est le meilleur moyen de prévenir efficacement les situations d'urgence et d'en limiter les impacts. En effet, l'urbanisation galopante et les dérèglements climatiques exposent de plus en plus les populations à des catastrophes, d'origine naturelle ou technologique.

C'est pourquoi, depuis 2007, la Croix-Rouge française met en œuvre les résultats du projet européen « Meilleures pratiques et kits de secours pour l'autoprotection des citoyens de l'Union européenne en cas d'accident domestique ou de catastrophe » qu'elle a dirigé de 2004 à 2006. Dans le cadre de ce concept d'autoprotection, la Croix-Rouge française a initié tout au long de l'année 2009, 1 701 personnes (bénévoles Croix-Rouge et grand public) à la réduction des risques. En effet, la prévention est l'affaire de tous. Une citoyenneté engagée et bien comprise passe par la prise de conscience des risques que l'on prend pour soi mais également du danger que l'on fait courir aux autres et des actions que l'on peut engager pour prévenir et sauver.



L'ACTION DU CEREPS

Le CEREPS (centre européen de référence pour l'éducation aux premiers secours) est animé par la Croix-Rouge française depuis 2003. Sa mission principale est de favoriser la mise en commun des connaissances et des compétences de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière de premiers secours sur l'ensemble de l'Europe. En effet, les écarts se révèlent importants sur notre continent. Alors que 95 % des Norvégiens et 80 % des Allemands et des Autrichiens sont formés aux premiers secours, seulement 5 à 10 % des habitants de nombreux autres pays d'Europe possèdent les compétences requises pour agir de manière appropriée en cas d'accident. Dans les pays d'Europe méridionale, centrale et orientale, notamment, les pouvoirs publics s'en remettent presque exclusivement aux services d'urgence, plutôt que de miser sur le potentiel de chacun à sauver des vies.

En Europe, plus de la moitié des six millions de personnes formées chaque année aux premiers secours le sont par les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

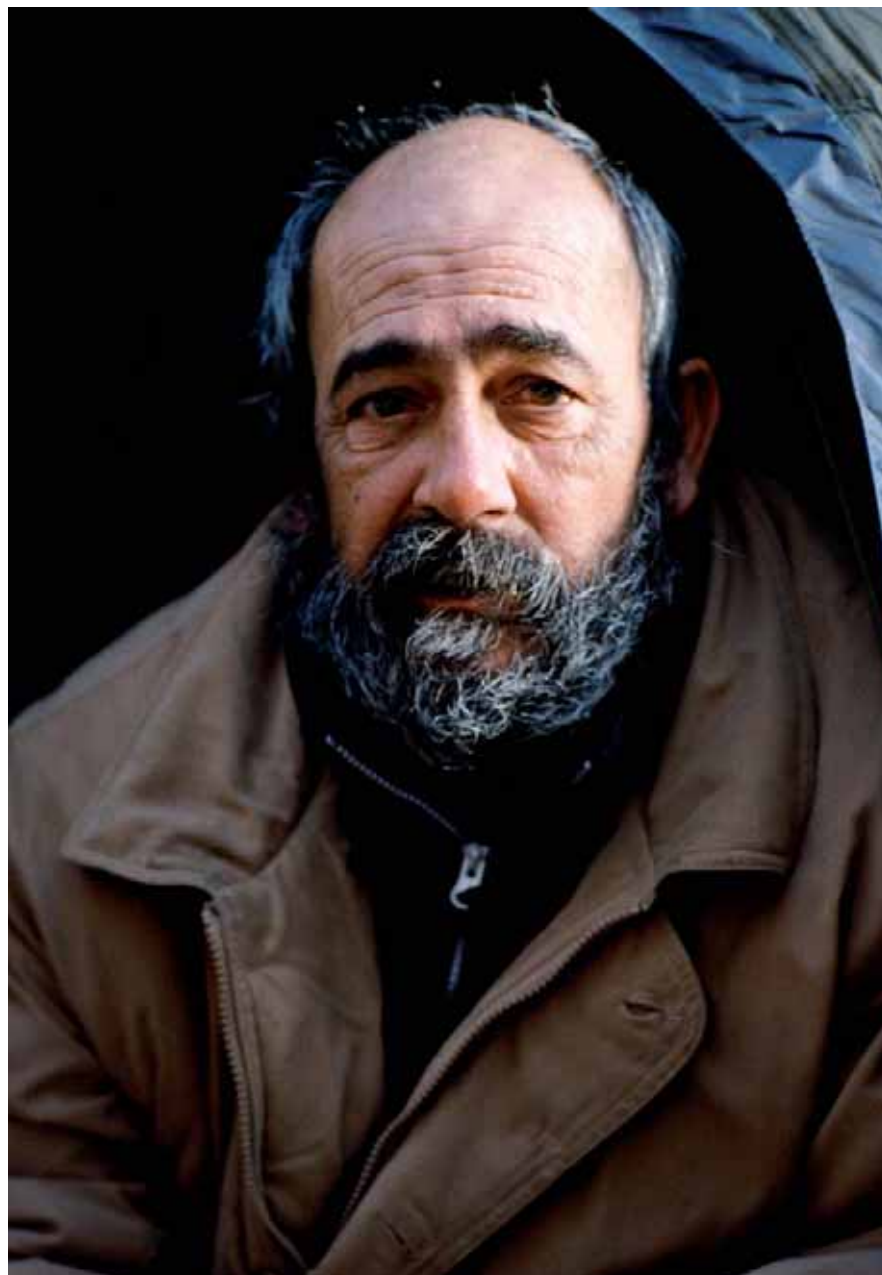


Action sociale

Dans une année durement frappée par la crise économique mondiale, la Croix-Rouge française a plus que jamais eu un rôle majeur à jouer, étant appelée à venir en aide à un nombre croissant de personnes plongées dans la précarité. Dons en nature, interventions auprès des personnes sans abri, assistance aux migrants, aide aux vacances... Les bénévoles des 1 000 délégations et les salariés des établissements de la Croix-Rouge française ont apporté chaque jour des réponses adaptées à des milliers de personnes, du mineur retenu en zone d'attente à Roissy à la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Événement marquant de 2009 : la grande enquête menée auprès des personnes sans-abri qui a permis de mieux cerner leurs besoins et de constater l'inadéquation de certains dispositifs d'accueil mis à leur disposition.

DONNER LA PAROLE AUX PERSONNES SANS ABRI

Dans le cadre du chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, une enquête intitulée « Les associations à l'écoute des personnes à la rue » a été menée du 2 au 9 mars 2009 par six associations, dont la Croix-Rouge française. Toutes ont mobilisé leurs équipes mobiles et leur ont demandé d'interroger les personnes rencontrées au cours de leurs maraudes, en utilisant un questionnaire préétabli. Cette étude inédite a permis de recueillir l'avis de 255 personnes sans abri dans 30 départements et de



CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE

- 60 % des personnes sans abri dorment dans la rue.
- 14 % vivent uniquement de la mendicité.
- 52 % critiquent le manque d'intimité des centres d'hébergement.
- 58 % expriment le souhait d'avoir accès à plus de lieux d'hygiène.
- 35 % sont contre la mise à l'abri obligatoire par grand froid (27 % pour).
- 84 % ont pour première attente la fourniture de nourriture (79 % attendent un réconfort).

Du côté des équipes mobiles : 93 % ont pour premier objectif d'apporter du réconfort.

321 membres d'équipes mobiles de 35 départements. Les réponses apportées de part et d'autre ont été décryptées et débattues au cours d'une table ronde organisée à la Sorbonne le 23 septembre 2009, où près de 300 personnes étaient présentes, parmi lesquelles le préfet délégué général, des élus et des représentants associatifs.

Cette étude riche d'enseignements a aussi confirmé l'inadaptation des dispositifs de premier accueil pour toute une partie des personnes à la rue. Il en ressort une demande de qualité, un besoin de personnalisation ainsi que la recherche du lien social, principal axe de défense de la Croix-Rouge française pour qui l'attention à l'autre est une des conditions premières de la lutte contre la précarité. La question de la santé apparaît aussi très clairement dans cette étude qui fait écho à la préoccupation de la Croix-Rouge française de défendre une vision complète des besoins des personnes sans abri. Cette vision ne devant pas se limiter aux seuls aspects économiques et sociaux, mais intégrer des exigences sanitaires.

CRÉATION DE HALTES-RÉPIT ALZHEIMER

C'est une initiative locale de la Croix-Rouge française qui a inspiré le concept des haltes-répits Alzheimer. En mars 2006, à Châlons-en-Champagne, la présidente de la délégation locale, Elisa Schajer, décide de lancer une halte-répit afin de permettre aux familles qui s'occupent des malades de

« souffler » un peu. Trois ans et demi plus tard, en septembre 2009, la quatrième structure de ce type est inaugurée à Reims, quelques jours après celle d'Arras, dans le Pas-de-Calais.

Le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est estimé à plus de 860 000 en France, ce qui constitue un véritable enjeu de santé publique. Le plan Alzheimer 2008-2012 prévoit 44 mesures parmi lesquelles le développement des structures de répit. C'est dans ce cadre que la Croix-Rouge française a décidé de mutualiser les connaissances acquises lors de ces premières expériences afin de les proposer à l'ensemble de ses délégations.

Tout au long de l'année 2009, un groupe de travail national animé par la direction de l'action sociale, et constitué de délégations locales déjà investies dans cette action, a travaillé à l'élaboration d'un guide réunissant toutes les informations sur les haltes-répits Alzheimer ainsi que les étapes techniques nécessaires à leur création. Ce document s'accompagne d'annexes techniques qui recensent l'ensemble des informations permettant la création de cette activité : « Fiches infos » ; « Fiches outils » ; « Fiches méthodes ». Chacune présente les facteurs-clé de succès issus des expériences des haltes-répits Alzheimer déjà existantes, mais aussi des idées et conseils permettant d'améliorer ou de faciliter les actions.

Quel est l'objectif de ces structures ? Permettre le maintien d'un lien social pour les personnes accueillies et leurs « aidants » en rompant le face-à-face

exclusif « malade/aidant ». Les haltes-répits Alzheimer proposent un accueil par demi-journées aux personnes vivant à domicile. Cet accueil de jour, assuré par des bénévoles ayant reçu une formation spécifique, n'est pas médicalisé. Il constitue un dispositif complémentaire des établissements de santé et n'est pas adapté à l'accueil de personnes violentes ou nécessitant la prise de médicaments pendant la période de prise en charge. Les personnes accueillies se voient proposer des activités favorisant le travail de la mémoire. De leur côté, les familles, qui expriment toutes la même difficulté à s'occuper 24 heures sur 24 d'une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer, exploitent ce temps de répit pour garder une vie sociale ou tout simplement se reposer. Les bénévoles sont aussi à leur écoute s'ils souhaitent échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent face à cette maladie. La halte-répit peut enfin faciliter une séparation en douceur avant l'intégration dans une structure spécialisée.

L'AIDE AUX PERSONNES MIGRANTES

La mission d'accompagnement des personnes migrantes, quelle que soit leur situation administrative, est un devoir humanitaire qui repose sur les sept principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le projet associatif adopté en juin 2009 affirme que la Croix-Rouge française doit accueillir toute personne en situation de précarité sans condition préalable ni distinction de sexe, de race, de religion, de nationalité, de condition sociale, d'appartenance politique ou idéologique. Fidèle à sa mission d'accompagnement de toute personne vulnérable, la Croix-Rouge française est depuis 1995 une des 13 associations habilitées à effectuer des visites ponctuelles à l'intérieur des zones d'attente en France situées dans les gares ouvertes au trafic international, les ports ou les aéroports. Depuis octobre 2003, elle mène plusieurs missions à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle qui accueille la majorité des étrangers arrivant sur le territoire français. Elle propose aux personnes maintenues dans la zone d'attente une permanence 24 heures sur 24 et à celles qui en sortent un accueil, une écoute et



une aide humanitaire ainsi qu'une orientation sociale, administrative et juridique : aide au montage de dossiers de demande d'asile, de regroupement familial ou de naturalisation. La Croix-Rouge dispose en France de six centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) et d'un centre provisoire d'hébergement pour les réfugiés (CPH).

AIDE AUX DÉPARTS EN VACANCES, UNE ANNÉE D'EXPANSION

Plus de 500 personnes sont parties en vacances en 2009 (41 % de plus qu'en 2008) grâce au soutien de l'Agence nationale pour les Chèques-vacances et à l'implication des délégations et des établissements de la Croix-Rouge française. Au total, ce sont près de 4 500 jours de vacances qui ont été offerts à des personnes en difficulté économique ou personnelle. L'année 2009 a également été marquée par une augmentation de projets impliquant plus de familles et une plus grande ouverture aux personnes en situation de handicap.

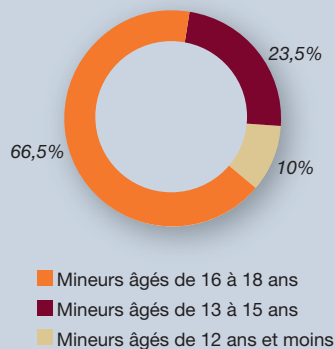
L'aide au départ en vacances est aujourd'hui une opération plébiscitée par notre réseau de bénévoles et de salariés. D'une action estivale saisonnière, elle est devenue une action qui se déroule toute l'année.

DES ADMINISTRATEURS AD HOC À L'ÉCOUTE DES MINEURS

Parmi les personnes migrantes qui arrivent sur notre territoire, on compte une proportion de plus en plus importante de mineurs qui demandent également asile mais ne possèdent pas les documents obligatoires leur permettant d'entrer légalement sur notre territoire. Ils sont eux aussi maintenus en zone d'attente, lieu clos placé sous la surveillance de la police. Pour la Croix-Rouge française, un mineur étranger est d'abord un mineur. Il doit donc bénéficier d'une protection adéquate tenant compte de son statut. C'est pourquoi, depuis 2005, les administrateurs *ad hoc* de la Croix-Rouge française viennent en aide à ces jeunes personnes souvent en détresse. Ayant reçu une formation spécifique, ils ont pour rôle d'accompagner et de soutenir moralement ces mineurs, de les représenter pour toutes les démarches administratives et juridiques et de veiller à ce que leurs droits et leur intégrité soient respectés jusqu'à leur admission sur le territoire français ou leur retour vers leur pays d'origine.

Les chiffres de l'année 2009

Si le nombre de mineurs accueillis entre 2005 et 2008 avait été multiplié par deux, on note un ralentissement entre 2007 et 2008 et une nette diminution entre 2008 et 2009. En juillet 2009, la Croix-Rouge française avait exercé sa mission d'administrateur *ad hoc* auprès de **170 mineurs**.



Les nationalités les plus représentées sont la Chine, la Palestine, la République démocratique du Congo, l'Inde, le Brésil et le Tchad.

En 2009, on constate que le taux d'accès est en hausse avec **67,5 %** des mineurs qui ont accédé au territoire français tandis que **21,7 %** ont été réacheminés et **10,2 %** ont poursuivi leur voyage.



Un effort de sensibilisation a été engagé par le renforcement de la communication interne et externe. Résultat, ce programme a gagné en visibilité et a notamment remporté le prix « Coup de cœur » du forum national des associations et fondations, le 5 novembre 2009 au Palais des Congrès de Paris. Au-delà de ce succès, la grande satisfaction de la Croix-Rouge française réside dans un accroissement notable de la participation de son réseau.

L'aide au départ en vacances ne se limite pas à aider à financer des séjours. Cette action a pour objectif d'accompagner les personnes dans l'élaboration d'un projet plus global. Dès le retour des vacanciers, les délégations et les établissements de l'association ont perçu une évolution socioculturelle et personnelle des « partants ».

POURQUOI UNE AIDE AUX DÉPARTS EN VACANCES ?

Chaque année, en France, une vingtaine de millions de personnes ne partent pas en vacances. Les publics sont divers : ils vont de la famille en situation de précarité aux personnes âgées en passant par les jeunes de 16 à 25 ans, les personnes isolées ou les personnes en situation de handicap. Selon l'INSEE, 37 % ne partent pas faute de moyens alors que l'on sait que les vacances sont un temps de rupture avec le quotidien, de rapprochements familiaux, etc.

Le sens de cette mission pour la Croix-Rouge française

L'objectif de la Croix-Rouge française est de réduire les inégalités dans le domaine des vacances, en facilitant l'accès aux vacances des personnes dont les revenus sont les plus modestes et en utilisant le temps des vacances pour les aider à se réinsérer et favoriser des moments privilégiés en famille ou en groupe, loin des préoccupations du quotidien. Ces « temps de respiration » sont favorables à l'équilibre personnel et familial et, plus globalement, à la mise en place d'une dynamique de projet.

Les chiffres de l'année 2009

- 4 349 jours de vacances offerts (26 séjours)
- 502 personnes bénéficiaires
- 20 structures de la Croix-Rouge française engagées dans cette action
- 18 départements impliqués
- 95 bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française impliqués

DONS EN NATURE : UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE

En 2009, la conjugaison entre l'accroissement du nombre de personnes dans le besoin et l'augmentation des dons en nature proposés par les entreprises a motivé la mise en place d'outils permettant une gestion rigoureuse — notamment sur un plan logistique — des grandes quantités de produits reçues à l'échelle nationale. La finalité de cette nouvelle démarche est d'apporter une aide mieux adaptée aux plus défavorisés. Ce qui signifie, en amont, de soutenir les délégations de la Croix-Rouge française grâce à la mise à disposition de produits alimentaires, vestimentaires, d'hygiène, d'équipement..., répondant à des besoins de la vie courante.

Pour rendre efficace cette action, un important dispositif a été créé au cours de l'année 2009. Répartis sur le territoire national, des « centres d'activités dons en nature » ont reçu ces dons pour une distribution aux différentes unités de l'association qui en font la demande. Ces lieux sont soit des entrepôts nationaux décentralisés de stockage (END) gérés par la Croix-Rouge française, soit des plateformes sous-traitées, soit des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dont la valeur ajoutée concerne le conditionnement des produits.

En septembre 2009 a été créé le premier catalogue des dons en nature. Il est diffusé à l'ensemble des unités de la Croix-Rouge française qui peuvent ainsi choisir les produits distribués dans

les vestiboutiques, les épiceries sociales, les boutiques de solidarité, les résidents des établissements, notamment les maisons de retraite (EHPAD).

DONS EN NATURE CHIFFRES 2009

- 55 opérations de dons en nature ont été gérées par la direction de l'action sociale.
- 1 540 palettes de produits ont été traitées (dont un tiers pour les dons en produits alimentaires et vestimentaires).
- 4 entrepôts nationaux décentralisés ont été utilisés (Sens, Aix-en-Provence, Montauban, Lille).
- 2 plates-formes de sous-traitance ont été mises en place (Pantin, Angoulême).
- 6 ESAT mobilisés régulièrement (Seine-et-Marne, Tarn-et-Garonne, Savoie, Maine-et-Loire, Bas-Rhin et Charente).
- 300 mouvements logistiques ont été effectués entre juillet et décembre 2009, en collaboration avec la société Sernam.



Santé et aide à l'autonomie

Le plan Alzheimer 2008-2012 a fixé des objectifs ambitieux à l'ensemble des intervenants du secteur. L'allongement de la durée de vie induisant une croissance importante du nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, d'importants investissements sont prévus dans ce domaine, tout comme dans le développement des soins palliatifs. Ces décisions politiques ont de fortes implications pour la Croix-Rouge française, déjà active dans ces secteurs situés à la frontière du sanitaire et du social. Autre avancée importante en 2009, la mise en place d'une démarche qualité et bien-être.

QUALITÉ ET BIEN-TRAITANCE, PREMIERS JALONS D'UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Le mot « bien-être », qui apparaît pour la première fois dans le manuel de certification V2010 de la Haute autorité de santé, traduit une approche nouvelle dans le domaine de la santé et de l'accompagnement social, entamée depuis déjà plusieurs années au sein de la Croix-Rouge française. En filigrane résonne bien sûr un autre mot : celui de « maltraitance ». Et c'est aussi parce que la Croix-Rouge française assume les actes et situations de maltraitance ayant pu exister dans ses structures qu'elle initie dès 2006 une politique à ce sujet et organise un colloque sur la maltraitance puis un audit interne l'année suivante.



En 2009, cette politique prend une nouvelle dimension lorsque la région Sud-Ouest de la Croix-Rouge française organise, sur la proposition de la direction des ressources humaines, la première journée sur la bien-être. Cet événement est organisé avec les collaborateurs et la gouvernance de la région, et la participation de l'organisme Solres 92. Près de 100 personnes sont réunies, parmi lesquelles une vingtaine d'élus Croix-Rouge. La journée est un succès. Loin des discours culpabilisateurs et de la victimisation, les animateurs intéressent leur public à travers une réflexion alimentée autant par des faits de leur quotidien que par des repères juridiques et théoriques. Ce moment permet de poser les premiers jalons d'une culture de la bien-être à la Croix-Rouge française.

Au printemps 2009, la démarche nationale de bien-être fait l'objet d'une première application concrète. Il est en effet décidé d'amorcer une réflexion institutionnelle sur la théma-

tique de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées, en fondant la réflexion sur la mise en œuvre d'un groupe de travail national.

Une enquête en ligne menée auprès des directeurs d'établissement permet de faire un premier état des lieux. Puis, une série d'entretiens réalisés sur neuf sites volontaires (IMPro Tonnay Charente, MAS de Saint-Amador, IME et foyer d'hébergement du Pech Blanc, MAS de Messigny les Ventoux, SAMSAH et foyer de Meaux, CMPR Le Brassat, FAM Marc Gentilini à Villeneuve-sur-Yonne, IME Christian Lazard, MAS de Mougins), est préparée avec l'aide de l'AFASER (association des familles et amis pour l'accueil, les soutiens, l'éducation et la recherche) et du psychiatre Jacques Sarfaty. Les personnes accueillies qui se portent volontaires sont interrogées sur leur vie affective et leur sexualité tandis que leur famille et les professionnels sont également entendus dans un second temps. Cette enquête d'une extrême richesse a permis de recueillir une précieuse



LA BIENTRAITANCE REPOSE SUR QUATRE FONDEMENTS ESSENTIELS

Une culture partagée

La bientraitance touche à la manière dont les actions sont pensées et organisées collectivement pour respecter au mieux les personnes accompagnées.

La mémoire du risque

La bientraitance garde en elle une dimension de vigilance et ne fait à aucun moment l'impasse sur une possible maltraitance.

La bientraitance est un mouvement

Il n'y a pas de solution toute faite et définitive car ce qui convient aujourd'hui pour les personnes accompagnées ne sera pas forcément ce qui conviendra demain.

Un croisement de perspectives

La bientraitance ne peut se définir que grâce aux échanges entre les professionnels, les personnes vulnérables et éventuellement leurs proches, et ceci à l'horizon des obligations réglementaires en vigueur dans les structures.

L'idée de bientraitance recrée un équilibre dans une relation de dissymétrie entre intervenant et personne vulnérable. Elle implique une vraie dimension de sollicitude, le professionnel devant travailler à s'effacer autant que possible pour permettre à la personne de réaliser son autonomie dans toute la mesure de ses capacités.

matière et de déclencher plusieurs actions « qualité de suivi » : l'élaboration d'un « guide repères », la préparation d'un colloque national pour février 2011...

Fin 2009, toutes les régions Croix-Rouge se sont inscrites dans les dispositifs liés à la bientraitance. Si la bientraitance s'applique très naturellement dans le secteur de la santé et de l'aide à l'autonomie, lorsqu'un professionnel se retrouve face à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou plongée dans un coma végétatif, elle est aussi vouée à être étendue à toutes les actions de l'association, en totale adéquation avec son projet associatif « Humaniser la vie ».

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DES SOINS PALLIATIFS

La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de

vie a élargi les obligations des établissements de santé mais aussi des services sociaux et médico-sociaux. En juin 2008, le Président de la République a présenté à son tour un plan ambitieux visant à doubler le nombre de personnes prises en charge en France, afin qu'il puisse passer de 100 000 à 200 000 en 2012, grâce à la mobilisation de 229 millions d'euros.

Les prises en charge palliatives font partie intégrante de la vocation de la Croix-Rouge française et de son objectif primordial d'accompagnement des personnes en souffrance. L'affirmation de cette vocation implique le développement de compétences et de structures ou lits dédiés au sein des établissements de santé, de structures d'hébergement pour personnes âgées ou de solutions

d'accueil à domicile. Elle nécessite aussi des dispositifs de sensibilisation et de formation. Ainsi, au cours de l'année 2009, la direction générale de la santé et la Société française de gériatrie et de gérontologie ont créé un outil d'amélioration des pratiques de soins en établissements médico-sociaux (Mobiqual).



À l'occasion du premier colloque national sur le thème des soins palliatifs qui s'est tenu le 17 décembre 2009 au siège de la Croix-Rouge française, une convention a été signée par le Professeur Jean-François Mattei et le Docteur Geneviève Ruault de la Société française de gériatrie et de gérontologie, attestant de l'engagement de notre association dans la diffusion d'une culture des soins palliatifs au sein de ses établissements.

La direction de la santé et de l'autonomie et la direction des ressources humaines ont procédé à l'identification de personnes ressources dans les EHPAD et à la mise en place de trois sessions de formation au déploiement de l'outil lié aux soins palliatifs, Mobilqual, en 2010.

Enfin, la Croix-Rouge française s'est dotée d'un comité scientifique « soins palliatifs » capable d'apporter son expertise sur les différents projets mis en place et à venir. Ce comité est présidé par le Professeur Jean-François Mattei. Il est composé de personnalités issues du monde médical et œuvrant pour la promotion et le développement des soins palliatifs.

PROJETS CROIX-ROUGE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT DE SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES

En décembre 2008, Jean Léonetti avait remis un rapport au Premier ministre afin d'évaluer la loi de 2005. Ce dernier avait constaté qu'il n'existait en France que deux structures offrant des prestations de soins palliatifs pédiatriques, alors que le nombre d'enfants concernés est estimé entre 2 000 et 2 500 par an. Il avait alors préconisé la création de lieux de répit ainsi que le développement d'équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP). Ainsi, la Croix-Rouge a lancé deux projets ambitieux dès 2009.

La Maison de répit L'Oasis

Construit en partenariat avec le réseau Enfant Do et le CHU de Toulouse, L'Oasis sera le premier lieu d'accom-



pagnement et de soins palliatifs pour enfants et adolescents en France. Cette structure à dimension humaine et familiale est inspirée du modèle canadien de La Maison de Roger à Ottawa. Elle aura pour mission d'accompagner les enfants de un à 18 ans dans un lieu intermédiaire entre l'hôpital et le domicile où quatre lits de répit et une suite familiale pourront accueillir chaque année entre 40 et 60 enfants et leurs proches. L'Oasis



offrira également accompagnement, soutien et des activités dispensées par des équipes mixant professionnels et bénévoles formés aux soins palliatifs. Cuisine, salle à manger, salon, bibliothèque, salle de jeux..., la maison comptera plusieurs lieux de vie.

Cette démarche pilote atteste de l'engagement affirmé de la Croix-Rouge française dans le développement des soins palliatifs pédiatriques en France. Si l'expérience s'avère positive, la Croix-Rouge française tentera de généraliser ce nouveau mode de prise en charge en France.

La mise en place de deux lits identifiés de soins palliatifs pédiatriques et la création d'une équipe mobile de soins palliatifs

Au Nid Béarnais, SSR pédiatrique situé sur le pôle santé de Pau, la Croix-Rouge française a obtenu le financement pérenne de deux lits identifiés de soins palliatifs pédiatriques et travaille, en collaboration étroite avec les tutelles, à la création d'une équipe mobile de soins palliatifs pédiatriques en région Sud Aquitaine.



17 NOVEMBRE 2009 : 3^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DE LA FILIÈRE DOMICILE CROIX-ROUGE FRANÇAISE AUTOUR DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Engagée dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des aidants, la Croix-Rouge française a dédié une journée à ce thème en novembre 2009. La journée, qui s'est déroulée dans les locaux des services centraux (Paris), a été ouverte par le Docteur Françoise Fromageau, médecin gériatre et administrateur national de la Croix-Rouge française. Les participants ont ensuite été sensibilisés à la vie des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer à travers des mises en scène de comédiens et l'exposition de photos, « Souvent, Régine oublie ».

Le Plan Alzheimer 2008-2012 a été présenté par Virginie Chenal, de la direction générale de l'action sociale, puis par le Docteur Benoît Lavallart, de la direction générale de la santé.

L'après-midi a laissé place aux interventions des membres salariés et bénévoles de la Croix-Rouge française, puis à une réflexion autour de la recommandation sur l'encadrement des services à domicile de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES EN SSIAD DANS LE CADRE DU PLAN ALZHEIMER

En septembre 2009, une estimation a établi que 70 % des 400 000 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivaient à domicile. Or, une des mesures du plan Alzheimer 2008-2012 prévoit le développement des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), notamment grâce à la constitution, d'ici 2012, de 500 équipes de professionnels spécialement formés aux soins d'accompagnement et de réhabilitation. L'ambition des pouvoirs publics est en effet de renforcer le soutien à domicile en favorisant l'intervention de personnels spécialisés.

La Croix-Rouge française, qui gérait fin 2008 près de 3 300 places en SSIAD et a fait la démonstration de son professionnalisme dans ce domaine, a répondu à l'appel à projet. Quatre de ses SSIAD ont été reconnus sur les 40 sites pilotes sélectionnés dès 2009 : le SSIAD des Hauts-de-Seine (380 places), le SSIAD de Caen (133 places), le SSIAD de la Nièvre (110 places) et le SSIAD de Nîmes (67 places).

Elle constituera ainsi 10 % de l'expérimentation, véritable signe de reconnaissance de son savoir-faire dans l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les 40 équipes pilotes spécialisées sont composées d'assistants de soins en gérontologie, de psychomotriciens ou d'ergothérapeutes. Elles ont pour mission de proposer, dès le diagnostic et durant toute l'évolution de la maladie, une éducation thérapeutique, et des soins de réhabilitation et de stimulation cognitive ainsi qu'un bilan d'adaptation du logement.

La Croix-Rouge française est désormais régulièrement associée aux travaux et enquêtes menés par les pouvoirs publics. En 2009, elle a, par exemple, travaillé avec l'INPES sur une enquête quantitative sur les opinions des aidants professionnels à l'égard de la maladie d'Alzheimer et du plan Alzheimer.

SCOLARISATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce les actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés. Elle affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté. Les parents sont de plus étroitement associés à la décision d'orientation de leur enfant et à la définition de son projet personnalisé de scolarisation (PPS).



Très loin de la réalité du terrain, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances demeure souvent difficile à appliquer. La filière handicap de la Croix-Rouge française est particulièrement impliquée dans cette évolution : active pour les enfants victimes de handicaps légers et moyens, et aussi ceux atteints de polyhandicap, elle a pris en charge 1 400 enfants en 2009, parmi lesquels 794 ont pu suivre un processus de scolarisation.

La Croix-Rouge française dispose de 23 instituts médico-éducatifs (IME) accueillant les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans et parfois même davantage, lorsque les plus âgés sont en attente d'une place dans un établissement spécialisé pour adultes. Parmi ces IME, 13 prennent en charge les enfants polyhandicapés, l'Éducation nationale ayant des difficultés à proposer pour ces jeunes du personnel formé avec un programme spécifique en lien avec leur handicap.

À la Croix-Rouge française, des expériences sont développées à l'échelle locale, comme celle de l'IME Les Hirondelles à Biot, dans les Alpes-Maritimes, où l'implication de la responsable éducative a permis de

mettre en place un programme original, spécifiquement adapté pour les personnes atteintes de polyhandicap. Cette expérience réussie doit être peu à peu proposée à d'autres IME.

La Croix-Rouge française dispose également de 14 services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD). Véritables plateformes de services, ce sont des tremplins vers les lieux de vie ordinaire : accompagnement à la crèche ou à l'école, conseils d'ergonomes pour l'aménagement des lieux de vie des familles... Ces services pleinement en phase avec les attentes de la loi de février 2005 sont amenés à être fortement développés. À Tournan-en-Brie (77), le SESSAD accompagne également les jeunes à l'université.

Pour la Croix-Rouge française, la diversification des parcours d'accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap est plus que jamais la règle et la priorité.

UN INVESTISSEMENT RENFORCÉ DANS LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

La Croix-Rouge française est un véritable acteur social du système de santé et c'est à ce titre qu'elle a choisi d'investir le secteur des soins de suite et de réadaptation (SSR), véritable passerelle entre l'accompagnement sanitaire et l'accompagnement social. Ces lieux spécialisés ont pour mission d'offrir aux patients sortis de la phase aiguë de la maladie, suite à une pathologie chronique ou à un accident, des soins et des traitements adaptés. Ils ont aussi pour fonction de les aider à se réadapter, se réinsérer socialement et retrouver une vie la plus autonome possible.

Au plan national, la Croix-Rouge française constitue le premier opérateur associatif dans le domaine des SSR avec plus de 1 700 lits et places. Sur les 24 établissements de santé gérés par la Croix-Rouge française, 20 ont une activité de SSR. Ces établissements accueillent majoritairement trois types de public : les victimes d'accidents ou de pathologies dégénératives, les personnes âgées et les enfants malades. Entre l'hospitalisation en service de court séjour et le retour à domicile, le passage en SSR est un temps essentiel vers le retour à l'autonomie.



LE CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DE RÉADAPTATION LES MASSUES DE LYON REJOINT LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

En décembre 2009, l'établissement lyonnais Les Massues a intégré la Croix-Rouge française, cette dernière s'étant révélée le candidat le plus apte à accompagner le centre et à l'aider à poursuivre sa mission. Pôle de référence dans son domaine — les soins aux patients atteints de pathologies affectant l'appareil locomoteur — Les Massues reçoit chaque année plus de 9 000 personnes en consultation. Autour des patients et de leur famille, l'établissement réunit des équipes pluridisciplinaires. Médecins, infirmières, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, animateurs, travailleurs sociaux et enseignants travaillent ensemble pour construire un projet cohérent. Engagement dans l'accompagnement social et la réinsertion, développement de l'éducation pour la santé, attachement à l'appartenance au secteur privé non lucratif... : les valeurs défendues par la Croix-Rouge sont déjà au cœur des activités du centre Les Massues.

L'intégration des Massues au sein de la Croix-Rouge française fait de l'association le deuxième acteur dans l'offre des soins de suite en région Rhône-Alpes. Une vraie synergie sera créée entre les différents établissements de la région afin de proposer une offre globale de qualité, pleinement adaptée aux besoins de la population.

IMPLANTATION 2009 DES FILIÈRES DOMICILE, HANDICAP, PERSONNES ÂGÉES, SANITAIRE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française a fait le choix en 2006 d'une organisation et d'un pilotage de ses établissements en filières métiers : domicile, handicap, personnes âgées, sanitaire. Le pilotage stratégique des filières métiers a pour ambition de renforcer la place du social au sein du système de soins français.

CHIFFRES CLÉS PAR FILIÈRE

Domicile

- La filière Domicile couvre 39 départements **avec une progression du continuum aide et soins**.
- Elle comprend 87 établissements départementalisés.
 - **Aide à domicile :**
 - 21 SAAD prestataires et 14 SAAD mandataires départementalisés (2,5 millions d'heures d'intervention).
 - Quatre services de portages de repas (118 000 repas livrés).
 - **Soins à domicile :**
 - 29 SSIAD départementalisés en activité et obtention d'une trentième autorisation en Charente (ouverture en 2010) ; 3 657 places autorisées fin 2009 soit 10,5 % de croissance en un an.
 - Ouverture de quatre équipes spécialisées Alzheimer à domicile dans le cadre de la mesure 6 du plan Alzheimer.
 - 14 CSI départementalisés réalisant deux millions d'actes.
 - 5 HAD (51 500 journées réalisées) et obtention d'une sixième autorisation d'HAD dans le Gers (ouverture fin 2010).
- 65 000 personnes ont été accompagnées en 2009.
- Produits d'exploitation : 98,3 millions d'euros (en hausse de 1,6% par rapport à 2008). La filière Domicile est la cinquième filière métier de la Croix-Rouge française.
- Investissements : 632 000 euros.
- 3 479 salariés au 31 décembre 2009 (2 608 ETP) soit + 3,3 % en ETP par rapport à 2008.

Handicap

- La filière Handicap couvre 28 départements.
- Elle comprend 83 établissements (enfants et adultes handicapés, travail protégé).
- 3 640 personnes ont été accompagnées en 2009.
- Produits d'exploitation : 142,7 millions d'euros (en hausse de 6,4% par rapport à 2008). La filière Handicap est la deuxième filière métier de la Croix-Rouge française au niveau des produits d'exploitation.
- Investissements : 9 323 000 euros.
- 2 600 salariés au 31 décembre 2009 (2 256 ETP) soit + 5,9% en ETP par rapport à 2008.

Personnes âgées

- La filière Personnes âgées couvre 25 départements.
- Elle comprend 37 établissements et services médico-sociaux et structures sanitaires, pour environ 2 450 lits et places.
- Produits d'exploitation : 100,9 millions d'euros (en hausse de 6,3 % par rapport à 2008). La filière Personnes âgées est la quatrième filière métier de la Croix-Rouge française au niveau des produits d'exploitation.
- Investissements : 7 126 000 euros.
- 1 873 salariés au 31 décembre 2009 (1 654 ETP) soit + 3,8 % en ETP par rapport à 2008.

Sanitaire

- La filière Sanitaire couvre 29 départements.
- Elle comprend :
 - 21 SSR (établissements et services de soins de suite et de réadaptation)
 - Quatre MCO
 - Neuf centres de santé
 - Trois maisons des parents
 - Un relais pour familles de personnes hospitalisées
 - Un lactarium
 - Des structures sanitaires de type CMP, CSAPA...
- Près de 400 000 journées d'hospitalisation en 2009.
- Produits d'exploitation : 213 millions d'euros (en hausse de 0,7% par rapport à 2008). La filière Sanitaire est la première filière métier de la Croix-Rouge française au niveau des produits exploitation.
- Investissements : 19 301 000 euros.
- 3 383 salariés au 31 décembre 2009 (2 909 ETP) soit - 1,06 % en ETP par rapport à 2008.



Formation

En 2009, les 20 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS) de la Croix-Rouge française se sont adaptés aux évolutions liées aux nouvelles législations. D'un côté, la réforme de la formation des infirmiers a impliqué de profonds changements pour le premier opérateur privé de formation d'infirmier en France. De l'autre, le plan Alzheimer a conduit à la mise en place d'une nouvelle formation d'assistant en gérontologie. De nouveaux défis relevés par la Croix-Rouge française qui, grâce à son professionnalisme reconnu, s'est vue confier un nouveau mandat de trois ans pour former les jeunes aux gestes qui sauvent dans le cadre des Journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD).

LA RÉFORME DE LA FORMATION DES INFIRMIERS

Printemps 2009. La décision de principe est prise : les études infirmières seront désormais inscrites dans le système européen du LMD (licence/master/doctorat), fixé par le traité de Boulogne de 1999, et le niveau de licence sera conféré aux étudiants au terme de leurs trois années d'étude.

Premier opérateur privé de formation infirmière en France, la Croix-Rouge française est bien sûr impactée par cette réforme. C'est même pour elle un vrai défi à relever. En effet, les instituts de la Croix-Rouge française doivent signer des conventions avec les universités et les conseils régionaux. Ils doivent faire évoluer leurs formations et, pour ce faire, accroître la compétence de leurs formateurs. Toutes ces évolutions ont un impact pédagogique, organisationnel et structurel.



Plan d'action

Un plan d'action a été présenté fin 2009 et quatre axes principaux ont été définis :

La rénovation de l'offre de formation pour les IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), avec :

- la mise en place d'une formation-action ;
- la publication des travaux dans les revues professionnelles ;
- la création d'un projet de formation qui servira de document de référence pour les 33 IFSI ;
- l'articulation des logiques professionnelles et universitaires ;
- la mise en place d'une démarche de recherche pour explorer les nouveaux domaines auxquels l'infirmier est confronté.

L'évolution professionnelle des équipes pédagogiques, avec :

- la construction d'un cycle de formation supérieure pour les formateurs ;

- l'analyse des impacts humains et financiers de cette réforme sur les structures ;
- la mise en place d'un cycle de formation pour les formateurs en poste ;
- la création d'un nouveau profil de poste formateur.

La contractualisation avec les universités et les conseils régionaux, avec :

- l'élaboration d'une note de cadrage pour le partenariat Croix-Rouge française/université/conseil régional, avec l'envoi d'un courrier signé par le Professeur Jean-François Mattei aux présidents des universités de médecine et aux présidents des conseils régionaux ;
- la construction d'un tableau présentant l'état d'avancement des négociations ;
- l'élaboration d'une convention type pour les 33 IFSI.



UNE NOUVELLE FORMATION D'ASSISTANT EN GÉRONTOLOGIE



Dans le cadre du plan Alzheimer qui prévoit le développement de compétences spécifiques pour apporter des soins aux personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, la Croix-Rouge française a mis en place une nouvelle formation d'assistant de soins en gérontologie, accessible en formation continue. Chacun des 20 IRFSS de la Croix-Rouge française dispense cette formation et coopère avec les établissements spécialisés dans l'accueil des personnes atteintes de cette maladie. Cette collaboration a permis dès 2009 de commencer à répondre aux attentes ministérielles et aux besoins des patients.

La formation est organisée autour de modules qui correspondent aux domaines de compétences attendus d'un assistant de soins en gérontologie :

- l'aide des personnes dans les actes de la vie quotidienne ;
- la mise en place d'activités de stimulations sociale et cognitive en lien avec les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les psychologues ;
- l'interprétation des principaux paramètres liés à l'état de santé ;
- l'apprentissage de techniques appropriées aux soins quotidiens.

Dispensée en 140 heures, la formation s'appuie sur une pédagogie participative et des méthodes à la fois impliquantes et concrètes.



Le développement de l'offre sur les formations supérieures, avec :

- l'analyse de l'impact de la réforme sur l'offre de formation sanitaire et sociale ;
- l'analyse de l'opportunité de la création d'un institut supérieur de management de la santé et du social ;
- l'identification des forces à consolider et des faiblesses à prendre en compte ;
- l'analyse de la concurrence ;
- le repérage des besoins sur le territoire ;
- la construction de nouvelles formations supérieures.

Cette réforme de la formation des infirmiers signifie une nouvelle reconnaissance de la profession et de sa place dans la réorganisation du système de santé. Le but de cette réforme : l'amélioration de la qualité de l'offre de soins et des services rendus aux personnes.

CERTIFICATION DE LA FORMATION SMS (SECRÉTAIRE MÉDICO-SOCIAL)

La formation de secrétaire médico-social proposée par la Croix-Rouge française prend en compte les évolutions des domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux afin de former des professionnels compétents et adaptés aux profils attendus dans les services administratifs et/ou médico-sociaux.

Au cours des années, cette formation a bien sûr évolué afin de s'adapter au contexte, à la transformation des professions et aux besoins des employeurs. La création d'une certification permet à la fois le renforcement des qualifications et la reconnaissance professionnelle au travers des grilles conventionnelles et indiciaires. C'est ainsi que les contenus de formation de la Croix-Rouge française sont actuellement proches de ceux proposés par l'Éducation nationale.



UN MÉTIER DEVENU PLUS COMPLEXE

Le contexte d'exercice de la profession de secrétaire médico-social s'est complexifié. L'évolution du cadre juridique, la multiplicité des problématiques médicales et/ou sociales exigent de plus en plus de connaissances et de compétences transverses ainsi qu'un respect rigoureux de la déontologie. La formation proposée actuellement par la Croix-Rouge française tient compte de ces nouvelles exigences.

En 2009, le certificat délivré par la Croix-Rouge française est reconnu par dérogation par les conventions collectives du secteur privé (branche professionnelle UNIFED). Il est pris partiellement en compte pour certains concours de la fonction publique hospitalière (arrêté du 17 mars 1995).

LA JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (JAPD)

En décembre 2009, la Croix-Rouge française remporte, pour la troisième fois consécutive et pour une durée de trois ans, l'appel d'offre du ministère de la Défense concernant la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) qui a été instituée en 1998, lors de la suspension du service militaire. L'association devient le formateur exclusif à l'alerte et aux premiers secours en France métropolitaine, contribuant ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale, par une démarche civique et responsable.

Cette formation touche chaque année environ 750 000 jeunes de 16 à 18 ans et implique 547 initiateurs de la Croix-

Rouge française. 2009 constitue une année charnière pour la JAPD puisque le ministère de la Défense a décidé de la faire évoluer afin de sensibiliser les jeunes aux nouveaux enjeux de défense et de sécurité. La Croix-Rouge française a donc dû adapter son offre de formation dans un contexte de réduction budgétaire et de concurrence accrue. Ainsi, elle a proposé de faire évoluer l'initiation à l'alerte et aux premiers secours (IAPS) en l'enrichissant d'une formation au massage cardiaque sans insufflation et d'une formation à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE), conformément aux évolutions scientifiques et aux recommandations législatives. En effet, la défibrillation automatisée externe a été mise à la portée de tout citoyen depuis le décret du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation du DAE par des personnes n'appartenant pas au corps médical.

En janvier 2009, lors du comité de pilotage qui avait eu lieu avec le ministère de la Défense, à la demande de la Croix-Rouge française, pour faire le bilan du dispositif 2007-2008, l'État a exprimé sa grande satisfaction de la qualité de la prestation et des relations entretenues avec les personnels de l'association.

DES SITES INTERNET RÉGIONAUX POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES FORMATIONS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Il était logique qu'une fois l'ensemble de ses instituts fédérés au sein des IRFSS, la Croix-Rouge française s'emploie à mettre en place des moyens pour offrir à chacun des outils d'information innovants et bâtis selon une même logique. Il fut ainsi décidé de mettre en place une plateforme consacrée à l'offre de formation. Objectif : délivrer une image cohérente des instituts, donner une meilleure lisibilité et valoriser la spécificité des formations de la Croix-Rouge française.

Un groupe de travail réunissant des responsables des IRFSS, des membres de la direction de la formation, de la direction de la communication et du développement des ressources, et de la direction des systèmes d'information a été constitué afin de travailler au développement du projet. Fin 2009, les 20 sites des IRFSS étaient mis en ligne, permettant aux internautes d'effectuer une recherche parmi l'ensemble des formations



proposées par la Croix-Rouge française dans les domaines du sanitaire, du social, du médico-social, de la prévention des risques et des premiers secours.

Chaque site propose un accès au catalogue de formations de l'IRFSS et permet de découvrir en détail son offre, ses activités ainsi que les dates de ses concours. Les étudiants et les formateurs disposent également d'espaces réservés. L'accès à l'offre de formation de la Croix-Rouge française peut aussi s'effectuer par le site national (www.croix-rouge.fr), où des flux permettent d'afficher l'actualité des



différents IRFSS et les dates des concours.

Remis clés en mains aux IRFSS, ces sites ont reçu un bon accueil. Ils sont gérés en région et remplissent pleinement l'objectif qui leur était assigné : donner plus de poids à la Croix-Rouge française en tant qu'opérateur de la formation sanitaire et sociale en région.

Action internationale

En appui des sociétés nationales sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et en constante coordination avec les autres composantes du Mouvement (Fédération internationale, CICR), la Croix-Rouge française intervient sur tous les continents, dès que les circonstances l'exigent, soit pour répondre à des situations de crise, soit pour développer des projets au long cours, toujours dans une logique d'action humanitaire durable, avec comme priorité permanente le retour à l'autonomie des populations aidées.

En 2009, la Croix-Rouge française a offert son aide aux habitants du Niger, du Vietnam et du Laos, de Samoa et du Vanuatu et a secouru plus de 70 000 personnes dans l'urgence. Elle a poursuivi son action auprès des réfugiés irakiens pour la septième année consécutive et continué à développer des projets au Niger, en Mauritanie ou au Zimbabwe. Elle a aussi fêté les cinquante ans de la création de son service de Rétablissement des liens familiaux.

De plus, la Croix-Rouge française s'est considérablement investie dans les autres actions du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment à l'occasion des 150 ans de la bataille de Solferino, des 60 ans des Conventions de Genève, et des 90 ans de la Fédération internationale, dont le conseil de direction s'est exceptionnellement tenu à Paris.



AIDE AUX VICTIMES DE CATASTROPHES ET CRISES

INONDATIONS AU NIGER

Juin 2009, de fortes pluies provoquaient de graves inondations dans les pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. Au Niger, gravement touché, 100 000 personnes subissaient directement les conséquences des intempéries et 25 000 étaient dans une situation d'urgence : besoin de vivres, de médicaments, d'eau et de moustiquaires imprégnées, en raison des risques décuplés de paludisme. La Croix-Rouge française était immédiatement à pied d'œuvre aux côtés de la Croix-Rouge nigérienne. Elle a distribué des biens de première nécessité tout en veillant à l'assainissement des zones d'accueil des réfugiés.

CYCLONE KETSANA AU VIETNAM, CAMBODGE ET LAOS

Fin septembre, le cyclone Ketsana atteint le Cambodge et le Vietnam après avoir frappé les Philippines. Inondations et glissements de terrain causent la mort de près de 170 personnes et laissent des milliers de sinistrés dans un total dénuement. Dans ce contexte de grande urgence, la Croix-Rouge française, présente au

Vietnam depuis plusieurs années, a proposé son aide à la Croix-Rouge vietnamienne.

Toutes deux ont ainsi secouru 22 000 familles, en coordination avec les Croix-Rouge allemande et espagnole. Au Cambodge, la Croix-Rouge française est intervenue également avec ses homologues locaux pour distribuer des filtres céramiques, lorsqu'il n'y avait plus d'accès à l'eau potable. Même implication au Laos où elle a participé à l'évacuation de 3 500 sinistrés.

TSUNAMI À SAMOA

Le 29 septembre, les îles Samoa sont frappées par un tsunami qui a touché près de 10 000 personnes. La Croix-Rouge française a acheminé en moins de six jours 40 tonnes de matériel en provenance de sa plateforme d'intervention régionale de l'océan Pacifique Sud (PIROPS), basée en Nouvelle-Calédonie.

TREMBLEMENT DE TERRE EN INDONÉSIE

Au même moment que le cyclone Ketsana et le tsunami de Samoa, un tremblement de terre d'une magnitude

ACTIONS AU LONG COURS



AIDE AUX RÉFUGIÉS IRAKIENS

Dès mars 2003, début de l'intervention militaire des Etats-Unis, les Irakiens ont quitté leur pays par centaines de milliers, provoquant la plus importante vague de migration au Moyen-Orient depuis 1948. Ce seraient ainsi plus de 4 millions de réfugiés qui auraient gagné les pays voisins, essentiellement la Jordanie et la Syrie. Or, n'ayant pas signé la convention de 1951 sur les réfugiés, les Irakiens n'y ont pas de statut légal et ne peuvent pas y travailler.

Ils se retrouvent donc dans une très grande instabilité économique.

Active sur le territoire irakien dès le début du conflit, la Croix-Rouge française a été obligée de se retirer en 2005 pour des raisons de sécurité, mais elle a néanmoins souhaité continuer à agir sur les territoires syrien et jordanien. En 2009, elle a poursuivi son action auprès des populations réfugiées : distribution de médicaments, consultations médicales mais aussi accompagnement psychosocial pour aider les familles à se reconstruire après les traumatismes qu'elles ont vécus.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION AU NIGER ET EN MAURITANIE

Le Niger et la Mauritanie sont parmi les pays les plus pauvres du monde. Au Niger, on estime que 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et que plus d'un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans en raison du manque de ressources, mais aussi de l'insuffisance des services sanitaires et sociaux. Depuis 2007, la Croix-Rouge française a développé, aux côtés de la Croix-Rouge nigérienne, des projets pour lutter durablement contre les difficultés alimentaires. En 2009, elle a poursuivi sa mission en intervenant dans de nombreux centres de santé intégrés (CSI). Leur rôle : distribuer des médicaments, du matériel et des aliments thérapeutiques destinés aux enfants, mais aussi sensibiliser toutes les mamans qui se présentent sur l'allaitement maternel, l'alimentation de l'enfant, l'utilisation de moustiquaires imprégnées, l'hygiène et les causes de la malnutrition.

de 7,9 a frappé la côte occidentale de l'Indonésie. Ce séisme a fait des centaines de victimes et entraîné d'importants dégâts matériels. Aussitôt, les sociétés nationales de la Croix-Rouge de la région mobilisaient des milliers de volontaires et travaillaient jour et nuit pour renforcer les opérations de sauvetage, distribuer de la nourriture aux rescapés, administrer les premiers soins aux malades et aux blessés et apporter un soutien psychologique aux familles traumatisées. En coordination avec la Croix-Rouge néerlandaise et la Croix-Rouge indonésienne, la Croix-Rouge française a contribué à apporter une aide d'urgence à 11 000 personnes.

ÉRUPTION VOLCANIQUE AU VANUATU

Novembre 2009. Au Vanuatu, petit État du Pacifique-Sud, l'éruption d'un volcan a entraîné le déplacement de 600 personnes en raison de la fumée, des cendres et des pluies acides qui ont contaminé les ressources en eau et brûlé la végétation de toute la partie est de l'île. La Croix-Rouge française a fait acheminer trois tonnes de matériel par un patrouilleur de la Marine nationale française, via la PIROPS.



CINQ ANS D'ACTION
« POST-TSUNAMI »

Cinq ans après la tragédie du 26 décembre 2004, la Croix-Rouge française a pu rendre compte de ses actions, tirant le bilan d'une catastrophe à tous les égards sans précédent et d'un programme de reconstruction tout aussi exceptionnel.

Principaux chiffres

- **112,5 millions d'euros de dons collectés par l'association.**
- **Plus de 250 personnes expatriées et 1500 collaborateurs locaux mobilisés.**
- **7 pays secourus** : l'Indonésie, l'Inde, la Thaïlande, le Sri Lanka, les Maldives, le Myanmar et la Tanzanie.
- **157 projets menés (dont 144 étaient entièrement clôturés fin 2009)** :
 - **habitat** : plus de 4 300 maisons ont été construites et près de 25 000 personnes relogées.
 - **éducation** : 56 écoles construites ont permis la re-scolarisation de centaines d'enfants.
 - **santé** : 70 structures ont été réhabilitées ou reconstruites.
 - **prévention et préparation aux catastrophes** : la Croix-Rouge française a procédé à la mise en place de projets et de programmes innovants.
 - **activité économique** : la Croix-Rouge française a contribué à relancer dans la vie active plus de 50 000 personnes par le commerce, l'artisanat ou la pêche.

Ainsi, la Croix-Rouge française a pu venir en aide à **plus d'un million de personnes**. Une fois tous ses programmes achevés, elle aura dépensé plus de 109 millions d'euros (soit près de 97 % des dons collectés).



La Croix-Rouge française a également poursuivi ses actions de dépistage actif afin de repérer tous les enfants souffrant de malnutrition. Elle prévoit à présent de développer des projets dans le domaine de l'accès à l'eau et de l'assainissement, espérant ainsi contribuer à lutter contre les causes profondes de la malnutrition au Niger. En Mauritanie, l'indice de fécondité est de 5,7 enfants par femme tandis que le pays est confronté à une grave crise alimentaire depuis la grande sécheresse de 1972-1973. Ainsi, une enquête nutritionnelle a révélé, en avril 2008, que la malnutrition aiguë était de 12 %, c'est-à-dire au-delà du seuil d'alerte de 10 % établi par l'OMS. En 2009, la Croix-Rouge française a poursuivi l'action qu'elle mène depuis 2007 dans une région particulièrement touchée, le Gorgol. Elle se concentre essentiellement sur les cas de malnutrition aiguë chez les enfants de six mois à cinq ans et intervient dans 16 structures sanitaires locales où elle prend en charge en ambulatoire les cas les plus sévères. De nombreux progrès étaient déjà mesurés à la fin de l'année 2009.

LUTTE CONTRE
LE CHOLÉRA
AU ZIMBABWE

Après la terrible épidémie de choléra qui a frappé le Zimbabwe, la Croix-Rouge française s'est mobilisée fin 2008 pour mettre en place des stations de traitement et de distribution d'eau potable dans la région de la capitale, Harare. Le matériel a d'abord été déployé à Chitungwiza, ville de 1,5 million d'habitants, où un dispositif a permis d'alimenter 3 300 personnes. Puis, tout au long de l'année 2009, les délégués français ont formé leurs homologues de la Croix-Rouge du Zimbabwe afin qu'ils puissent devenir autonomes dans l'utilisation du matériel. Ils se sont également chargés de la gestion des eaux usées, les infrastructures d'eau et d'assainissement zimbabwéennes étant en mauvais état faute d'entretien.

50 ANS DE RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX



Dès 1870, la Croix-Rouge avait organisé un service de liaison entre les familles et les militaires, prisonniers ou non. Réactivé pendant la Première Guerre mondiale, ce service prend une ampleur considérable lors de la Seconde Guerre mondiale. Parce qu'il fait partie des missions historiques de la Croix-Rouge et qu'il se place au cœur de l'action humanitaire du Mouvement international, le rétablissement des liens familiaux devient un service à part entière en 1959.

En effet, d'innombrables familles plongées dans des situations de conflits armés, de catastrophes naturelles et de migrations internationales vivent dans une incertitude terrible sur le sort de leurs proches. Les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge jouent alors un rôle clé en offrant leurs services aux États. Conflit algérien de 1954 à 1962, réfugiés du Sud-Est asiatique entre 1975 et 1980, guerre du Liban, prolifération des conflits en Iran, Irak, au Kosovo et au Rwanda à partir des années 1980..., le service RLF de la Croix-Rouge française a ouvert et traité en 50 ans plus de 50 000 dossiers, permis de localiser des milliers de personnes et de réunir des milliers de familles séparées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Recherche de personnes

C'est l'activité centrale du service. Les personnes ayant perdu trace de leurs proches peuvent faire appel à la Croix-Rouge française afin d'instruire une demande de recherche soit en France, pour un demandeur à l'étranger, soit à l'étranger, pour un demandeur en France, grâce au réseau mondial des liens familiaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Transmission de nouvelles familiales

En période de conflit, lorsque les moyens de communication ne sont pas opérationnels, les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de correspondre avec leurs proches par le biais des Messages Croix-Rouge (MCR).

Protection et détention

Au lendemain des conflits, la Croix-Rouge française aide les anciens détenus et leur famille à obtenir le

statut de réfugié ou à faire valoir leurs droits pour obtenir des retraites, indemnités ou pensions.

Réunification familiale

La Croix-Rouge française aide les personnes qui souhaitent demander une réunification familiale à constituer un dossier.

CHIFFRES 2009

- 2 089 courriers reçus et près de 7 000 envoyés représentant 1 426 demandes (recherches et pièces officielles).
- 730 dossiers en cours.
- 154 Messages Croix-Rouge (MCR).



Les moyens de l'action

Organisation territoriale

LES DIRECTIONS RÉGIONALES

Parce que l'environnement dans lequel nous agissons évolue et que les besoins sont changeants, parce que l'argent public se fait plus rare et les exigences qui s'imposent à nous sont de plus en plus nombreuses, la Croix-Rouge française a engagé un ambitieux programme de transformation dont la régionalisation est une pièce centrale. La régionalisation concerne à la fois les délégations, les établissements et les fonctions support. Avec les délégations régionales, les directions régionales en sont le centre. Le but ? S'adapter davantage aux besoins des territoires, mieux contrôler les opérations, rapprocher les services des unités, permettre le recentrage du siège sur ses fonctions de pilotage stratégique. Conçu au début des années 2000, ce mouvement a été complété et amplifié à partir de 2005 et a conduit en 2009 à la mise en place d'une organisation désormais pleinement opérationnelle.

L'année 2009 a marqué la montée en puissance de l'échelon régional pour la Croix-Rouge française. En lien étroit avec les délégations régionales, chacune des neuf interrégions définies (Nord-Ouest, Ile-de-France, Ouest, Centre, Est, Rhône-Alpes, Sud-Ouest, Sud-Est et Outre-Mer) est placée sous l'autorité d'un directeur régional désigné par le directeur général et qui en reçoit délégation.

Le directeur régional nomme à son tour des directeurs métiers régionaux

pour les différentes filières : Handicap, Enfance-famille, Personnes âgées, Lutte contre l'exclusion, Domicile, Sanitaire, Formation, en tenant compte des activités développées et de leur taille critique. En parallèle, les directeurs régionaux disposent d'un pôle de services régional qui assure les fonctions support (paie, comptabilité, ressources humaines, communication, développement des ressources, systèmes d'information...) et d'un contrôle de gestion.

Les directeurs régionaux représentent le directeur général en région ; ils mettent en œuvre les orientations nationales, assurent le pilotage opérationnel des établissements et services, et contribuent à la conception des orientations nationales de l'association. Avec les délégations régionales, ils participent à la représentation de la Croix-Rouge française dans les relations avec les autorités publiques et territoriales et les réseaux partenaires.

Placés sous l'autorité des directeurs régionaux, les directeurs filières métier régionaux animent la filière sur leur territoire tout en participant à l'établissement d'une stratégie nationale. Ils contribuent au développement et à l'adaptation des établissements et services, développent les partenariats et le travail en réseau, s'assurent de la politique de qualité appliquée sur la région et travaillent en collaboration avec la gouvernance régionale.

Indépendamment de leur participation au COMEX, les neuf directeurs régionaux se retrouvent une fois par mois autour de la direction générale ainsi qu'une fois par semaine par téléconférence.

Cette évolution s'est avérée importante et indispensable pour l'avenir de toute l'association, avec le rôle grandissant qu'elle a à jouer auprès de ses partenaires publics et privés sur l'ensemble du territoire, pour *in fine* un meilleur service rendu aux personnes. En effet, la régionalisation de la Croix-Rouge française permet non seulement d'adapter notre organisation à celle de nos partenaires institutionnels, dont les agences régionales, mais aussi de mieux connaître les besoins au niveau local. Les objectifs visés sont ainsi d'être en mesure d'affiner nos réponses, de mieux cibler nos actions et, de façon plus générale, d'être encore mieux en phase avec l'ensemble des besoins de la société française.



Développement des logiciels métiers

DES NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS



La Croix-Rouge française a engagé depuis plusieurs années une importante modernisation de ses systèmes d'information, notamment autour de projets d'harmonisation de logiciels métier pour ses établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Poussée par la forte évolution des politiques publiques dans ces secteurs et par une volonté constante de satisfaire au mieux les besoins de ses usagers, en 2009, la Croix-Rouge française a accéléré cette modernisation pour les établissements des filières Sanitaire, Domicile, Personnes âgées, Handicap et Enfance-famille.

L'optimisation de la gestion des établissements, la meilleure utilisation des ressources allouées, la volonté d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes vulnérables et la capacité de l'association à se développer ont rendu indispensable la modernisation des systèmes d'information métier, leur intégration avec les autres systèmes d'information de l'association, mais aussi leur interopérabilité avec des systèmes extérieurs.

Ce mouvement s'est dessiné à partir de 2006 avec la sélection puis le déploiement par filière de logiciels métier nationaux pour les centres de santé (Maidis), pour la filière domicile (Apologic) et pour les établissements de santé (Sano-2CSI). Pour ces deux derniers projets, la Croix-Rouge française a recherché des accompagnements financiers qui ont été obtenus de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (pour l'aide à domicile) et du plan Hôpital 2012 (volet SIH) pour les établissements de santé.

L'année 2009 a vu une accélération des projets de systèmes d'information métier qui ont mobilisé fortement les équipes dans les établissements et au sein des services centraux à Paris et dans les régions. Au niveau de la filière **Domicile**, la quasi-totalité des structures a été équipée des logiciels

Apologic, en architecture centralisée facilitant la mutualisation et le *reporting*. L'année 2009 a été marquée par le déploiement de la télégestion Domatel Live en aide à domicile et le déploiement des interfaces avec le système comptable de la Croix-Rouge française (Qualiac).

Au niveau de la filière **Sanitaire**, le projet important pour 2009 a concerné l'interface entre le logiciel métier Maidis et Qualiatic. Pour les établissements de santé, le déploiement de Sano s'est accéléré pour la partie « gestion administrative des patients et facturation » mais également sur la partie « dossier médical ».

Pour la filière **Personnes âgées**, le projet de sélection d'un logiciel métier national a été lancé en début d'année 2009 avec la forte implication d'un groupe de travail représentatif des établissements de la filière.

En ce qui concerne la filière **Handicap**, un projet de sélection d'un logiciel métier national a également été lancé début 2009.

Enfin, la filière **Enfance-famille** a lancé une étude sur le déploiement possible d'une solution métier harmonisée à l'ensemble des établissements d'accueil

de la petite enfance. En effet, 75 % des établissements sont déjà dotés d'un logiciel métier, outil indispensable à la gestion de l'activité pour en garantir le financement et l'optimisation. En 2009, une enquête de satisfaction a été menée auprès des établissements utilisateurs. Au regard des résultats, une étude plus approfondie des logiciels majoritairement déployés a été mise en œuvre avec la direction des systèmes d'information. Cette première analyse a permis de faire le choix de la solution Mikado, de la société Abelium, logiciel reconnu sur le secteur. Celui-ci est d'ores et déjà majoritairement utilisé dans les établissements (51 % des structures) et permet une gestion de l'activité, dans les meilleures conditions. Il a de plus été interfacé avec la solution comptable de l'association.

Tous ces projets sont complexes, du fait de la diversité des métiers de la Croix-Rouge française, du niveau hétérogène d'informatisation-métier, de l'évolution de plus en plus rapide de l'environnement externe et des réponses apportées par les éditeurs du secteur. Néanmoins, tous évoluent pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs et contribuer à la modernisation globale de l'association.

Communication

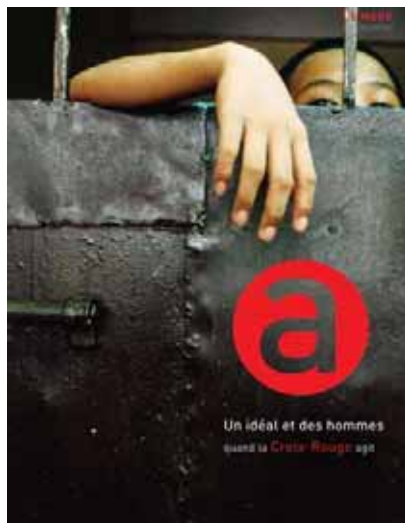


LES GRANDS MESSAGES ADRESSÉS AU PUBLIC

Loin d'être vécue comme un retour vers le passé, la célébration des 150 ans de la bataille de Solferino a eu pour objectif de réaffirmer les valeurs originelles du Mouvement et de démontrer qu'elles étaient encore d'actualité, voire toujours en avance sur leur temps. La précarité, les secours d'urgence, la détresse des personnes migrantes... sont autant de « Solferino » d'aujourd'hui et de demain ; des combats à mener avec vigueur par la Croix-Rouge française, digne héritière du grand message d'humanité lancé par Henry Dunant.

Rappeler les valeurs fondamentales de la Croix-Rouge française, tel a été l'objectif de notre communication en 2009. Cette démarche ne pouvait être menée sans évoquer la personnalité de l'homme pour qui « seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent ». Cet homme, c'est Henry Dunant, grand humaniste, dont la Croix-Rouge française a republié en 2009 l'ouvrage — document historique et fondateur de la Croix-Rouge — *Un souvenir de Solferino*, texte d'une modernité surprenante. Sur la couverture du livre, réalisé grâce au soutien d'Epson, on redécouvre le visage du « père » de la Croix-Rouge sous un jour nouveau, à la manière d'une toile du fondateur du pop-art, Andy Warhol. D'ailleurs, tout au long de l'année 2009, un « tag » représentant le visage de Henry Dunant à la façon Warhol est apparu sur l'ensemble des supports de communication de la Croix-Rouge française.

En parallèle, la Croix-Rouge française a édité un supplément inséré dans son magazine *Agir ensemble* d'avril 2009, racontant son combat, de la bataille de Solferino jusqu'à nos jours. Les éditions Autrement ont consacré un « Mook » (magazine book) — revue thématique illustrée de grande qualité vendue par le réseau Flammarion — à la présentation de l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française, offrant un véritable album en image de



l'investissement de l'association sur tous les terrains. Le « Mook » *La Croix-Rouge autrement* était accompagné d'un « grand entretien » de 32 pages, dans lequel le philosophe Bernard-Henri Lévy et le Professeur Jean-François Mattei ont publié un échange épistolaire, dont le titre est « Repenser l'humanitaire ». Ce titre parle de lui-même et inscrit en toute logique cet échange dans un moment où le Mouvement fête ses 150 ans, porte un regard sur son passé, réfléchit à son avenir, et, par conséquent, ne peut faire l'impasse sur un questionnement de fond quant au sens de ses missions.

En 2009, la Croix-Rouge française a également souhaité mettre l'accent sur la diversité de ses interventions.

Démonstration effectuée à travers un film publicitaire qui met en scène l'action d'un volontaire Croix-Rouge dont le « pouvoir d'humanité » contribue à donner à l'Homme les moyens de « rester debout » et de retrouver le plein respect de sa dignité, quelle que soit la situation de précarité à laquelle il est confronté : maladie, handicap, exclusion, dépendance, catastrophe, solitude... Afin de renforcer cette démonstration, une vague de publipédagogie a été diffusée en partenariat avec le groupe de presse Mondadori. L'objectif était de sensibiliser le grand public à l'ensemble des métiers de la Croix-Rouge française. Ils sont parus dans six magazines mensuels et cinq hebdomadaires, ayant des lectorats très diversifiés, allant de *l'Auto Journal* à *Top Santé*.

Le nouveau site internet de la Croix-Rouge française, lancé en décembre 2008, a été complété et enrichi en 2009, permettant de mettre en lumière et expliquer toute la diversité de nos actions. Toujours sur le web, le lancement des Journées nationales de quête a été fait avec humour, dans une mécanique de communication dite « virale », puisque tous les internautes cliquant sur les bannières de la Croix-Rouge française ont été invités à publier une photo d'eux « perruqués » en blonde afin de devenir des « Adriana d'un jour » et de créer à leur tour une page de collecte à envoyer à leurs amis.

Ressources humaines

NOTRE POLITIQUE RH

En 2009, la Croix-Rouge française a créé près de 1 200 emplois, CDD et CDI confondus.

L'association a conscience que sa spécificité tient autant à son esprit et à ses valeurs profondément humanistes qu'à la richesse de son potentiel humain, plus de 50 000 bénévoles et plus de 17 000 salariés... Soucieuse de mener une politique qui « ressemble à la maison Croix-Rouge », la direction des ressources humaines a pour ambition que tous les salariés soient fiers et heureux de faire partie de l'association, non seulement en raison de l'image positive qu'elle véhicule, mais aussi grâce aux outils concrets qu'elle met à leur disposition et des perspectives professionnelles qu'elle leur offre.

Une politique de ressources humaines commence dès le recrutement. La Croix-Rouge française souhaite mieux faire connaître la diversité des carrières qu'elle offre afin d'attirer de nouvelles candidatures. Elle a également mis en place un groupe de travail chargé d'optimiser sa politique d'intégration, souhaitant offrir à chacun des salariés arrivant dans l'association une meilleure visibilité sur son parcours.

Une fois l'intégration effectuée, la Croix-Rouge française a pour ambition de favoriser la gestion de carrière. Un département a d'ailleurs été créé dans ce but, fin 2009, au sein du pôle RH. L'objectif est de favoriser au maximum la promotion interne en diffusant les offres sur intranet et en proposant des formations aux salariés. La notion de mobilité, importante au sein de

l'association, se traduit bien sûr par des mutations géographiques, lorsqu'un poste correspondant aux compétences d'un salarié lui ouvre de nouvelles perspectives dans une autre région, ou par des changements de filière, mais aussi par l'élargissement du champ d'activité de chacun.

La Croix-Rouge française a une spécificité : 31 % de ses salariés ont plus de 50 ans. Cette proportion importante a entraîné fin 2009 la construction d'un plan d'action. Informer les plus de 50 ans sur les différents axes de développement possibles ainsi que sur les formations qui leur sont proposées afin de poursuivre leur activité est un des objectifs du « Manuel de la deuxième partie de carrière » en cours d'élaboration.

Autre spécificité propre à la Croix-Rouge : la diversité, rencontrée chaque jour auprès de ses différents publics. Une particularité que les dirigeants souhaitent également voir davantage impulsée en interne. C'est dans cet esprit que le pôle handicap procède au placement de personnes handicapées, notamment dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT).

En 2009, la Direction des Ressources Humaines a décidé de créer un département spécialisé dans la gestion des risques, afin de prendre en compte les différentes pathologies liées à l'activité professionnelle, des troubles musculo-squelettiques aux problèmes psychosociaux pouvant être générés par l'implication des salariés des filières les plus difficiles. Des diagnostics seront désormais établis et des mesures seront prises afin de réduire les risques.

Mais la plus grande spécificité de la Croix-Rouge française demeure, comme pour toutes les associations, dans la collaboration quotidienne de bénévoles et de salariés, dont la synergie est déterminante pour la réussite de l'action. La Croix-Rouge française souhaite renforcer cette complémentarité et faire davantage appel au mécénat de compétences dans les années à venir.

Le dialogue social a toujours été une notion importante pour la Croix-Rouge française qui a signé un accord salarial en 2009 et lancé un grand projet : mettre en place un baromètre social en menant une grande enquête d'opinion en interne.



Finances

UNE GESTION ENCORE MIEUX RATIONALISÉE

Les actions de la Croix-Rouge française dépendent, en grande partie, de ses moyens financiers et de leur bonne gestion. En 2009, à tous les niveaux, dans toutes les structures, tout a été mis en œuvre pour une gestion des plus rigoureuses. Une ambition majeure a guidé l'ensemble des projets : faire en sorte que les opérationnels bénévoles et salariés puissent se concentrer sur leur cœur de métier, pour une action de qualité, afin d'être en capacité d'apporter le meilleur service à toutes les personnes fragilisées faisant appel à l'association.



NOTRE POLITIQUE DE PLACEMENTS

La politique sécuritaire mise en place dès les débuts de la crise financière en 2007 et renforcée en 2008, a été poursuivie en 2009 : investissement dans des produits monétaires réguliers, dont une part significative dans des produits « monétaire Etat », veille systématique des SICAV et FCP utilisés (encours, performance et composition des portefeuilles).

L'intervention des banques centrales a permis d'amorcer en 2009 une régularisation du fonctionnement des marchés monétaires et a entraîné une forte baisse des taux à court terme, référence des placements de la Croix-Rouge française. Par conséquent, la rémunération de nos placements a été ramenée en 2009 à 0,95% (pour un taux de référence de 0,71%) contre 4,11 % en 2008.

Néanmoins, la Croix-Rouge française a confirmé son choix de rester investie

L'ÉVOLUTION DE NOTRE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Une réforme de la procédure d'investissement concernant les délégations est entrée en vigueur en 2009 : le comité d'investissement national a été déconcentré dans chaque interrégion, pour tous les investissements d'un montant inférieur à **150 000 euros**. Parallèlement, le conseil d'administration a délégué aux délégations régionales les décisions d'investissement pour ces mêmes investissements. La mise en œuvre de cette réforme était en cours de généralisation à la fin de l'année 2009.

sur des produits liquides et sécuritaires, et de ne pas prendre de risque sur ses placements. En effet, la crise financière n'étant toujours pas terminée, une grande vigilance reste requise.

NÉO-FINANCES

L'objectif premier de l'outil de gestion unique Néo-Finances, lancé en 2007, est d'offrir à l'ensemble des structures de la Croix-Rouge française une meilleure capacité d'analyse et d'anticipation financières. Son deuxième objectif est de renforcer l'efficacité des processus financiers de l'ensemble de l'association.

La réussite du projet Néo-Finances repose à la fois sur les hommes et sur les outils. Dans le contexte global de la régionalisation de 2009, les équipes en charge des fonctions financières ont été regroupées au sein de pôles de services régionaux, afin de jouer un



phases préparatoires, des équipes comptables ainsi que du suivi des travaux. Une instance nationale réunissant élus et directeurs d'établissements, sous la conduite d'un administrateur, orientait et suivait le déploiement dans les régions. Une équipe nationale accompagnait l'ensemble des acteurs et apportait appui et conseil pour la conduite du changement sur le terrain, la mobilisation des acteurs et l'appropriation de l'outil (assistance et formation).

Impacts en 2009

Le déploiement de Néo-Finances a impacté l'ensemble des structures de la Croix-Rouge française. Ce chantier est inscrit dans la durée afin de minimiser les risques et de permettre aux différents acteurs de s'approprier les nouveaux outils et la nouvelle organisation. Les premières structures pilotes ont été lancées au premier semestre 2007, puis le déploiement s'est poursuivi tout au long de 2008 et 2009. Il devrait s'achever en 2010. En juin 2009, l'Est a été la première région complètement déployée et, au 31 décembre 2009, plus de 1 200 structures étaient déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain. La clôture des comptes annuels 2009 a permis de mettre en lumière les progrès réalisés grâce à Néo-Finances en matière de cohésion, d'efficacité et de fiabilité de l'information financière.

rôle d'expertise et de conseil auprès des structures (délégations et établissements) dans le domaine financier et ainsi contribuer au renforcement de la cohésion des pratiques. Le déploiement du logiciel de gestion unique Qualiacc a eu pour ambition de couvrir les fonctions fondamentales de la finance : comptabilité générale, comptabilité analytique, et trésorerie.

la Croix-Rouge française en soutenant l'action des acteurs de terrain.

- Optimiser le dispositif de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques.
- Offrir un appui et une expertise à toutes les structures, y compris les plus petites.
- Harmoniser les processus comptables au niveau national, avec la mise en place de référentiels analytiques communs.
- Consolider les comptes plus rapidement et avec une fiabilité accrue.



2009, une année de déploiement

Néo-Finances remplit plusieurs objectifs :

- Renforcer la cohésion et l'efficacité de l'association tout en répondant à ses obligations légales.
- Faciliter la prise de décisions.
- Accompagner le développement de

Déploiement de l'outil et des bonnes pratiques

Le déploiement de Néo-Finances a pris la forme d'un chantier décentralisé et progressif piloté sur le terrain par des directeurs régionaux qui ont défini la stratégie régionale en lien avec leur élu référent et la direction générale. Le responsable du pôle de services régional était en charge des

Audit interne

CONTRÔLER NOS FONCTIONNEMENTS ET MAÎTRISER LES RISQUES

La direction de l'audit interne, créée en 2005, a poursuivi son action au service de l'instauration d'une culture de la maîtrise des risques au sein de l'association et de la construction progressive d'un dispositif de contrôle interne s'appliquant à l'ensemble de notre portefeuille d'activités et de nos processus internes.

Elle conduit ses missions sur un ensemble large de grands sujets, portant autant sur les problématiques métiers que les fonctions support de l'association. La direction de l'audit interne a produit et remis à l'assemblée générale de juin 2009 un « Rapport sur le contrôle interne », largement diffusé, prolongeant celui produit en 2007. Ce rapport décrit l'ensemble des dispositifs mis en place par la Croix-Rouge française au titre de l'amélioration de son contrôle interne.

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES EN 2009

Au titre de son rôle de sensibilisation des dirigeants (élus et salariés) à la culture risques de l'association, la direction de l'audit interne a souhaité renouveler en 2009, en l'approfondissant, le premier exercice conduit en 2007 de cartographie des risques à la Croix-Rouge française. La démarche s'est déroulée en trois temps.



Première étape : la direction de l'audit interne a procédé à l'identification des risques majeurs pouvant affecter nos activités. Une liste de 36 risques a ainsi été arrêtée, associée à une identification des 12 processus majeurs qui décrivent le spectre complet de nos responsabilités. On trouve ainsi trois processus de pilotage, trois processus métier de délivrance des services et six processus support.

Seconde étape : elle a été fondée sur la participation active des principaux dirigeants de l'association : administrateurs, directeur général et directeurs centraux, directeurs régionaux, élus du comité central d'entreprise. Chaque acteur a été invité à hiérarchiser les risques propres aux activités qu'il supervise ou encadre, en désignant, sur une liste, les dix risques les plus significatifs, dont les cinq risques majeurs.

Troisième étape : l'exploitation de la cartographie des risques résultant de ces consultations a ensuite donné lieu à diverses formes de restitution et débat avec les acteurs, d'où ont été

issues des résolutions d'actions ou des priorisations de certains programmes de travail. Le comité d'audit et des risques a assuré la restitution des résultats auprès du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

L'AUDIT DU PROCESSUS DE LA PAIE

La paie de l'ensemble des salariés de la Croix-Rouge française est assurée depuis juillet 2004 par un applicatif unique de paie, qui a permis d'harmoniser les règles de calcul et les processus de travail entre les équipes régionales désormais en charge de cette activité.

La direction de l'audit interne s'est attelée en 2009 à réaliser une revue complète de cette réforme importante et délicate, quatre années — c'est-à-dire 50 « cycles » mensuels — après sa mise en œuvre effective.

Le fonctionnement effectif du « cycle de paie » dans cinq régions et dix structures, en le segmentant en 13 activités (elles-mêmes décomposées en tâches élémentaires) a été observé.

En comparaison avec l'organisation antérieure, la régionalisation de la paie s'est révélée constituer un progrès considérable. Pour autant, au regard de l'expression actuelle, fortement évolutive, des exigences des acteurs, clients internes du processus, l'audit a pointé un ensemble important de points d'amélioration souhaitables.

Comme pour toutes les autres missions d'audit interne, les recommandations formulées par la direction de l'audit interne ont débouché sur un plan d'actions ambitieux porté principalement par la direction des ressources humaines et la direction des systèmes d'information. Ce plan d'actions peut être considéré comme l'une des grandes orientations qualité du système d'information ressources humaines (SIRH) de la Croix-Rouge française.



Les chiffres clés de la Croix-Rouge française

Dons et valorisation du bénévolat

L'association intervient quotidiennement dans des missions humanitaires de lutte contre toutes les formes de précarité. On retrouve dans les actions financées par la générosité du public les actions mises en place par les bénévoles et les salariés dans trois principaux domaines : l'action sociale, l'urgence et le secourisme, et l'action internationale. Ces actions sont regroupées dans la colonne 3 du compte d'emploi des ressources (CER) sous l'appellation « missions sociales ». Retrouvez l'intégralité du CER de l'association sur www.croix-rouge.fr

LES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales représentent 40,8 millions d'euros, dont 28,3 millions d'euros en France (69,4%) et 12,5 millions d'euros à l'étranger (30,6 %). Les frais de collecte et de fonctionnement correspondent respectivement à 23,1 % et 6,8 %.

Contribution des bénévoles

La contribution des bénévoles aux missions sociales de l'association est de **231,6 millions euros**.

L'importance du mouvement bénévole à la Croix-Rouge française nous a conduits en 2009 à valoriser le travail effectué par des bénévoles de l'association selon la procédure de calcul décrite ci-après. La contribution des bénévoles à la réalisation des missions sociales de l'association représente 231,6 millions d'euros en 2009.



MÉTHODE D'ÉVALUATION DU BÉNÉVOLAT EN 2009

Le travail de valorisation s'est fait en deux étapes :

Quantification des heures de bénévolat :

- Pour les actions d'urgence et de secourisme, le nombre des heures de bénévolat a été calculé à partir des rapports d'activités des délégations.
- Pour les actions sociales, le nombre des heures de bénévolat a été estimé sur le fondement de données extraites d'enquêtes menées en 2008 et en 2009, de données fournies par la direction de l'action sociale, puis par extrapolation à partir d'un échantillon représentatif.
- Pour les fonctions d'encadrement, d'animation, de gestion et de pilotage, le nombre des heures de bénévolat a été calculé sur un échantillon représentatif de départements.

Valorisation des heures de bénévolat :

- La valorisation financière de ces heures a été réalisée sur la base du taux horaire brut moyen en France, selon l'INSEE (salaire moyen en France).

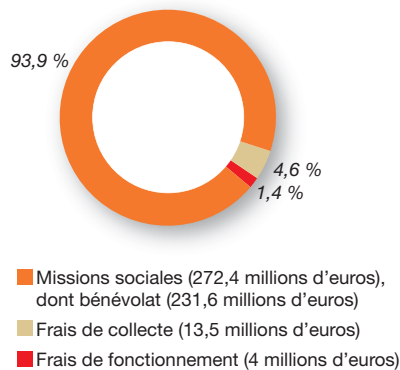


Missions sociales à l'étranger

30,6 % des missions sociales menées par la Croix-Rouge française. La Croix-Rouge française intervient dans une trentaine de pays, dès que les circonstances l'exigent, soit pour répondre à des situations de crise, soit pour développer des projets au long cours, toujours dans une logique d'action humanitaire durable, avec comme priorité permanente le retour à l'autonomie des populations aidées. En 2009, la Croix-Rouge française a apporté son aide à plus de 800 000 personnes pour un montant total de 12,5 millions d'euros.

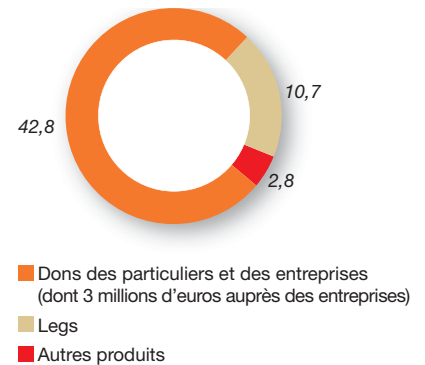
Répartition des emplois de l'association

Ce graphique illustre la répartition des emplois de l'association en intégrant la contribution des bénévoles.



En 2009, ce sont plus de 56,4 millions d'euros qui ont été ainsi collectés.

Répartition des dons collectés (en millions d'euros)



Missions sociales en France

69,4 % des missions sociales menées par la Croix-Rouge française

Ce sont les missions sociales en France qui représentent la part la plus importante des actions de l'association avec 28,3 millions d'euros dépensés pour aider plus d'un million de personnes. Dans une année durement frappée par la crise économique et sociale, la Croix-Rouge française a plus que jamais joué un rôle majeur dans la lutte contre toutes les formes de précarité. Aide matérielle, interventions auprès des personnes sans abri, assistance aux migrants, aide aux vacances, écoute, recherche de solutions d'hébergement, retour à l'autonomie... Chaque jour, les bénévoles de la Croix-Rouge française ont tenté d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des personnes les plus démunies.

Utilisation des dons en 2009 et report 2008

En 2009, plus 58,2 millions d'euros ont été dépensés pour mener à bien les actions de la Croix-Rouge française, alors que les dons collectés auprès du public représentaient 56,4 millions d'euros (soit 103,9 % des dons collectés en 2009 utilisés en 2009). Cette différence s'explique par le report des dons de 2008 (1,3 millions d'euros) qui n'avaient pas été utilisés en fin d'année et qui ont été reportés et utilisés en 2009 et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs (1,3 millions d'euros).

RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Chaque année, la Croix-Rouge française fait appel à la générosité du public, et à des partenaires publics et privés pour financer ses actions.

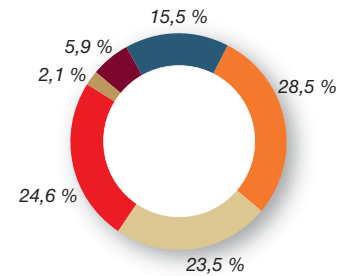
Nos 50 000 bénévoles



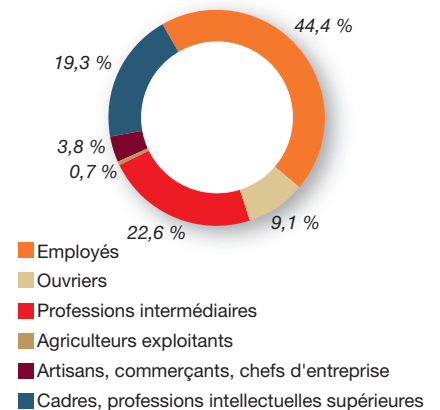
PROFESSIONS DES PERSONNES EN DEHORS DE LEUR BÉNÉVOLAT

Les bénévoles de la Croix-Rouge française sont essentiellement des employés, des cadres et des professions intermédiaires. En revanche, les artisans, commerçants chefs d'entreprises et surtout les ouvriers sont très peu représentés.

Bénévoles en France



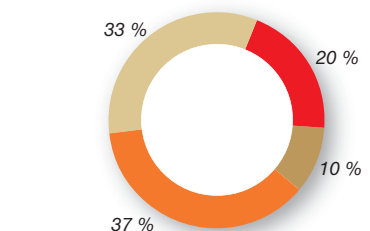
Bénévoles de la Croix-Rouge française



Sources : base contacts Croix-Rouge française et INSEE

UN RÉSEAU POLYVALENT

Les bénévoles de la Croix-Rouge française sont essentiellement investis dans l'action sociale ou l'urgence et le secourisme. Ils sont également actifs dans des fonctions support essentielles à la qualité des missions, comme la gouvernance (pilotage, contrôle, etc.), la communication, les activités de gestion, de logistique...



■ L'action sociale
 ■ L'urgence et le secourisme
 ■ La gouvernance
 ■ Le soutien aux activités

Sources : base contacts Croix-Rouge française et INSEE

De nouveaux outils de gestion et des études qualitatives ont permis de mieux mesurer le potentiel d'engagement bénévole à la Croix-Rouge française. Opérationnelle depuis 2003, la base contacts est progressivement devenue l'unique outil de recensement des bénévoles. Origines socioprofessionnelles, répartition dans les différentes activités de l'association, baromètre d'opinion..., sont autant d'informations précieuses qui permettent de mieux organiser nos actions.

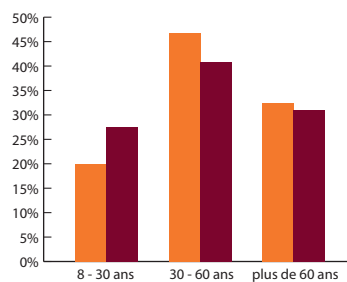
RÉPARTITION PAR SEXE

Jusqu'à 60 ans, la proportion est de 60 % de femmes et, au-delà, elle passe à 70 %. Il est également à noter qu'à l'image de la plupart des organisations en France, plus on s'élève dans l'échelle des responsabilités, plus la proportion des hommes est

importante. Ainsi, au niveau de la présidence des délégations, les femmes sont 46 % au niveau local, 28 % au niveau départemental et 22 % au niveau régional. Elles constituent également 22 % des membres élus au conseil d'administration.

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGES

Pour la répartition par tranche d'âges, les bénévoles de la Croix-Rouge française sont sensiblement à l'image de la population française.



■ Bénévoles Croix-Rouge française
 ■ Population française

Sources : base contacts Croix-Rouge française et INSEE

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Le Projet Jeunesse prévoit de favoriser la création d'équipes de jeunes en lien avec une délégation locale dans les lieux de vie des jeunes (collèges, lycées, universités, grandes écoles). Il s'agit d'encourager l'engagement solidaire dès le plus jeune âge, de préparer à la vie de citoyen et de développer le sens de la responsabilité personnelle et collective des jeunes. Une cinquantaine d'équipes sont en cours de création.

BÉNÉVOLES ÉLUS ET NOMMÉS

Parmi les 50 000 bénévoles de la Croix-Rouge française, en 2009, 10 300 sont membres élus au sein d'un conseil de délégation ou d'un conseil de surveillance. De plus, plusieurs milliers de bénévoles sont nommés pour assumer une fonction d'encadrement ou d'expertise. Les tâches que les bénévoles assument sont souvent complexes et ils doivent faire preuve d'un haut niveau de compétences.

ÊTRE BÉNÉVOLE ET ADHÉRENT

Au 31 décembre 2009, l'association comptait 38 946 adhérents, soit plus de 75 % des bénévoles de l'association.

REPRÉSENTATION LOCALE

En 2009, une délégation locale comptait en moyenne 58 bénévoles, soit neuf bénévoles pour 10 000 habitants. Une moyenne qui cache une très grande disparité d'un département à un autre, puisque le nombre de bénévoles peut aller de trois à 24 pour 10 000 habitants.

BOB : LES ASPIRATIONS DES BÉNÉVOLES

Un baromètre d'opinion des bénévoles (BOB) a été développé par l'association Recherches et solidarités en utilisant un échantillonnage de bénévoles d'un grand nombre d'associations françaises représentatives de la multiplicité des secteurs d'engagement. Il permet de mieux comprendre leurs motivations et aspirations et le rapport qu'ils entretiennent avec leur association. Ce baromètre a mobilisé près de 7 000 bénévoles au total, dont 1 150 bénévoles de la Croix-Rouge française. En 2009, il a permis de brosser un tableau du bénévolat à la Croix-Rouge française, au regard de la population globale des bénévoles en France.

Résultats

Les bénévoles de la Croix-Rouge française sont satisfaits :

- de l'accueil lors de leur premier engagement à la Croix-Rouge française (85 %) ;
- de l'information reçue à leur arrivée (75 %).

Les bénévoles de la Croix-Rouge française sont fidèles :

- 37 % ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Les bénévoles de la Croix-Rouge française sont impliqués :

- ils consacrent en moyenne plus de temps à leur engagement associatif que les bénévoles des autres associations ;
- ils sont plus satisfaits que les bénévoles d'autres associations de pouvoir accéder à des responsabilités (18 % contre 10 %).

Les bénévoles de la Croix-Rouge française expriment de la satisfaction dans :

- le plaisir d'être efficace et utile (73 %) ;
- le contact et les échanges avec les autres (72 %) ;
- la convivialité (60 %).

QUATRE ENJEUX MAJEURS POUR NOS BÉNÉVOLES

L'état des lieux du bénévolat en France et à la Croix-Rouge française ainsi que les travaux du conseil d'administration de septembre 2009 ont permis d'identifier quatre enjeux majeurs pour l'association :

Les équipes

Leur animation doit être renforcée grâce à une diversification des modes d'engagement bénévole, au développement des compétences, à la capacité d'initiative, à la valorisation comptable du bénévolat et aux règles de bonne gestion du bénévolat.

La diversité

La diversité des motivations, des compétences et des attentes des bénévoles doit être prise en compte afin de mieux permettre à chacun de s'épanouir dans son engagement. Par conséquent, l'association doit se donner les moyens d'accroître la dynamique de l'échange, de travailler au développement personnel de chacun de ses membres, de ne pas réduire le bénévole à sa fonction, de prendre en compte la diversité des bénévoles et de valoriser la plus-value des relations intergénérationnelles.

La transversalité

Elle est au service des missions de la Croix-Rouge française et doit faire de l'engagement bénévole un facteur supplémentaire de l'enracinement local, d'implication dans des projets territoriaux et de réponse à de nouveaux besoins sociétaux.

L'attractivité

La Croix-Rouge française doit attirer de nouveaux bénévoles et renforcer sa place dans le paysage du bénévolat français en recrutant plus et en fidélisant mieux les bénévoles actuels.

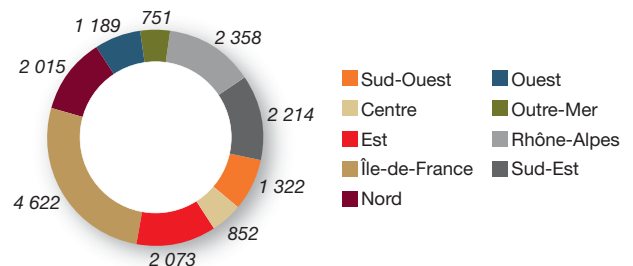
Ressources humaines salariées

RÉPARTITION CDI/CDD AU 31 DÉCEMBRE 2009

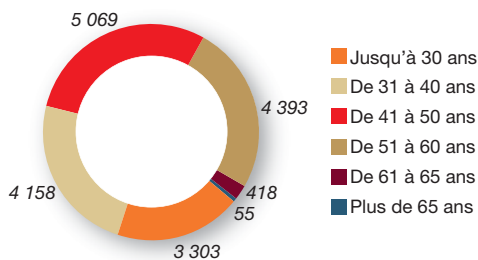
- Effectifs totaux en personnes physiques :
14 107 CDI et 3 289 CDD, dont 1 237 contrats aidés.
- Effectifs totaux en ETP :
11 979,41 CDI et 2 593,53 CDD, dont 991,16 contrats aidés.

Un total de **17 396** salariés en 2009.

RÉPARTITION PAR RÉGIONS

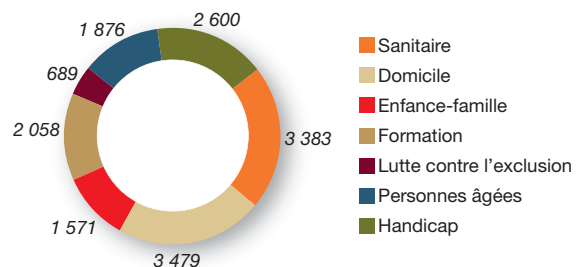


RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



L'âge moyen des salariés de la Croix-Rouge française est de **42,8 ans**.

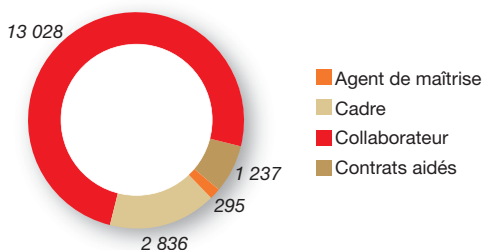
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR FILIÈRES MÉTIER



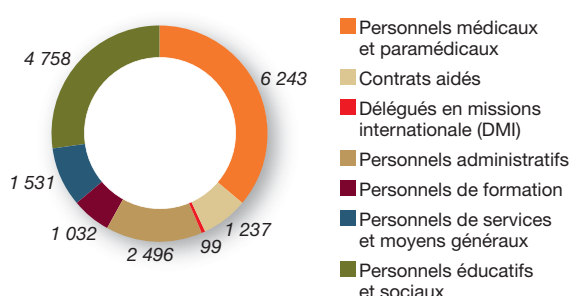
CHIFFRES 2009

- **485** salariés aux services centraux du siège parisien, dont **99** délégués en mission internationale.
- **545** salariés dans les directions régionales.
- **710** salariés dans les délégations.
- Nombre d'embauches en 2009 : **1 223** CDI et **6 299** CDD.
- Création d'emploi en CDI entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 : **240** équivalents temps plein.

STATUT DES SALARIÉS



RÉPARTITION PAR FAMILLE D'EMPLOI



FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

- **8 350** salariés ayant suivi une formation professionnelle continue en 2009.
- Dépenses consacrées au titre de la formation professionnelle continue :
 - En 2007, 3,20 % de la masse salariale.
 - En 2008, 3,34 % de la masse salariale.
 - En 2009, 3,47 % de la masse salariale.

POLITIQUE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Dans le cadre de l'accord de branche relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés 2006-2010, ont notamment été financés :

- 14 reconversions professionnelles ;
- 11 aménagements de poste ;
- 46 primes de recrutement (CDI, CDD, contrats aidés).



Nos partenaires

Les entreprises

Véritables acteurs de solidarité, les entreprises partenaires soutiennent les actions nationales et internationales de la Croix-Rouge française. Leurs métiers s'allient à ceux de l'association pour créer des synergies efficaces et vitales afin d'aider les populations vulnérables. L'engagement social des entreprises et la détermination de la Croix-Rouge française à lutter contre toutes les formes de précarité ont permis de créer des relations durables. C'est la pérennité de la relation qui souligne l'engagement authentique de l'entreprise et permet à l'association de programmer ses actions sur le long terme. Ainsi, plus de 40 entreprises ont accompagné l'association en 2009. Plusieurs d'entre elles sont fidèles depuis plus de 10 ans, et cette année 11 nouvelles entreprises nous ont rejoints.

DIFFÉRENTS MODES DE PARTENARIAT

Mécénat, parrainage, prestation de service, co-innovation, la Croix-Rouge française offre différentes possibilités de relations partenariales sur-mesure, en fonction des attentes et objectifs des entreprises et des besoins de l'association.



Depuis 2001 Accor Services France (ASF) mène l'opération « Ticket donné/repas partagé » en attribuant la contre valeur des Ticket Restaurant périmés ou non utilisés à la Croix-Rouge française. Les sommes accordées sont allouées aux programmes d'aide alimentaire. L'opération Restaurons la Solidarité (www.tickets-solidaires.fr), en place depuis fin 2009 permet désormais à ASF de collecter tous les titres restaurants pour soutenir nos actions.

ACCOR hotels

Depuis 2001, les hôtels du groupe Accor (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Suitehotel, Etap Hotel et Formule 1) proposent un hébergement à coût réduit pour les personnes en difficulté prises en charge par la Croix-Rouge française, le prêt de salles de réunion aux délégations, des dons de matériel, ainsi que la mise à disposition d'espaces pour les collectes.



AÉROPORTS DE PARIS

Depuis 2001, Aéroports de Paris met à la disposition de la Croix-Rouge française des espaces au sein des aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle pour des urnes où sont déposées les devises des passagers. Les fonds ainsi collectés sont dédiés aux personnes migrantes et réfugiées présentes à Roissy-Charles-de-Gaulle (accueil, information, accompagnement...). S'y ajoute une mise à disposition gracieuse d'espaces publicitaires.



Le partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances a été lancé en 2006. Il permet l'attribution de chèques vacances à des bénéficiaires préalablement sélectionnés sur dossier, essentiellement à des familles défavorisées ou des personnes isolées (jeunes, personnes âgées, handicapées...).

AIRFRANCE

Depuis 2000, Air France met à la disposition de la Croix-Rouge française des titres de transport et offre des espaces publicitaires à bord de ses vols long courrier. La compagnie aérienne fournit des billets gratuits et à tarifs réduits, dont bénéficie le personnel de la Croix-Rouge française partant en mission à l'étranger. Par ailleurs, le programme « Flying Blue » permet aux clients d'Air France de donner leurs « miles » à l'association.



Areva a apporté en 2008 et 2009 une aide financière conséquente lors des catastrophes naturelles qui ont touché le Myanmar et la Chine ainsi que pour la lutte contre la malnutrition au Niger.



En faisant l'acquisition d'une monture AK (Adriana Karembeu) chez Atol, le grand public participe au financement des actions de proximité de l'association, notamment dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, et dans celui de ses programmes en faveur des personnes âgées. Par ailleurs l'entreprise relaie régulièrement, dans ses supports de communication, les temps forts de l'action Croix-Rouge française.



En avril 2005, BNP Paribas a lancé une opération « Vos centimes pour agir » rebaptisée depuis « Simplidons ». Les clients qui le souhaitent peuvent faire des dons réguliers, par virement, à une ou plusieurs des associations et fondations partenaires, dont la Croix-Rouge française.

BrandAlley

La société Brandalley, spécialisée dans la vente de vêtements et produits de décoration sur internet, offre à ses clients la possibilité de soutenir la Croix-Rouge française à travers un module d'ajout de dons à leur panier d'achat. Les sommes collectées sont doublées par Brandalley. Des opérations ponctuelles de dons de vêtement sont également mises en place pour soutenir les délégations de la Croix-Rouge française ayant une activité de distribution vestimentaire.



Le partenariat entre BP et la Croix-Rouge française vise à renforcer les actions de formation aux gestes qui sauvent en associant le personnel, les établissements BP ainsi que l'ensemble du réseau de stations-service BP en France. Par ailleurs, chaque année, BP verse une subvention financière à l'association.



Canon Europe et la Croix-Rouge française sont associés pour soutenir des programmes en faveur de la jeunesse (prévention de violences, formation aux premiers secours et découverte du droit international humanitaire). En outre, l'entreprise fait des dons réguliers de matériels photographiques pour des jeunes en difficulté.



Depuis 2001, Carrefour soutient la Croix-Rouge française par des dons en nature de matériels divers et dans ses actions de proximité, notamment liées à ses dispositifs d'aide alimentaire.



Depuis 2003, le CNRS est partenaire de la Croix-Rouge française. Chaque année, la recette de la vente de tickets de tombola organisée lors des fêtes de fin d'année du comité d'entreprise du CNRS est entièrement reversée à l'association. En janvier 2009, les dons récoltés ont été dédiés aux dispositifs d'aide alimentaire.



A travers un programme de fidélité, Chronodrive, réseau de distribution qui permet de faire ses courses sur internet et de récupérer sa commande directement en magasin, permet à ses clients de cumuler des euros à travers leurs achats et de les reverser à la Croix-Rouge française. Des formules d'abondement sont mises en place sur certaines périodes de l'année.



Le cacaofévrier, chocolatier Michel Cluizel, a développé une opération de produit partage sur sa gamme de chocolats fins durant les fêtes de Noël. Les bénéficiaires de l'opération nommée « Un Noël chocolaté » ont été dédiés aux espaces parents enfants accueillant des mamans isolées et leurs bébés.



Après une première opération « Des livres pour tous » en 2008, Cultura, troisième enseigne de biens et de loisirs culturels en France, a lancé une opération baptisée « La banque scolaire ». L'opération de 2009 a été un franc succès : 20 000 cahiers et une quantité impressionnante de matériel scolaire ont été collectés dans 44 magasins Cultura au profit des enfants des familles démunies. En outre, pour ces mêmes enfants, Cultura permet désormais l'accès à la culture et à la création dans ses ateliers d'art manuel.



Depuis 2006, Culturespaces s'associe à la Croix-Rouge française pour permettre à de nombreux enfants défavorisés de recevoir un jouet pour Noël. Chaque année, au mois de novembre, les monuments gérés par Culturespaces ouvrent leurs portes gratuitement pendant une journée, à chaque enfant qui apporte un jouet neuf pour un autre enfant moins favorisé. En 2009, l'opération a permis de collecter plus de 10 000 jouets. De plus, dans chaque librairie-boutique des monuments, un pourcentage des ventes réalisées le jour même est reversé à la Croix-Rouge française.



Depuis 2006, la fédération Centre-Est Europe du Crédit Mutuel (rejoint fin 2009 par la fédération Arkéa) soutient les actions de la Croix-Rouge française. Les clients de la banque peuvent reverser, en partie ou en totalité, les intérêts de leur livret d'épargne, afin qu'ils soient redistribués à une ou plusieurs associations.



Dromadaire, créateur de cartes virtuelles, a réalisé pour la Croix-Rouge française des cartes animées afin d'inciter le grand public à faire des dons à l'association. Trois cartes de vœux sonores ont été conçues pour les fêtes de fin d'année.



Le site internet eBay France permet à la Croix-Rouge française, tout au long de l'année, de mettre des objets aux enchères gratuitement. eBay France met aussi gracieusement à la disposition de la Croix-Rouge française des espaces publicitaires afin de relayer ses campagnes de communication auprès de ses 13 millions de visiteurs par mois.



Initiée par Epson France il y a 4 ans, la mission « Cœur de toner » permet aux utilisateurs d'imprimantes laser monochrome et couleur Epson, de restituer gratuitement et facilement leurs cartouches de toner usagées. A ce geste écologique s'ajoute une dimension humanitaire : Epson reverse à la Croix-Rouge française un euro par cartouche d'encre recyclée. Ces dons sont récoltés au profit des actions sociales de proximité de l'association.



L'opération « Donnez un sens à vos vœux ! », en partenariat avec l'entreprise Exapaq, permet depuis 7 ans aux entreprises et aux particuliers, de concrétiser leur engagement humanitaire en choisissant les cartes de vœux estampillées Croix-Rouge française. Ce partenaire réalise également des ours en peluche « Croix-Rouge française » pour les cadeaux de fin d'année. Ces opérations ont pour but d'aider l'association à poursuivre ses programmes d'actions sociales de proximité en faveur des personnes les plus démunies, notamment l'achat de chèques d'accompagnement personnalisés, le financement d'actions pour les personnes âgées isolées et la formation des bénévoles.



Hansaplast (Groupe Beiersdorf) et la Croix-Rouge française ont signé en 2009 un partenariat dont l'objectif est d'alerter le grand public sur les principaux risques domestiques pour l'enfant et les solutions simples à adopter pour les éviter. Parallèlement, Hansaplast propose une trousse de secours inédite, vendue dans le réseau de la grande distribution, et réalisée avec le concours du médecin conseil de la Croix-Rouge française.



Grâce à un partenariat avec **Holiday on Ice**, les personnes aidées par la Croix-Rouge française ont pu assister au spectacle *Energia*, à Paris comme en province. *Holiday on Ice*, qui fête cette année son 65^{ème} anniversaire a ainsi manifesté son souhait de s'engager dans la durée auprès de la Croix-Rouge française dans des actions pour les enfants de familles défavorisées, en leur offrant des goûters et des initiations au patin à glace.



La banque **HSBC** est engagée auprès de la Croix-Rouge française, afin de permettre à des centaines d'enfants de familles défavorisées de partir en vacances pour la première fois. Un programme de parrainage au bénéfice de l'association est venu enrichir cette relation.



Initié en 2007, le partenariat avec **La Française des Jeux** a été reconduit avec succès en 2008 et 2009, avec les deuxième et troisième éditions de « Tous en Fête ! ». En 2009, cette opération a permis à la Croix-Rouge française d'organiser dans tout le pays des événements pour les fêtes de fin d'année, auxquels ont participé plus de 70 000 personnes en situation d'isolement.



Le partenariat entre **La Poste** et la Croix-Rouge française est historique.

Depuis août 1914, La Poste émet chaque année des timbres Croix-Rouge dont le supplément est reversé à l'association. Pendant l'été, la série des personnages célèbres (acteurs de cinéma, chanteurs populaires, etc.) est vendue en bloc de six timbres et, à l'automne, une émission unique, avec une thématique différente chaque année, est vendue en bloc de cinq timbres. La Poste est toujours présente à nos côtés lors des catastrophes naturelles, soit en émettant un timbre spécial, soit en acceptant nos enveloppes T dans ses principaux bureaux.



Le **Groupe Sanofi Aventis** et la Croix-Rouge française ont établi une collaboration dans le domaine du renforcement de l'accès aux services et aux soins de santé en Afrique. Le mécénat apporté par Sanofi-Aventis a permis à la Croix-Rouge française de construire, équiper et faire fonctionner le centre de santé Henry Dunant à Bangui (Centrafrique) qui s'adresse à une population particulièrement vulnérable des quartiers périphériques de la ville, mais aussi de soutenir les activités de prise en charge de l'infection du VIH dans deux centres de traitement ambulatoire à Brazzaville et à Pointe-Noire (Congo).



Chaque année, l'enseigne **Simply Market** lance dans l'ensemble de ses magasins l'opération « Quartiers d'Énergie », en partenariat avec des marques nationales acceptant de développer des produits-partage. Chaque point de vente sélectionne de deux à quatre associations pour le soutien de leurs actions de proximité. En 2009, plus de 50 délégations de la Croix-Rouge française ont bénéficié de ce dispositif.

LOUIS VUITTON

En 2009, **Louis Vuitton** fête les 150 ans de son savoir-faire dans l'artisanat de très haute qualité. La prestigieuse maison s'associe à la Croix-Rouge française qui célèbre ses 150 ans d'action humanitaire. Une vente aux enchères exceptionnelle a été organisée chez Sotheby's à Londres le 17 novembre 2009, où ont été vendues les créations (commandes spéciales

uniques Louis Vuitton) de six « maîtres du savoir-faire » : le chef Ferran Adria, le plasticien Damien Hirst, la photographe Annie Leibovitz, le compositeur Gustavo Santaolalla, le styliste Marc Jacobs et Patrick Louis Vuitton, directeur du département des commandes spéciales chez Louis Vuitton. Le fruit de cette vente aux enchères a été dédié au programme Croix-Rouge française de lutte contre la malnutrition au Niger.



Le partenariat entre la Croix-Rouge française et **Mutex** s'inscrit dans un engagement commun au service des personnes. **Mutex** soutient les programmes de formation aux gestes qui sauvent en finançant, notamment, les formations des formateurs nationaux et la Caravane d'été de la Croix-Rouge française. **Mutex** est également le partenaire privilégié de la Croix-Rouge française pour la Journée mondiale des premiers secours.



Fondation d'entreprise Nestlé France
Manger bien pour vivre mieux

Dans le cadre de l'opération « Mieux manger, mieux vivre », la Fondation d'**Entreprise Nestlé** a attribué à l'association une dotation sur une durée de six ans. Cette initiative associe mécénat de compétences et financier à travers la valorisation des formations des bénévoles, le financement d'une mallette pédagogique et des visites d'écoles une fois par mois, des classes de 6^{ème} à celles de 3^{ème}, par des bénévoles de la Croix-Rouge française. La Fondation Nestlé finance également depuis 2006 un projet novateur : la création de six « espaces bébé maman » qui ont pour vocation d'accueillir les mamans en difficulté et de répondre aux besoins fondamentaux des bébés de 0 à 18 mois (alimentation, habillement, matériel de puériculture) et de leur famille. Ces espaces ont été ouverts à Amiens, Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Autun, La Roche-sur-Yon et Puteaux.



Grâce au programme de fidélité « Davantage », en place depuis 2008, les clients d'**Orange** (téléphone fixe, mobile et Internet) peuvent désormais céder une partie de leurs points de

fidélité pour soutenir la modernisation des outils pédagogiques dans les ateliers de lutte contre l'illettrisme de la Croix-Rouge française.

PRICESOLIDAIRE
l'Achat - Vente Solidaire

Depuis 2002, **PriceMinister** et la Croix-Rouge française développent leur partenariat sur Internet. Le partenariat a été intensifié par le lancement de **PriceSolidaire.com**, une plateforme d'achat-vente solidaire entre internautes. Par ailleurs, **PriceMinister** relaie régulièrement les appels à dons et les événements de la Croix-Rouge française.

RELAY

En 2009, **Relay** a mis en vente dans son réseau de points de vente, l'ours en peluche « Nicolas », mascotte 2009 de la Croix-Rouge française. Un produit-partage qui a permis de collecter des fonds pour les actions de proximité de l'association.

SACER

POUR ALLER PLUS LOIN

Le réseau **Sacer** soutient les actions de la Croix-Rouge française. **Sacer Atlantique**, **Sacer Paris Nord-Est** et **Sacer Sud-Est** s'engagent aux côtés de la Croix-Rouge française afin de soutenir ses différentes actions sur le territoire français, notamment dans les domaines social, de la formation et du secourisme.

SAFRAN

L'entreprise **Safran** a soutenu l'orchestre des musiciens de la Prée lors de l'organisation d'un concert à la salle Gaveau. Les fonds collectés ont permis de faire l'acquisition de jouets spécialement conçus pour des enfants polyhandicapés, hébergés dans différents établissements gérés par la Croix-Rouge française (crèches, IME d'Arbonne la Forêt, Centre Henry Dunant d'Amiens...)

Sélection
du Reader's Digest

Le *Guide des Urgences médicales* est une collaboration entre **Sélection du Reader's Digest** et la Croix-Rouge française. Ce succès éditorial a marqué les années 2005-2006. L'édition 2008/2009 a connu le même succès.

SHOPI

Shopi offre la possibilité à ses clients de collecter des points de fidélité et d'en faire don à la Croix-Rouge française. **Shopi** s'engage à doubler ces points qui permettent à des enfants défavorisés de partir en vacances.

FONDATION SOLIDARITE
SOCIETE GENERALE
Fondation d'entreprise

La **Fondation Société Générale pour la solidarité** a souhaité s'engager dès 2007 aux côtés de la Croix-Rouge française dans son programme de formation des bénévoles menant des actions d'apprentissage de la langue. Grâce à ce soutien, le financement est assuré pour les années 2008, 2009 et 2010. Par ailleurs, l'entreprise a créé une carte bancaire cobrandée Croix-Rouge française : chaque paiement rapporte ainsi cinq centimes à l'association. La Société Générale soutient également nos actions de réponse aux catastrophes naturelles.



Suez Environnement est impliqué dans un projet d'eau potable et d'assainissement dans trois quartiers périphériques de la ville de Moundou au Tchad. Ce projet, initié en 2007, prendra fin en 2010. Fort de son expérience opérationnelle à l'international et de son expertise en gestion de projet, le pôle développement durable de **Suez Environnement** contribue à l'implantation de forages, à la pose de latrines et à la sensibilisation de la population en matière d'hygiène. Par ailleurs, dans une logique de partenariat durable, **Suez Environnement** s'est engagé auprès de la Croix-Rouge française à soutenir la mise en place de la plateforme d'intervention régionale de l'océan Pacifique Sud (PIROPS).



TOTAL

Le partenariat entre **Total** et la Croix-Rouge française est ancien et porte sur les actions de lutte contre le VIH que l'association mène au Congo depuis 1998 et au Gabon depuis 2004.

Dans ce cadre, **Total Congo** et **Total Gabon** apportent leur concours financier à la Croix-Rouge française dans la mise en œuvre et le fonctionnement des centres de traitement ambulatoire (centres Croix-Rouge française de prise en charge des personnes atteintes par le VIH) installés dans ces pays. Depuis 2006, la Croix-Rouge française met en place un projet d'eau et assainissement dans le gouvernorat de Shabwah au Yémen, financé par **YNLG**. Cette compagnie pétrolière yéménite est détenue à 40 % par **Total**. En parallèle de ce projet, **YNLG** met en place une stratégie de développement durable en matière d'éducation, de santé, d'environnement, d'agriculture, de pêche et en eau et assainissement. C'est dans ce cadre que la Croix-Rouge française a mis en place un approvisionnement en eau potable dans 32 villages du Yémen. Ce partenariat a permis d'obtenir des résultats probants grâce à la coordination étroite sur le terrain entre le bailleur de fonds, les bénéficiaires, l'opérateur et un financement sécurisé sur le moyen terme. **Total** soutient également très fortement nos actions de réponse aux catastrophes naturelles.



Avec la **Fondation Véolia**, la Croix-Rouge française bénéficie d'un mécénat de compétences durable. Ce mécénat s'exerce à la fois lors de phases d'urgence où le matériel déployé sur place permet un accès à l'eau rapide et adapté aux situations de crise ou quand, en temps normal, le manque d'accès à l'eau potable demande une expertise spécifique que le partenariat entre **Véolia** et la Croix-Rouge française est en mesure de produire. C'est aussi la raison pour laquelle le partenariat noué à long terme avec **Véoliaforce** (groupe d'intervention humanitaire de la **Fondation Véolia Environnement**) est particulièrement important pour la Croix-Rouge française. Entamé à l'occasion du cyclone **Mitch** en 1998, ce partenariat permet un véritable transfert de compétences dans le domaine de l'eau.



À travers ses structures à vocations sportive, touristique et culturelle, **Vert Marine** a soutenu les actions de la Croix-Rouge française durant les fêtes de fin d'année. Ce partenariat s'est traduit en deux opérations : la vente de l'ours en peluche « Nicolas » dans 47 de ses établissements, et l'échange de jouets neufs contre une entrée dans l'un de ses établissements sportifs. Tous les jouets collectés ont été redistribués aux délégations Croix-Rouge française pour aider des familles, à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Dans le cadre d'une opération de mécénat, **Vêt'aires** vend ses produits (vêtements, accessoires et chaussures pour adultes et enfants) dans ses 93 magasins en France en affichant son soutien à la Croix-Rouge française.

Les dons en nature, quand ils correspondent à de véritables besoins de l'association, sont des soutiens précieux.



Ainsi, grâce aux dons de vêtements neufs, femmes et hommes, **Armand Thierry** a considérablement participé à notre dispositif d'aide vestimentaire. Il en est de même pour la **Halle aux chaussures**, qui a permis de doter ce même dispositif d'une quantité remarquable de chaussures neuves pour tous publics.

TOYOTA

Soulignons également le soutien de **Toyota** qui tous les ans prête à l'association un véhicule lui permettant d'assurer la logistique de la Caravane d'été, opération de promotion des gestes de premiers secours en France, en période estivale.

Les bailleurs de fonds à l'international

Le soutien financier des partenaires institutionnels français et internationaux est une condition essentielle au maintien et à la qualité de l'action humanitaire de la Croix-Rouge française. En 2009, l'association a signé 56 contrats pour des projets mis en œuvre à travers le monde pour un montant total de 24 303 107 euros. Ces projets ont été cofinancés grâce au soutien des bailleurs de fonds institutionnels principaux de l'association, dont les institutions européennes, l'aide publique française au développement et les agences des Nations Unies.

L'office de coopération de la Commission européenne (EuropeAid)



EuropeAid finance des programmes d'aide au développement afin de contribuer aux objectifs du millénaire pour le développement. L'office gère à la fois des fonds émanant du budget général des communautés et du fonds européen de développement (FED). EuropeAid est un partenaire clé. Pour l'année 2009, le soutien apporté à la Croix-Rouge française s'est concentré sur cinq projets de formation paramédicale, de santé communautaire et de sécurité alimentaire au Togo, en Mauritanie, au Yémen, au Mali et au Maroc d'un montant total de 5 781 228 euros.

La direction générale à l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)



ECHO finance des actions humanitaires d'aide aux victimes, et de prévention de catastrophes naturelles et de conflits, qui surviennent en dehors de l'Union européenne (UE). ECHO est un partenaire essentiel de notre association pour le financement de ses opérations internationales d'urgence et de prévention des catastrophes. En 2009, 6 219 773 euros ont été accordés à la Croix-Rouge française pour la mise en œuvre de 12 projets de réponses à des urgences, de réduction des risques, d'accès à l'eau et l'assainissement dans dix pays : Colombie, Mauritanie, Papouasie Nouvelle Guinée, Zimbabwe, Birmanie, Palestine, Niger, Vietnam, Cambodge, Jordanie.

L'agence française de développement (AFD)



La volonté commune de travailler pour la mise en œuvre de programmes humanitaires à effets durables liés à la santé et la réinstallation des populations affectées par des catastrophes naturelles avec l'AFD s'est concrétisée par la signature d'une convention triennale 2007-2010. En 2009, la Croix-Rouge française a signé cinq contrats pour un montant total de 4 394 476 euros avec l'AFD pour la mise en place de projets variés d'amélioration d'accès aux soins, de renforcement de capacités de réponses aux catastrophes, d'amélioration des conditions sanitaires, et de lutte contre le VIH et les toxicomanies dans neuf pays : Burundi, Congo, République centrafricaine, Madagascar, Seychelles, Comores, Cambodge, Syrie, Ukraine.

Le centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes (CDC)



Le CDC finance des projets dans un contexte d'urgence. En 2009, le total des subventions accordées par le CDC s'élève à 500 000 euros pour deux projets d'assistance aux populations en Palestine et au Zimbabwe.

Les Nations Unies



Les Nations Unies soutiennent également la Croix-Rouge française, notamment par l'entremise de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial (PAM), du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces organismes ont financé, en 2009, 18 projets de la Croix-Rouge française à l'international d'aide alimentaire, de prise en charge nutritionnelle, de lutte contre le VIH, de réhabilitation de réseaux d'adduction d'eau, de promotion à l'hygiène, de renforcement de capacités et de préparation aux désastres, de soutien psychosocial. Ces projets ont été menés dans les pays suivants : Mauritanie, Niger, Syrie, Haïti, Laos, Birmanie, Jordanie, Zimbabwe et Togo. Ces opérations ont été cofinancées par les agences des Nations Unies à hauteur de 1 645 457 euros.

**Fonds mondial de lutte
contre le sida, la tuberculose
et le paludisme**

Les actions de lutte contre le sida à l'international de la Croix-Rouge française sont en partie financées par le **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**. En 2009, trois contrats ont été signés pour ces programmes en République centrafricaine, Niger et Congo pour un montant de 519 450 euros.

LES SOUTIENS DU MOUVEMENT À L'INTERNATIONAL

La Croix-Rouge française peut régulièrement compter sur des contributions de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge ainsi que d'autres sociétés nationales sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge pour des opérations ciblées et ponctuelles. En 2009, la Croix-Rouge française a été soutenue par la Fédération, les Croix-Rouge suédoise, canadienne, monégasque, américaine pour des projets mis en œuvre au Zimbabwe, au Niger, à la Dominique, à la Jamaïque, à Grenade, en Indonésie, en Birmanie, au Laos, et en Ukraine, pour un montant total de **2 283 415 euros**.

CRÉDITS PHOTOS

Pascal Bachelet - Manuel Bougot -
Leif Carlsson - Croix-Rouge
française - FICR - Fotolia - Getty
Images - Stanislas Kalimerov -
Yann Le Borgne - Jean-Luc Luysen -
Marie Ménager - Didier Pazery -
Clément Quentin

Croix-Rouge française
98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14
Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr

